

Le cheval à la Réunion

60 ans de passion

Lilian Reilhac
avec la participation de Baptiste Vignol



Le mot du président de la Région Réunion

Île au carrefour du monde, perle de l'océan Indien, La Réunion est d'abord connue et appréciée pour son territoire métissé, coloré, aux nuances de climats et de reliefs infinies, une terre aux mille visages et aux mille paysages qui recèle aussi des pans d'histoire méconnus.

Cet ouvrage jalonné de témoignages de passionnés et de magnifiques illustrations nous plonge au cœur du passé de la filière équine à La Réunion. Le livre revêt le caractère d'un hommage aux pionniers qui ont permis le développement et la démocratisation de la pratique équestre sur notre île, et à ceux qui leur succèdent aujourd'hui.

Les auteurs auront eu à cœur de mettre en exergue le rôle à la fois économique, social et environnemental de la filière équine réunionnaise, et de valoriser les cavalières et cavaliers qui portent haut les couleurs de La Réunion lors des échanges sportifs organisés entre les territoires de l'océan Indien.

Notre histoire, notre fierté.
La Réunion, notre fierté.

Didier ROBERT
Sénateur, Président de la Région Réunion

Le mot du président de la Fédération Française d'Équitation

Au-delà de l'histoire du cheval, c'est tout le passé de l'île de la Réunion qui revit au fil des pages.

Quel beau chemin parcouru !

Aujourd'hui, le cheval a pris une nouvelle place à la Réunion.

Les nombreux poney-clubs et centres équestres de l'île offrent aux habitants et aux visiteurs un loisir sportif de qualité qui touche un public de plus en plus large.

Et aussi, La Réunion exporte de vrais savoir-faire équestres en métropole et à l'international. La médaille d'or de concours complet conquise aux Jeux Olympiques de Rio 2016, grâce au cheval *Piaf de B'néville* syndiqué par Michel de Châteauevieux, et les réussites sur tous les champs de course du monde de Johan Victoire en sont de beaux exemples !

Bravo pour ce dynamisme.

Cet ouvrage est un formidable témoignage qui servira les développements équestres à la Réunion.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à le lire et à découvrir la très riche collection de photos qui l'illustrent magnifiquement.

Serge Lecomte
Président de la Fédération Française d'Équitation

Préface

Savez-vous quand sont arrivés les premiers chevaux à la Réunion ?

Que pourriez-vous dire sur l'histoire des chevaux ou de la filière équine dans notre île ?

À ces questions, force est de constater que bien peu sont ceux en mesure d'y répondre !

Beaucoup d'entre nous conservent encore l'image d'un monde du cheval élitiste et fermé, sans prendre toute la mesure de ce qui a fondamentalement changé ! Ni à quel point, ni pourquoi !

Le propos de cet ouvrage est d'inviter, les uns à se rappeler, les autres à découvrir les temps forts qui ont émaillé l'histoire de la filière équine à la Réunion, en faisant parler les hommes qui l'ont vécu, et pour certains d'entre eux, marqué de leur empreinte, afin de mieux saisir et comprendre les profonds changements qui se sont opérés depuis maintenant une soixantaine d'années.

En fait, l'évolution des pratiques équestres à la Réunion s'apparente fort à celle qu'ont vécu la plupart des pays d'Europe au lendemain des années 50. En effet, le monde cavalier d'alors était essentiellement masculin (survivance d'une société militaire) ; il s'est progressivement ouvert à la population civile, pour devenir de plus en plus féminin, et intéresser de plus en plus les jeunes. Cette évolution, très progressive au départ, s'est brutalement accélérée dans les années 70-80, au point qu'on pourrait parler de révolution.

Jadis, l'enseignement de l'équitation et des arts équestres était essentiellement l'affaire d'officiers de cavalerie... Mais en 1972, signe à la fois d'un temps révolu et d'une profonde mutation en marche, on crée les Brevets d'État pour enseigner l'équitation : Saumur, le sanctuaire français de l'art équestre, participe à cette évolution, et s'ouvre au monde civil en devenant l'École Nationale d'Équitation...

Inévitablement, l'élevage a dû lui aussi intégrer ces profonds changements, et s'adapter aux nouveaux usages : les chevaux à sang chaud, plus difficile à maîtriser, ombrageux, délicats à monter tout autant qu'à soigner, vont céder de plus en plus le terrain à des chevaux plus calmes, plus dociles, plus rassurants... ainsi bien sûr qu'aux poneys qu'affectionnent les enfants !

Nos instances sportives fédérales, elles aussi, depuis maintenant plus de 30 ans, ont su, non sans quelques difficultés, s'orienter vers une plus grande diversité des pratiques sportives en sortant du cadre restreint des trois disciplines « reines » qu'étaient alors le saut d'obstacles, le dressage et le concours complet, pour faire la promotion de bien d'autres disciplines sportives et ludiques, telles que randonnée, attelage, voltige, endurance, amazone, horse ball, et autres jeux collectifs.

Mais force est de constater, encore trop fréquemment, ici comme ailleurs, la persistance

d'un esprit sectaire chez bien des cavaliers et professionnels, animés d'une passion quasi-exclusive pour « leur » discipline, et ceci quelque soit leur âge et leur expérience..., au point d'être réticents à s'ouvrir, dialoguer et échanger avec les autres pratiquants, tout aussi passionnés qu'eux, mais qu'ils considèrent malheureusement comme des « frères ennemis » !

Il faudrait déjà reconnaître que c'est grâce à la conviction et la persévérance de quelques pionniers, que de multiples formes de pratique équestre ont été mises à la portée de tous. Il faut à présent prendre la relève et poursuivre leur travail : professionnels et cavalerie pourront d'autant mieux répondre aux attentes multiples, que nous aurons été capables, ensemble, de nous projeter dans l'avenir, en mesurant toute la complexité. J'aimerais qu'à la lecture de cet ouvrage, tous comprennent l'intérêt qu'il y a de porter un regard sur le passé, lointain et récent, pour déjà apprécier le chemin parcouru, afin d'être mieux en mesure de poursuivre le développement de notre filière équine, et porter haut les couleurs de notre île lors de nos échanges sportifs au sein de la zone océan Indien.

Réfléchissons ensemble, admettons tous la diversité des points de vue, et mettons en commun nos expériences, maintenant : il y a de la place pour toutes les bonnes volontés.

Vincent ETAVE
Président du Conseil du Cheval de La Réunion



Les premiers chevaux de l'île

Ci-contre : Lavandières et autres personnages près d'une rivière sur la côte Est de la Réunion, entre 1800 et 1810, Jean-Joseph Patu de Rosemont. Coll. Musée Léon Dierx.



Jean-Baptiste Colbert.

Bien qu'elle ait été reconnue par les Arabes dès le 8^e siècle (ils l'avaient nommée *Dina Morgabim*, c'est-à-dire l'île de l'Ouest), puis par les Portugais au début du 16^e, l'homme s'est officiellement installé à La Réunion, demeure déserte, en 1646. C'est seulement dix-neuf années plus tard qu'y furent débarqués en août 1665 les tout premiers chevaux apportés par une flotte de quatre vaisseaux commandée par Pierre de Beusse auquel Jean-Baptiste Colbert¹ avait confié d'aller prendre le commandement de Fort-Dauphin à Madagascar.

Faisant route vers la Grande Île avec près de 300 colons à bord, l'escadre jeta l'ancre à Bourbon (son nom initial, en hommage à la famille régnante) afin d'y déposer le commandant Régnault, une vingtaine d'hommes, quelques bœufs et peut-être également les premiers équidés. Deux ans après l'arrivée sur l'île des «douze de Payen» (des Malgaches, dont trois femmes, Louis Payen et son serviteur blanc), Étienne Régnault, jusque-là commis aux écritures de Colbert, reçut la mission, en tant que premier Gouverneur de Bourbon, de bâtir le bourg de Saint-Paul et de veiller aux intérêts de la Compagnie des Indes.

1 - Né en 1614, ce fils de marchand drapier commença sa carrière au service de Mazarin dont il gérait la fortune. Nommé intendant des finances auprès de Louis XIV en 1661, il devint contrôleur général en 1665. Jean-Baptiste Colbert fut ensuite secrétaire d'État de la maison du Roi et secrétaire d'État de la Marine de 1669 à 1683.

D'après un rapport rédigé par l'intendant Dubois remis à la Compagnie des Indes en 1671, les rares chevaux présents sur l'île s'adaptèrent rapidement au climat du pays. Utilisés par les autorités pour desservir les zones d'habitations, ils avaient également vocation d'assurer les déplacements du Gouverneur qui, en 1669, fonderait la ville de Saint-Denis. C'est bien plus tard que les besoins militaires de la colonie tout autant que l'exploitation des grandes plantations entraînèrent la venue d'autres chevaux importés de France et de Madagascar.

«De 1665 à l'apparition du train, en 1882, les longs trajets dans l'île sont peu fréquents. Rares sont ceux qui peuvent se permettre de « voyager » : administrateurs et officiers se déplacent à cheval, quelques curés à dos de mulet (...) Les premiers bœufs présents à La Réunion au XVII^e siècle seraient des bêtes en provenance de Madagascar. Les ânes sont importés en 1721 à la demande du Gouverneur Desforges Boucher, pour faciliter le transport sur les chemins abrupts de l'ouest de l'île. Les dos des mulets, des chevaux et des boeufs sont utilisés pour porter des marchandises puis des hommes, les attelages n'apparaissant que dans les années 1720 avec les premières voies carrossables.»

Exposition «Prochain arrêt Stella» / Histoire des transports à La Réunion, musée Stella Matutina, Artis Facta, ESOI, Patrimoine et Musée.

Ci-contre :

*Eruption du volcan de l'Ile Bourbon,
8 septembre 1812,
5 heures du soir, du haut du piton Rouge,
Jean-Joseph Patu de Rosemont,
Coll. A.D.R.*



Quelques dates de l'histoire de La Réunion

1502 / 1664

De la découverte au peuplement

1665 / 1764

Compagnie des Indes

1764 / 1788

La période royale

1789 / 1815

La période révolutionnaire et impériale

1810 / 1815

Occupation britannique Ile Bourbon

1815 / 1848

De la Restauration à l'abolition de l'esclavage

1849 / 1946

De l'abolition de l'esclavage à la départementalisation

1947 à aujourd'hui

L'époque des grandes mutations

Le cheval au temps « lontan »

Si nous manquons d'informations précises sur la population équine des 100 premières années de peuplement de l'île, les récits des voyageurs de passage à partir du dernier quart du 18^e siècle sont plus riches de renseignements. En effet, les communications terrestres littorales entre quartiers vont progressivement remplacer l'incontournable cabotage maritime.

Ainsi, en 1770, Bernardin de Saint-Pierre raconte comment il a rejoint Saint-Denis après avoir débarqué le 25 novembre à Saint-Paul, en franchissant la Montagne à cheval. « *Nous partîmes le 20 à onze heures du matin. Il y avait sept lieues à faire. La flûte partait le soir ; il n'y avait pas de temps à perdre. Nous prîmes congé de nos hôtes. Nos chevaux grimperent d'abord la montagne de Saint-Denis, par des chemins en zigzag pavés de pierres pointues. Ils étaient très vigoureux et leur pas était sûr, quoiqu'ils ne fussent pas ferrés, suivant l'usage du pays...* ».

Le cheval occupa une place de plus en plus importante à Bourbon. Au fur et à mesure que leurs revenus augmentaient, les colons cherchèrent à améliorer la race par l'introduction de chevaux étrangers. En 1776,

2891 chevaux étaient employés sur l'île à divers usages. Ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que l'on recensera aussi les mulets et des ânes.

années	Chevaux	Mulets	Anes
1776	2 891	-	-
1810 ²	1 402	107	88
1821	2 761	1 120	393
1822	3 312	1 444	351
1823	3 266	1 537	481
1824	3 201	1 816	538
1825	3 718	1 803	505
1826	3 989	2 138	489

Situation des troupeaux, Essai de statistique de l'île Bourbon, considérée dans sa topographie, sa population... 1828, Pierre Philippe Urbain Thomas.

En vertu d'une fameuse « théorie des forces » qui régissait à l'époque la « gestion » de l'esclavage dans les colonies, l'administration de Monsieur de Freycinet (gouverneur de Bourbon de 1821 à 1827) comparait la force d'un homme à celle d'un âne, celle de quatre hommes « valant » la force d'un bœuf, six esclaves à un mulet ou bien encore huit hommes à un cheval...

2 - Les mesures prises à l'encontre des animaux en liberté expliquent la baisse importante de la population équine entre 1776 et 1810. Il faudra attendre près de trois décennies (après le départ des Anglais) pour dépasser l'effectif équin de 1776.



Ile Bourbon. Route de St-Paul, 14 juin 1848, Caroline Viard. Coll. ADR

la Buse

et la « tête de cheval »

Les pirates n'avaient nul besoin de littérature pour retrouver leurs trésors, tout au plus de quelques coordonnées. Aussi nombreux furent les chercheurs d'or à avoir essayé de décrypter les signes ou cryptogrammes indiqués sur les cartes laissées par les flibustiers. En 1994, un Réunionnais, Bibique, de son vrai nom Joseph Guy Germain Tipveau, fut à deux doigts de les déchiffrer : il aurait en effet résolu une intrigue capitale en se rendant compte qu'il y avait un lien entre le parchemin du célèbre pirate La Buse et la pierre gravée aujourd'hui exposée dans le hall de la mairie de La Possession, et qui aurait été découverte dans la Ravine à Malheur, sur le chemin Crémont, rebaptisé chemin des Anglais. Selon Bibique, ce gros caillou que les pirates appelaient « Tête de cheval » aurait eu pour mission d'indiquer, quand il se situait à sa place d'origine, l'orientation précise du site où La Buse avait caché son trésor. Hélas, en l'extrayant de son site naturel, on aurait également perdu le lieu exact de son emplacement d'origine.



CARAMEL
 ALIZE
 VIZIR
 NOMADE
 NATIONAL
 KALIE
 LOUSTIK
 LUNAROSA DE GIBONNIERE
 PLAISIR
 NUANCE DU SOLEIL
 ROSE DE
 DOLLY
 RADJA
 KANNELLE PAYS
 KARNAC DE ...
 QORIK DE CHABOT
 JINNIE DE STE ROSE
 JOELY DE LA BERGERIE
 QUOSSALAFE DE PANOLI
 ARISTO VAN...BEL...

En 1826 on dénombre à Bourbon plus de 6 600 équidés, toutes races confondues. Cette population va doubler en une trentaine d'années, puisqu'on dénombre plus de 12 800 têtes, en 1860³. À cette époque ce seront surtout des mulets : leur effectif passe dans la période 1826/1860 de 2 130 à plus de 8 200 têtes. Car avec l'abolition officielle de l'esclavage en 1848, il faut compenser cette main-d'œuvre, d'autant que c'est désormais l'ère d'une l'industrie agricole qui exporte. Au cours de la même période, on voit la population coloniale passer de moins de 100 000 habitants à plus de 200 000, entraînant un doublement des besoins notamment en cultures vivrières. Les habitudes ont bien changé, et l'économie aussi. Jamais plus, les chevaux ne reviendront aussi nombreux brouter nos vertes prairies.

Aujourd'hui en ce début du 21^e siècle, avec un effectif équidé estimé à 1 500 têtes⁴, et une population s'élève au quadruple, on peut s'étonner qu'il y ait eu ici une telle activité équine.

Mais si la mémoire collective a progressivement oublié ses us, si nos anciens ne se souviennent plus des récits de leurs aînés, heureusement des œuvres de plusieurs artistes et photographes de la première heure, ont été conservées notamment au musée Léon Dierx, aux archives départementales et à l'Iconothèque Historique de l'océan Indien qui disposent des aquarelles de Caroline Viard, des estampes de Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent ou des gravures de l'illustre Louis Antoine Roussin⁵ dont plusieurs sont de superbes représentations de la vie quotidienne avec chevaux et cavaliers. Par ailleurs nous pouvons jouir aussi d'une abondante littérature⁶ avec tous les écrits de l'administration coloniale et d'autres récits plus romanesques, qui nous restituent des témoignages équestres, inséparables de cette histoire créole.

Dans le présent ouvrage il n'était pas prévu d'écrire dans le détail l'histoire de ces premiers chevaux mais force est de constater qu'elle mériterait d'être réalisée par un historien.

3 - *Notes sur l'île de la Réunion (Bourbon)*, Louis Maillard, 1862.

4 - En 2008 : « les estimations les plus hautes faites par les professionnels de la filière locale vont de 1250 à 1600 équidés » cf. p. 43 - Etude 2007/2008 (Bureau Hippocampe) « Diagnostic des activités équestres région Réunion ».

5 - Louis Antoine Roussin (1819/1894) était tout à la fois peintre, dessinateur, photographe et journaliste. Dès 1846 il crée à Saint-Denis un atelier de lithographie qui nous laissera de nombreux témoignages de cette époque coloniale.

6 - Parmi ces récits on peut citer les nombreux récits de M. Simonin (1861) *Voyage à l'île de la Réunion* qui parcourt presque toutes les communes tant à pied qu'à cheval ou mulet ; *Les souvenirs coloniaux* de Pierre-Urbain Thomas ; *l'histoire de l'île Bourbon (1843/1848)* par Georges Azéma ; *Voyage aux colonies* de Jean-Auguste Billiard. Ou les différents *Recueils pour servir l'histoire...*, qui rassemblent les écrits des rapporteurs et des gouverneurs pour tenir informée la métropole.

Elle nous apporterait un nouveau point de vue sur les habitudes locales, sur nos relations commerciales et maritimes. Elle nous décrirait plus précisément les politiques coloniales qui ont fait et défait l'usage du cheval au fil du temps. Elle nous parlerait de nos relations administratives avec la lointaine France, avec notre voisine, la grande île Madagascar, et avec nos frères ennemis devenus amis, à l'île de France.

Il est impossible de résister à cette joie de vous en donner des exemples.

Avec le peuplement du 18^e siècle, les chevaux, ânes et mulets qui partageaient la vie des aristocrates, des grands propriétaires terriens, des ecclésiastiques et des hauts fonctionnaires, apparurent tout naturellement dans tous les paysages, des champs aux usines, où ils circulent d'abord montés, puis attelés.

Dans cette colonie, île sauvage et montagneuse battue par la houle, soumise aux caprices des tropiques, vierge d'infrastructure, les chevaux étaient arrivés par bateau pour faciliter les déplacements des hommes puis des marchandises.

Ainsi, dans les premiers récits de missionnaires, lit-on que le cheval servait à se rendre de cure en cure, mais aussi pour visiter les « familles de noirs » installées de loin en loin sur le vaste territoire de chaque commune.

Noms des quartiers	Bœufs	Chevaux et Jumens (sic)	Mulets	Anes et Anesses	Charrettes
Saint-Denis	280	140	180	70	40
Sainte-Marie	300	190	280	140	60
Sainte-Suzanne	80	342	262	122	110
Saint-André	195	169	182	-	78
Saint-Benoît	80	110	150	30	100
Sainte-Rose	110	72	52	6	19
Saint-Joseph	12	88	6	2	-
Saint-Pierre	80	800	180	22	36
Saint-Louis	60	160	15	8	18
Saint-Leu	50	65	30	6	-
Saint-Paul	120	1 130	200	75	25
TOTAUX	1 367	3 266	1 537	481	486

Transport par terre, situation au 1^{er} janvier 1823.
Essai de statistique de l'île Bourbon (...), 1828, Pierre Philippe Urbain Thomas.



GUASON
 SAPHIR
 RINGO
 MACAO
 ROYAL
 PHÉE
 OKAYA
 RAJA
 MAGIC
 TOPAZE
 GRANDE HOULE HN
 PYRRHA DES ROCHES
 QUADIDJA DE LACOUR
 ROCKY
 SAFRAN
 TARZAN
 SONATE DE LA VERRERIE
 CALYPSO
 SCARLETT
 HIDALGO

Dans le tome 10 des « Mémoires de la congrégation de la mission », on peut lire une anecdote du temps où la colonie cherchait par tous les moyens à renflouer ses caisses : « *Nous n'avons pas oublié qu'au plus fort des idées révolutionnaires, le quartier Saint-André avait été supprimé. La paroisse avait suivi le sort de la commune. [...] (son curé) M. Grosdidier, nous a-t-on dit, avant d'être prêtre, avait été Capitaine de cavalerie. Il avait deux chevaux pour le service de sa paroisse. Dans un moment où on les mettait en réquisition pour le service de la colonie, on se présenta à la cure de Saint Pierre pour saisir les biens, mais on le trouva à la porte de son écurie, deux pistolets à la main - sans doute qu'ils n'étaient pas chargés. Le premier, s'écria-t-il, qui se présentera pour saisir mes chevaux est sûr de mordre la poussière. En voyant sa résolution, on le laissa tranquille* ».

Vers 1860, le cheval fut le moyen utilisé par l'équipée de Louis Maillard pour rejoindre la source sulfureuse de Mafatte : « *Le chemin de Mafatte est actuellement très mauvais. Après avoir dépassé l'établissement Troussail, on entre dans le lit de la rivière des Galets, dont on ne sort presque*

*plus, sur un parcours d'environ 16 000 mètres, parcours que l'on peut faire à cheval, grâce à un tracé exécuté aux frais de la commune de Saint-Paul (...) Le nouveau tracé en cours d'exécution aura 22 000 mètres de longueur, et pourra être franchi à cheval sans aucune difficulté.*⁷ »

Transport également choisi pour la première fois par Jean Milhet Fontarabie⁸ : « *Le maire-conseiller en septembre 1873 se rendant à cheval de Saint-Paul à Saint-Denis en passant par le littoral, faisant une entrée très remarquée au siège du Conseil Général.* ».

Autant de pistes et chemins si périlleux qui ne sont évidemment plus praticables pour les loisirs à cheval, en ce début de XXI^e siècle !

Nos valeureux chevaux et mulets étaient aussi très largement utilisés aux côtés des bœufs, pour tirer des charrettes pleines de fournitures et de vivres déchargés de tous les bateaux venus de France afin d'approvisionner la colonie, et des « bâtiments de commerce » venus de la côte orientale de l'Afrique, de Madagascar ou encore de la route des épices, faire escale au Comptoir de la Compagnie des Indes.

7 - Extrait de *Notes sur l'île de la Réunion (Bourbon)*, pp. 138-139, Louis Maillard, 1862.

8 - Jean Milhet Fontarabie est né en Dordogne en novembre 1828. Médecin de formation, il a exercé quelques années à Madagascar, en particulier à la cour de la reine Ramanavaloa I. Installé à St-Paul, devenu maire en 1872, puis Conseiller Général, il parvint à persuader le Directeur de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Laugier, de l'intérêt d'une voie de circulation terrestre entre La Possession et St-Denis au pied de la falaise. Une expérience tentée au début de 1873 se révélant positive, les travaux officiels de construction d'une route, ou plutôt d'une piste sont entrepris et achevés cette même année. *Petite Histoire du quartier du « Bas de la Rivière St Denis » avec M. David Huet, historien et écrivain pour « les Amis de l'Histoire »*. www.dcrp.free.fr



Chapelle du quartier Saint-Louis, avril 1848, Louis Antoine Roussin. Coll. ADR



GRANDE HOULE HN
 PYRRHA DES ROCHES
 QUADIDJA DE LACOUR
 ROCKY
 SAFRAN
 TARZAN
 SONATE DE LA VERRERIE
 CALYPSO
 SCARLETT
 HIDALGO

Et c'est pour améliorer l'industrie sucrière et surtout pour faire face « au manque de courant d'eau, source habituelle d'énergie pour les moulins » de certaines régions de l'île, qu'ils devinrent dès 1823, pure force motrice, pour faire tourner les nouveaux moulins des usines de canne. Dans « Voyage aux colonies orientales » d'Auguste Billiard on découvre que c'est à Charles Desbassayns, le 7^e enfant de Mme Desbassayns, alors femme propriétaire du plus grand domaine industriel agricole de toutes les colonies, que l'on doit cette innovation. Après ses études réalisées à Paris puis aux États-Unis, Charles achète en 1809 une plantation dans le quartier du Chaudron. Il y plante de la canne et va y installer sa première sucrerie, la plus moderne de l'époque avec laquelle il sera même « à la pointe de la technologie sucrière mondiale ».

Il innove ensuite en important de la firme londonienne Henkel et Dubuisson « une batterie de trois moulins verticaux en fer, mûs par un manège entraîné par des mulets... ». Rapidement la technologie se démultiplie et l'on apprend qu'en 1823, ce sont jusqu'à 90 moulins à sucre sur les 168 existants, qui tournaient à la force motrice des mulets ou des bœufs.

Mais cette énergie durable et renouvelable comme on dit aujourd'hui, sera rapidement et progressivement remplacée par celle des « machines à vapeur qui permettent aux moulins de produire encore plus de sucre »⁹. Innovation introduite quelques années plus tard par le frère de Charles, Joseph Desbassayns, ce qui rendra de moins en moins nécessaire l'emploi de la motricité animale. En ces temps-là pour entretenir ces milliers d'animaux de travail et faire tourner cette industrie agricole, les grands domaines sucriers comme à Stella se dotent d'ateliers de bourrellerie, de maréchalerie ou de charronnage, nécessitant des savoir-faire et métiers artisans qui suivront l'évolution de l'industrie agricole, avant de disparaître totalement.

Dès le début de la colonie, les chevaux sont aussi utilisés dans la maréchaussée¹⁰ qui deviendra plus tard la Gendarmerie. Dans « Mémoires de la congrégation de la mission » est décrite l'arrivée de M. de la Bourdonnais, gouverneur général des Mascareignes dont l'intention était d'exécuter des fortifications sur les îles et d'armer tous ses habitants de 15 à 60 ans.

9 - Jean-François Géraud, *Des habitations-sucreries aux usines sucrières : la "mise en sucre" de l'île Bourbon, 1783-1848* (Thèse en Histoire), La Réunion, université de La Réunion, 2002.

10 - « En 1720, la Maréchaussée est symboliquement placée sous l'autorité administrative de la Gendarmerie de France, corps de cavalerie lourde assimilé à la maison militaire du roi, qui sera dissous le 1^{er} avril 1788. En 1791, elle prend le nom de « Gendarmerie nationale ». Force de police à statut militaire, elle est déployée sur tous les territoires de métropole et d'outre mer.

« [...] il établit six classes, dans l'une desquelles les habitants sont obligés d'entrer à leur gré [...]

1 - celle des gendarmes destinés à combattre à pied ou à cheval, chacun avec quatre Noirs portant haches, serpes, pioches et pics.

2 - les Dragons destinés également à combattre à pied ou à cheval, chacun avec deux Noirs munis de haches et de pioches.

3 - les Grenadiers, combattant à pied, chacun avec un Noir portant hache.

4 - les habitants honnêtes en état de se fournir d'armes et d'uniformes.

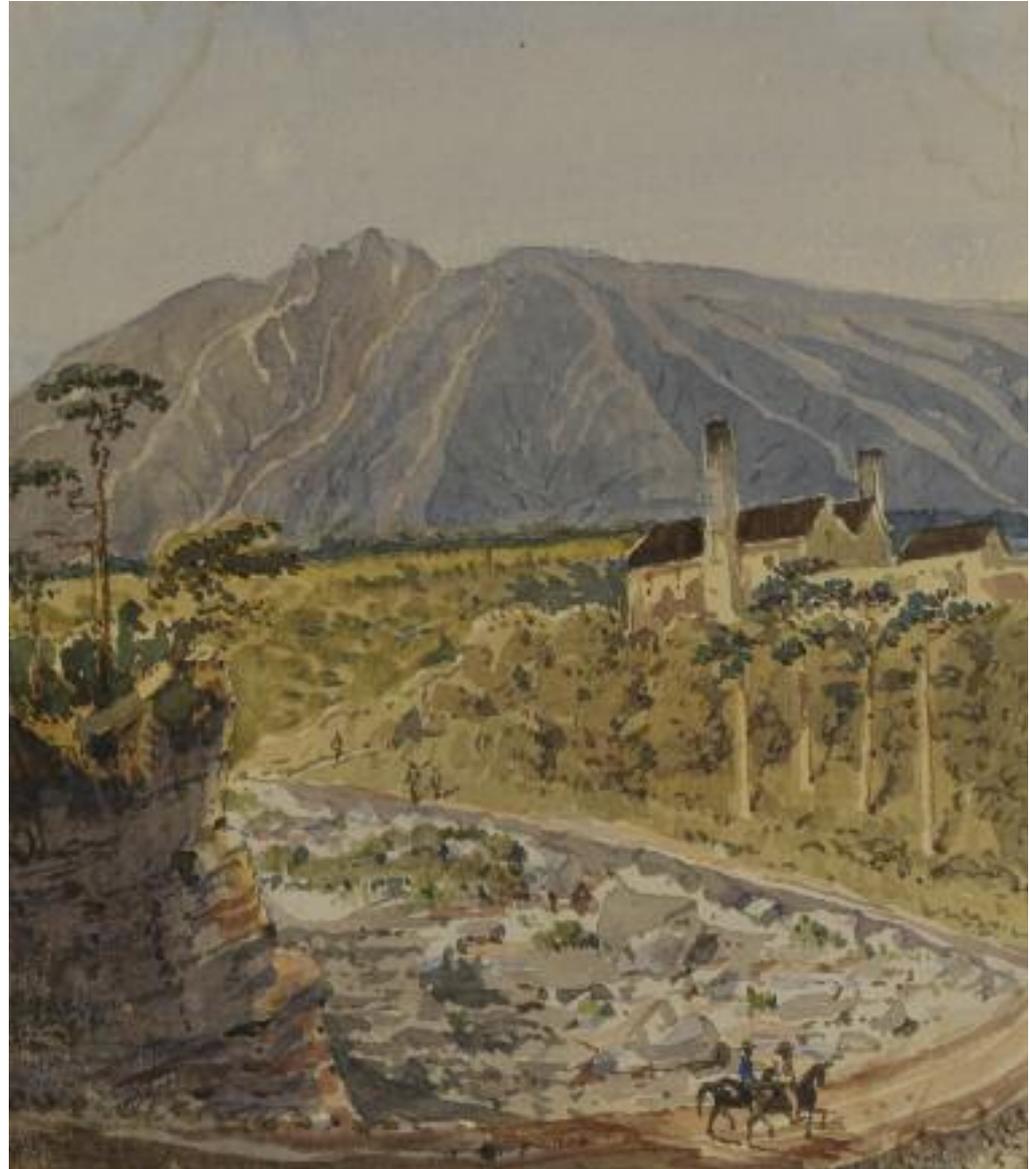
5 - les pauvres qui ne peuvent se fournir d'arme ni habillement.

6 - les lâches, les paresseux et ceux qui ne sont pas portés de bonne volonté à servir la patrie. »

Un autre texte¹¹ témoigne enfin de la présence des chevaux dans la gendarmerie :

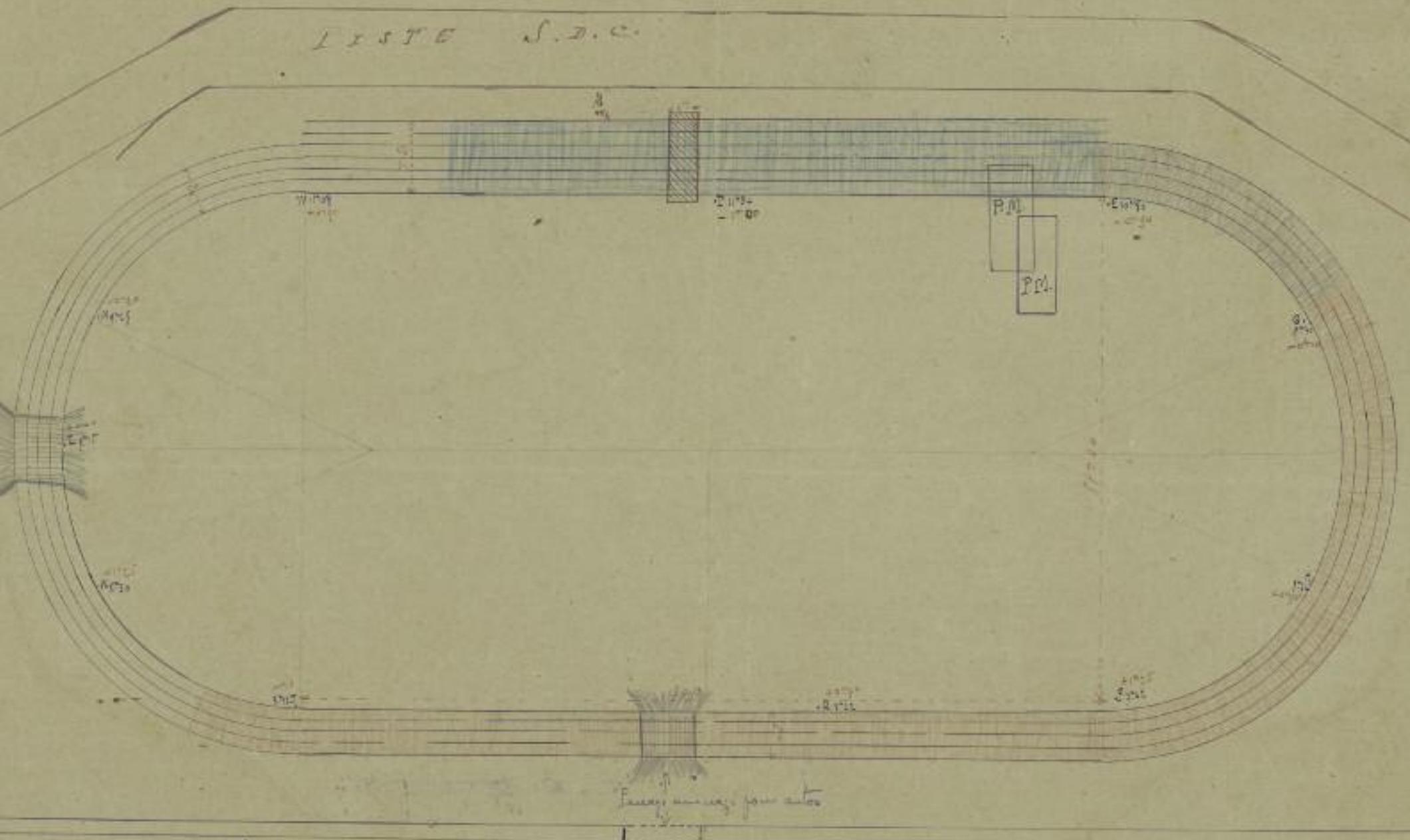
« Le 6 septembre 1840, la gendarmerie des colonies devient la gendarmerie coloniale, son effectif est de 4 officiers, 5 maréchaux des logis, 11 brigadiers et 80 gendarmes à cheval. Un an plus tard, une compagnie de gendarmerie à cheval, composée de 100 hommes débarque de la frégate La Fortune le 21 octobre 1841. »

11 - La compagnie de gendarmerie de la Réunion (1765-1906), Michel Germain, Association du Patrimoine et des Traditions de la Gendarmerie.



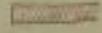
Arrivée à l'établissement du Tampon, 1866, Hippolyte Charles Napoléon Mortier de Trévis. Coll. ADR

LISTE S.D.C.

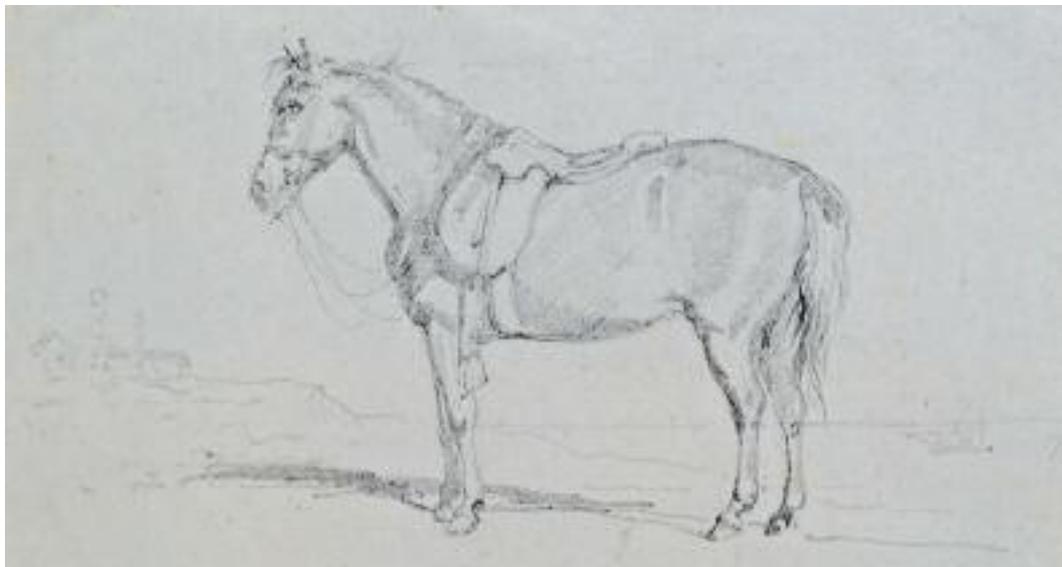


Legende

- P.M. - pari mistral - ou premiere position
- P.M. - " - " - de planee (position actuelle)
- P.M. - partie au della presque terminee (max. opp. feuille)
- partie de la piste a niveau
- partie a reblois (terminée)
- blanchete a terre a l'interieur

 part d'act permettant l'accès des turbines

Les temps modernes



Mam'selle, (1861-1866), Hippolyte Charles Napoléon Mortier de Trévisse. Coll. ADR.

Après plus de deux siècles d'histoire qui ont fait l'île Bourbon, c'est vers la deuxième moitié du XIX^e que les usages des chevaux, ânes et mulets sont à l'apogée de leur utilité et, en même temps, de leurs effectifs.

De nouveaux usages...

C'est en 1662 à Paris qu'un certain Pascal Blaise inventa les transports en commun à cheval. Il avait obtenu de Louis XIV le privilège de fonder une entreprise de carrosses publics autour de la capitale. Plus tard, au début du XIX^e, le royaume développa le service des omnibus à chevaux sur tout son territoire.

À La Réunion, c'est en 1855 que les premiers hippomobiles assurent les liaisons entre les

principales villes de la colonie. Ces diligences étaient généralement tractées par quatre ou six chevaux pour les « express », même si c'étaient plutôt des mules qui étaient alors utilisées.

Plus tard, après la mise en service du chemin de fer, devant les gares de l'île, attendront les voitures et diligences qui prendront en charge les voyageurs.

Savoureux témoignage d'un temps où les voyages se faisaient en diligence, Jean-Michel Raffray, collaborateur à l'*Album de l'île de La Réunion*, raconte une expédition qui fait un crochet chez Célimène, la muse de Trois-Bassins, en 1863 : « Lorsque la diligence qui fait le service entre Saint-Paul et Saint-Leu a gravi lentement les hauteurs du Bernica, puis cette partie de la route qu'on appelle les hauts de Saint-Gilles et que les chevaux qui la traînent commencent à prendre le trot dans les pentes de la Saline, tout à coup à un des coudes de la route, vous apercevez sur le bord de chemin une modeste posada ombragée de badamiers et entourée d'un vaste champ de cannes à sucre. Alors si le véhicule contient des voyageurs, si le conducteur y a remarqué quelques figures étrangères, quelques silhouettes de touristes exotiques, l'automédon¹² ralentit la marche de ses haridelles¹³ qui se prêtent immédiatement de fort bonne grâce à cette douce invitation au repos, et se penchant

12 - Cocher, conducteur.

13 - Mauvais cheval efflanqué.

alors à l'intérieur de la voiture, il crie de la voix la plus douce qu'il lui soit possible de trouver :
- Messieurs, voulez-vous vous rafraîchir chez Célimène ?».

Le cheval, symbole de prospérité

Nous sommes au milieu du XIX^e siècle, l'esclavage a été aboli, les nouveaux affranchis quittent les champs au moment même où la canne à sucre représente une valeur inestimable spéculative pour les colons. Les années 1850/60 sont celles de l'âge d'or de la production sucrière. Et les propriétaires exhibent leur richesse à l'hippodrome de La Redoute à Saint-Denis ! Tous les dimanches, c'est la parade, on se promène le long du Barachois. À l'image de la toute puissante automobile aujourd'hui, le cheval devient alors le symbole de la prospérité.

Voici d'ailleurs ce que décrit le sieur Michel Simonin, voyageur du XIX^e siècle, lorsqu'il visite La Réunion en 1861 : « Dès que les rayons du soleil s'inclinent obliques à l'horizon, dès que la chaleur de la journée commence à disparaître, c'est là qu'après la sieste les dames viennent étaler leurs étincelantes toilettes. C'est là qu'on aperçoit aussi dans tout leur luxe les pittoresques costumes des domestiques venus de l'Inde... De la voiture découverte dans laquelle j'étais placé, je pus à mon aise, par de simples coups d'œil donnés à droite et



Le Bois Rouge-Quartier-Français,
1884, Louis Antoine Roussin.
Coll. ADR

à gauche, me livrer à une véritable étude de botanique coloniale. Les cannes à sucre dressent dans les champs leur tige svelte, surmontée souvent d'une aigrette, et dans les jardins se trouvent à la fois réunis le bananier aux grappes pendantes, le cocotier au tronc élancé, le badamier aux formes originales, le manguier au feuillage touffu, l'évi ou arbre de Cythère, le pignon d'Inde à la noix huileuse, l'arbre à pain originaire de Taïti, le vacoa dont on tresse les feuilles en nattes et en paniers, le papayer au tronc sans branches en forme de colonne, et qui porte pour chapiteau une couronne de melons verts ».



Saint-Denis. Calèche du gouverneur, rue de Paris, 1902-1906, Gaston Bidet. Coll. ADR.

L'art de paraître

Bien entendu, c'est en calèche¹⁴ que l'élite de la bourgeoisie bourbonnaise se déplaçait, notamment dans les principales rues de Saint-Denis où l'on croisait également des fiacres¹⁵. Le dimanche, les familles vêtues de leurs plus belles toilettes se rendaient ainsi à la messe ou se promenaient sur les domaines, au milieu des champs de cannes.

Et c'est ainsi qu'on vit s'ériger les premiers guétalis¹⁶ à l'angle des cours murées, généralement utilisés par de jeunes filles

discrètes pour observer en contrebas les passants dans la rue sans être remarquées, ou bien encore pour discuter avec les gens qui, à cheval ou en voiture, se retrouvaient, surélevés, à leur hauteur. Parfois, enfin, à La Réunion comme ailleurs, l'image du cheval prêtait à certaines métaphores. Ainsi, dans ses récits de voyage, Simonin raconte-t-il sur quel ton Célimène répliqua à celui qui lui reprocha de n'être qu'une « sang mêlé » : « *Je suis mulâtresse, c'est vrai, mais mon mari est de race blanche, et il est de règle que le cheval ennoblit la jument* ».

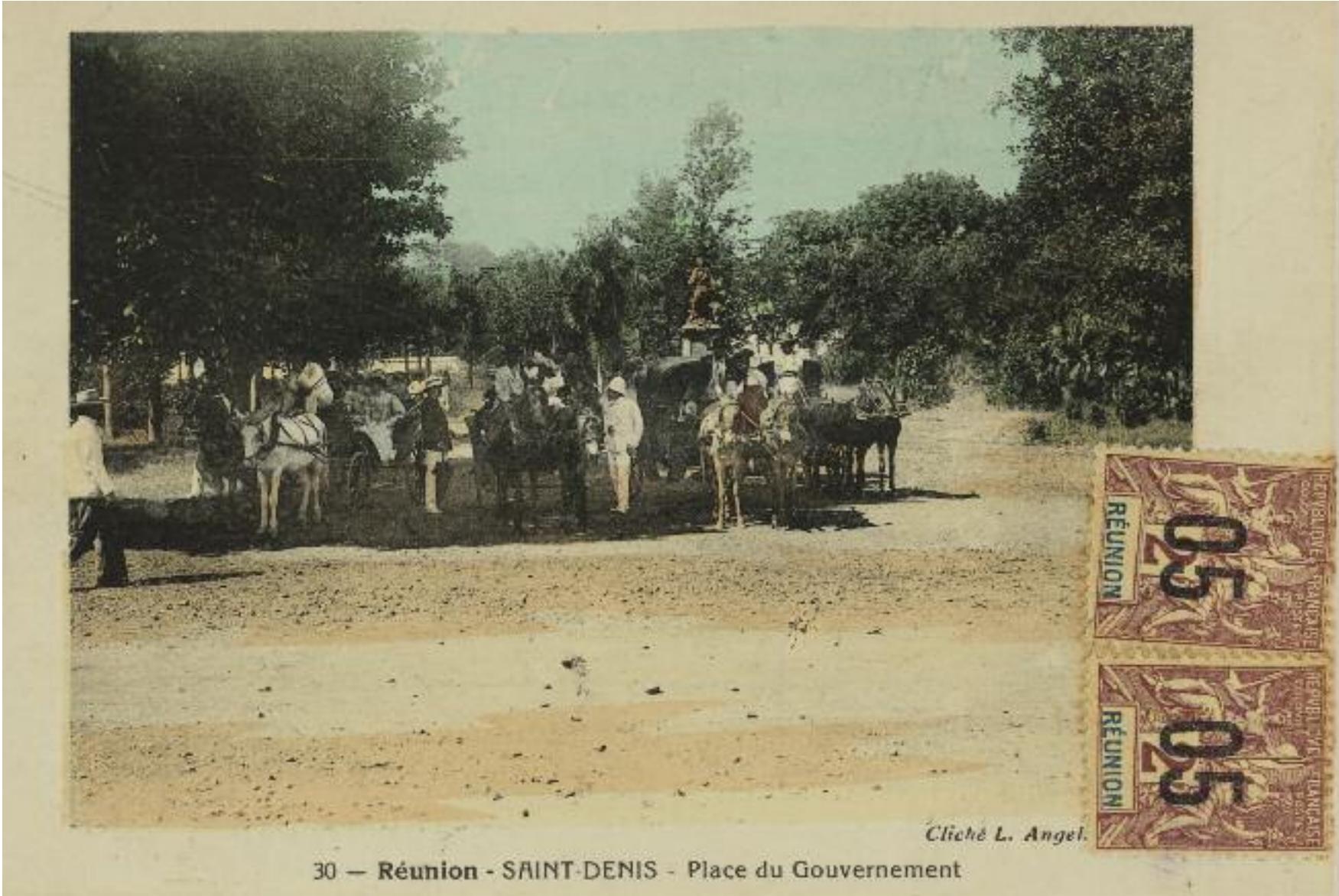
Tout étant fait à cette époque pour améliorer les accès de communication autour de l'île, les premiers transports en commun tractés par des mulets font leur apparition. Mais très vite le marché du sucre s'effondre et plonge l'île dans la crise. Tant bien que mal, certains propriétaires parviennent à préserver leur rang en conservant près d'eux leurs plus beaux chevaux tandis que les autres colons, soumis à de rudes privations, les mettent au service exclusif de leurs exploitations.

Plus tard, lorsque le chemin de fer inauguré en 1882 reliera Saint-Benoît à Saint-Pierre, les omnibus à chevaux continueront quelques temps à compléter la desserte de l'île.

14 - Voiture à 4 roues, découverte, avec capote à soufflet, et siège surélevé pour le cocher.

15 - Voiture à cheval, ancêtre des taxis, qu'on louait à la course ou à l'heure.

16 - Kiosque typique de l'architecture créole réunionnaise.



30 — Réunion - SAINT-DENIS - Place du Gouvernement

Réunion - Saint-Denis - Place du Gouvernement, carte postale, (1903-1913), Cliché L. Angelin - Coll. ADR



Sir Robert Townsend Farquhar,
Coll. Mauritius Turf Club.

Les premières courses et l'influence anglaise

Qui sera le plus rapide ? À force de sillonner l'île pour délivrer leurs messages, les coursiers, lit-on parfois dans certains récits, se défiaient avec un entrain tel qu'ils seraient à l'origine des courses de chevaux ! D'autres explications plus rationnelles soulignent davantage l'influence du modèle métropolitain sur des colons désireux de vivre à nouveau l'exaltation des réunions hippiques. C'est vers le milieu des années 1840 que l'on peut dater à Bourbon les premières compétitions organisées par de grands propriétaires sur leurs domaines, à Saint-Pierre (où se situe La Balance aujourd'hui), à Savannah, dans l'Ouest, et à La Redoute.

Ainsi les colons fortunés se retrouvaient-ils le long de pistes sableuses bordées d'herbe taillée par d'anciens esclaves sur lesquelles s'affrontaient des Pur-Sang anglais importés de Maurice (anciennement Isle de France) ou de Madagascar, phare des colonies Françaises dans l'océan Indien. Ces « cracks » témoignaient encore en quelque sorte de l'ancienne occupation britannique (1810-1814) qu'incarna le gouverneur Sir Robert Farquhar¹⁷

dont l'épouse, Lady Maria¹⁸, se passionnait pour les chevaux.

L'engouement pour les compétitions incita les propriétaires réunionnais à créer une filière d'élevage. Et c'est ainsi que sous l'égide du gouverneur Ezéchiel Barolet de Puligny (1850-1851), deux haras furent constitués, à la Providence et à la Plaine des Cafres.

À Maurice, où Sir Farquhar s'était installé en 1811, les premières courses se déroulèrent le 25 juin 1812, alors que parallèlement était créé le *Mauritius Turf Club*, promu avec ferveur par l'audacieuse Lady Maria.

À La Réunion, nom qui remplaça celui de Bourbon en 1848, il fallut attendre 1852 pour qu'une société similaire au Turf Club de Maurice, la *Société des Courses et d'encouragement*, voie le jour. Pour autant, les courses suscitaient tant de passion que les hippodromes du Champ de Mars à Port-Louis et de La Redoute à Saint-Denis virent sans tarder s'affronter des champions provenant de l'île sœur. Les haras ayant été créés pour faire les courses, la Société des Courses, dont le but était de leur gestion, perdurera jusqu'en 1954, réactivée en 1952 à l'occasion de son centenaire, après sa mise en *stand by* dans les années 1940, à l'occasion des dernières courses de la Redoute.

17 - Sir Robert Townsend Farquhar, le premier gouverneur anglais de La Réunion.

18 - Maria Frances Geslip née « de Latour », Française, mariée à Sir Robert Townsend Farquhar.

Repères chronologiques

Vers 1200 : les origines des courses en Angleterre.

1671 : premier meeting régulier à Newmarket.

1750 : naissance du Jockey Club, "gouvernement" des courses plates en Angleterre.

1776 : En France, premier hippodrome sur la plaine des Sablons. Fontainebleau et Vincennes suivent.

1833 : rédaction du "manifeste", acte de naissance du "Comité de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France".

1834 : première réunion à Chantilly.

1836 : premier Prix du Jockey Club

1840 : premier succès d'un cheval d'une écurie française en Angleterre (Beggarman appartenant au duc d'Orléans, monté par le comte de Cambis dans la Coupe de Goodwood).

1857 : inauguration de l'hippodrome de Longchamp.

1865 : apparition du pari mutuel inventé par Joseph Oller. Victoire de Gladiateur dans le Derby d'Epsom.

1874 : premier Grand Steeple-Chase de Paris

1887 : interdiction des bookmakers.

1891 : loi organique subordonnant les sociétés de courses au ministère de l'Agriculture.

1912 : mesure antidopage (prélèvement de salive).

1920 : création du Prix de l'Arc de Triomphe.

1930 : naissance du Pari Mutuel Urbain (loi de finances autorisant les sociétés à organiser les paris hors des hippodromes).

1954 : création du Tiercé.

1983 : nouveau statut juridique pour le PMU qui devient un groupement d'intérêt économique.

source : France Galop



Champ de Mars, Port Louis, Mauritius, 1880, Numa Desjardins. Coll. privée.



*Isle of France No. 4. Port Louis, from the Champ de Mars,
R. Temple © National Maritime Museum*



Courses de 1849. Sur la Plaine de la Redoute St-Denis. Novembre 1849, Louis Antoine Roussin. Coll. ADR



Hippodrome sur la Plaine de la Redoute, course de 1853, Louis Antoine Roussin. Coll. ADR



Ruban de la Société des courses de La Réunion, 1880. Coll. Arno Bazin



Saint-Denis, La Redoute, piste des courses de chevaux, 1890-1920, Familles Morange et De Tourris. Coll. ADR

Les courses face aux événements

Malgré la crise sucrière qui, au mitan des années 1860, après une courte période d'opulence, frappa durement la colonie ; malgré l'ouverture du canal de Suez qui, en 1869, coula la navigation par les îles, isolant un peu plus l'ancienne Bourbon ; malgré la Grande Guerre qui mobilisa plus de 14 000 Poilus réunionnais, malgré le marasme d'un durable ravage économique qui s'étendit jusqu'après la Deuxième Guerre mondiale, malgré tout ces obstacles, les courses hippiques furent la principale distraction sur l'île durant ces sombres décennies. Une sorte d'exutoire, de respiration dans la morosité ambiante ; et ils

étaient chaque week-end des centaines à se réunir sur l'hippodrome de La Redoute où les plus modestes observaient le ballet de la bourgeoisie autour des belles limousines. Le rêve à portée de cravache...

À l'origine utilisé pour le fonctionnement des usines, le cheptel mulassier dépassait largement au milieu du 19^e siècle celui des chevaux de selle. Mais avec les progrès de la mécanisation, puis l'inauguration du « ti-train » en 1882, l'ère des diligences et des chaloupes fut progressivement enterrée. Le chemin de fer qui reliait les villes du littoral entre Saint-Pierre et Saint-Benoît, s'imposa pendant près de quatre-vingts ans comme le meilleur moyen de transport de voyageurs et de marchandises.



Jeunes filles arrivant aux courses, 1890-1920, Familles Morange et De Tourris. Coll. ADR



Saint-Denis, Champ de Courses (1903-1920), carte postale, cliché L. Angelin. Coll. ADR

Les cracks de la rue des Remparts

Au début des années 1920, Antoine Valliamé, commerçant à Saint-Denis, possédait l'une des plus belles écuries de La Réunion. Située rue des Remparts, aujourd'hui rue Lucien-Gasparin, la maison familiale occupait une partie du terrain, l'autre étant dévolue au bâtiment qui abritait une douzaine de chevaux achetés en Afrique du Sud, à Madagascar et en Australie. Leurs noms ? Bagatelle, Radiophonie, Café au Lait, Lady Cloud, Excellente...

Quant aux jockeys embauchés par les Valliamé, ils étaient rarement réunionnais. Venant de l'île Maurice le temps des courses, ils disposaient d'un petit logement au-dessus des écuries. « Après les victoires, ils avaient droit à des vacances à l'hôtel d'Hell-Bourg ! » raconterait en 1998 au journaliste Alain Dupuis, Marie-Antoinette Soubou, fille d'Antoine Valliamé. Parmi les chevaux de son père, Marie-Antoinette gardera surtout le souvenir d'Excelsior qui, en novembre 1924, remporta au cours d'une même après-midi deux épreuves ! « *Ce bel étalon avait toujours fait honneur à l'écurie. Le public l'adorait. À chacune de ses victoires, lorsqu'il regagnait la rue des Remparts, les gens l'escortaient depuis La Redoute. Je les revois se bousculant, riant et distribuant à ce cheval caresses et baisers. C'était extraordinaire.* »

Les paris :

les « bookmakers » et le PMU...

L'histoire du pari mutuel avait commencé en 1857 quand, pour mettre un terme aux tricheries autour des paris, un catalan du nom de Joseph Olier inventa un système de jeu basé sur la mutualité, où les gagnants se partagent l'argent des perdants. Mais en 1874, un arrêté de la Cour d'Appel de Paris condamnait les officines de paris mutuels, les assimilant à des maisons de jeu de hasard. Résultat : les parieurs se ruèrent vers les bookmakers qui prospérèrent pendant deux décennies, au détriment de l'État et des professionnels de l'élevage qui voyaient ainsi de confortables recettes leur échapper.

Finalement, avec la Loi du 2 juin 1891, le pari mutuel devint seul jeu légal autorisé. Le succès fut immédiat : les bookmakers disparaissent, tout au moins en métropole...

Le 16 avril 1930, les Sociétés de Courses, seules habilitées depuis 1891 à organiser des courses et gérer les paris, sont ensuite autorisées à prendre des paris en dehors des hippodromes : elles créent alors le PMU (Pari Mutuel Urbain), officiellement lancé à Vincennes en 1931, lequel acquiert de fait un statut de monopole en matière de paris.

« En 1936,
le service vétérinaire
de La Réunion compte
1280 chevaux ou juments,
1644 mulets
et 1129 ânes et ânesses.
En 1941, on ne compte plus
que 841 chevaux,
1459 mulets
et 771 ânes.
La guerre, le blocus
et la mécanisation
sont passés par là. »

Exposition « Prochain arrêt Stella » /
Histoire des transports à La Réunion,
musée Stella Matutina, Artis Facta,
ESOI, Patrimoine et Musée.



Louis Mas conduit l'un de ses chevaux à La Redoute, vers 1930, Coll. Mas.



Louis Mas posant avec un cheval devant sa maison, vers 1930. Coll. Mas.



*Champ de courses à la Redoute, 1935, Maurice Ménardeau.
Coll. Mairie de St-Denis.*

les «galops de La redoute»

Le Mémorial de La Réunion consacre tout un chapitre de son volume 5 aux "Galops de La Redoute". « Rencontres aussi prisées que les matchs de football, les courses drainent les populations de toute l'île en une véritable kermesse: pique-niques dans les "bois" de la Redoute et sur les premières rampes de la Montagne, marchands de toutes sortes, loteries, paris, regroupent des milliers de spectateurs, venus par le train, parfois en carrioles tirées par des mulets..." La saison de courses, qui débute vers la mi-octobre, dure six journées complètes et s'étale sur une période de deux mois au cours desquels la vingtaine d'écuries de l'île, qui chacune possède trois à quatre chevaux, se dispute les prix. Chaque samedi, les journaux publient le détail des courses du lendemain, la distance (qui varie entre 1000 et 3000 mètres), le nom, l'âge des chevaux (Flirteuse, Frou-frou, Muscade, Suffragette, Bengali...), des propriétaires et des jockeys (J.Day, Rabisky, Edgard, Mac-Kay et bien sûr le meilleur cavalier de l'entre-deux guerres, le prince Vinh-San, dont le frère, le prince Vinh-Chuon, est également bon jockey). Si la manifestation reste modeste - quatre à cinq courses plates par jour et rarement plus de quatre participants à chaque épreuve -, dans les tribunes et alentour, c'est une toute autre affaire! Les voitures à chevaux, puis plus tard les premières automobiles, sont rangées dans le rond central que cercle la piste.

De nombreux chevaux, souvent rescapés des courses de Tananarive, presque tous pur-sang australiens, sont attelés à quatre heures du matin, font la route et tirent la famille du propriétaire jusqu'au champ de course, à La Redoute ou bien, dans les années 1925, à l'Hippodrome du Sud, à Saint-Pierre, dont la piste, de l'avis du prince Vinh-San, "est meilleure que celle de La Redoute"! Là, l'animal est soigné, nourri, mis au frais. L'après-midi, il court, gagne parfois puis fait le voyage retour! Mais les meilleurs éléments sont transportés avec grand soin; c'est d'ailleurs ce qui causa la ruine de l'hippodrome de Saint-Pierre car le "ti train" fatigue les animaux.»

La départementalisation

C'est en 1946 que les « quatre vieilles » colonies, dont La Réunion, devinrent des départements. Annonceur d'une aube nouvelle, ce statut devait en principe leur permettre de se reconstruire avec les mêmes moyens qu'un département métropolitain.

Mais les effets se firent attendre, l'impatience puis la contestation s'amplifièrent et les grands propriétaires, pris à la gorge, durent encore moderniser leurs exploitations plutôt que de dépenser leur argent dans des courses où finissaient d'ailleurs par s'affronter, au grand dam des parieurs, toujours les mêmes montures...



Hippodrome de Grand-Bois, années 50, Coll. privée.



Armand Adam de Villiers sur le champ de courses de Grand Bois vers 1950. Coll. privée.



Concours hippique à l'hippodrome de Grand-Bois, années 50, Coll. privée.



Tribunes de l'hippodrome de Grand Bois, vers 1950. Coll. privée.



Champ de courses de La Redoute, les tribunes, aquarelle de Emmanuel Prost, d'après une photographie de André Blay.



1950 • 1980
un nouveau départ



La pesée. Coll. Archives départementales

Adieu les courses d'antan...

Les derniers cracks : Passe-Montagne, Babiole et Troky

Malgré la crise et la famine, quelques passionnés, irrésolus, désiraient à tout prix que La Redoute conserve son lustre d'antan. Mais il « fallait » pour cela que les écuries réunionnaises, dont les chevaux auraient fait pâle figure après dix années d'« abandon », recrutent quelques cracks afin d'encourager l'élevage local.

La Société des courses de La Réunion alors présidée par Gabriel Macé souhaita donc, à l'image de ce qui s'était fait à Maurice, importer pour le compte des grands propriétaires des Pur-Sang anglais et Anglo-Arabes. Bien entendu, il n'était pas question de les faire venir de l'Île-sœur ! Il en aurait été du prestige des Haras français... Voilà pourquoi Gabriel Cancre, zootechnicien à la Direction des services agricoles, fut envoyé en métropole en septembre 1951 avec la mission d'acheter une quinzaine de chevaux.

« À mon arrivée à Orly, j'ai été accueilli par des gardes des Haras Nationaux et nous sommes partis dans le Centre et en Bretagne à la recherche de perles rares » se souvient l'ancien fonctionnaire. C'est aux haras de Pompadour en Corrèze que Gabriel Cancre mise sur Passe-Montagne et Babiole. À Bourges, il acquiert Troky et

Troulala. Après qu'il eût sélectionné quatorze chevaux, ceux-ci furent acheminés en train jusqu'au port de Marseille. « Là, nous les avons embarqués sur le *Ville de Tananarive*. Durant tout le voyage, les chevaux devaient rester dans les boxes sur le pont du bateau ». On prit soin d'emporter aussi de l'avoine, de l'orge, du son de grande qualité pour les traiter du mieux qu'il était possible... En décembre 1951, après vingt-quatre jours de mer, le *Ville de Tananarive* arrivait au port de La Pointe-des-Galets. Sur les quais, une cinquantaine de personnes : le président de la Société des Course, les nouveaux propriétaires, des jockeys et quelques curieux. Afin qu'ils ne soient pas assommés par la touffeur de l'été, les chevaux furent aussitôt dispersés vers leurs écuries respectives. Cinq mois plus tard, lorsque Gabriel Macé présenta officiellement à la presse les courses à venir qui devaient fêter le centenaire de la Société (elles se déroulaient entre mai et octobre), le président précisa : « *Le voyage a été éprouvant pour les chevaux qui avaient besoin de temps pour se remettre d'aplomb. Désormais, ils sont parfaitement rétablis pour l'ouverture de la saison 1952.* »

Effectivement, le jour J, les spectateurs de la Redoute n'eurent pas à se plaindre des choix opérés par Gabriel Cancre, même si Passe-Montagne, un anglo-arabe de l'écurie Barau-Morange, se montra vite au-dessus du lot. Sa suprématie fut telle que les courses finirent



L'arrivée. Coll. Archives départementales

même par manquer parfois d'intérêt! « *Il aurait fallu acheter davantage de chevaux pour qu'elles puissent continuer* » regretta Gabriel Cancre. Mais l'importation de décembre 1951 n'aura jamais de suite.

La Redoute : une fermeture annoncée...

En 1950, l'île comptait encore quelques milliers de chevaux et autres équins nécessaires à l'activité économique (transports des personnes et des marchandises) alors qu'en matière de « spectacle » et de distraction populaires, on vit se populariser le football et les courses cyclistes...

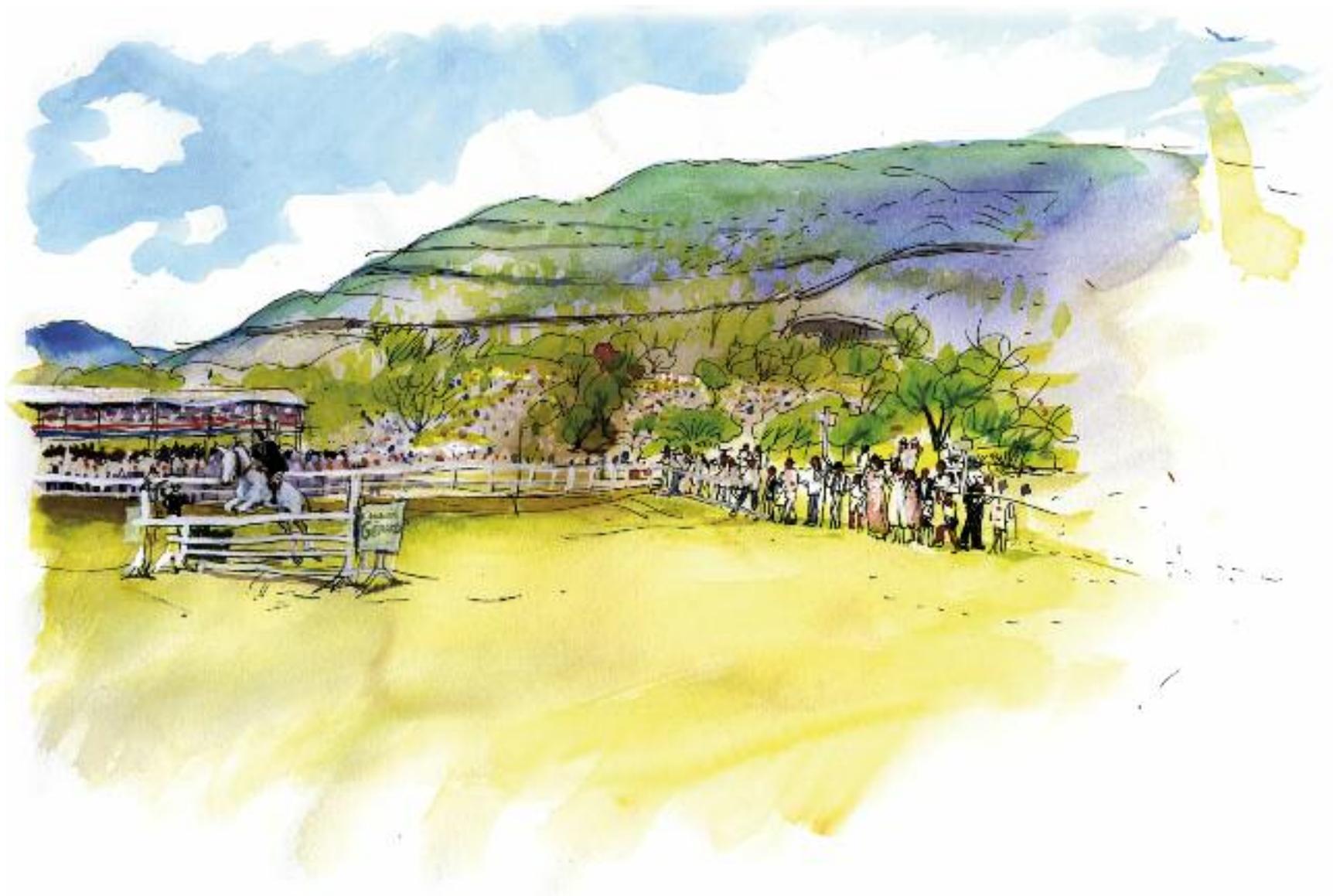
D'ailleurs, le jockey réunionnais Gaston Roussel se souvient des courses entre 1948 et 1954 et des difficultés de la Société de Courses pour relancer l'activité: « *Puisque l'entrée du champ de courses était payante, ceux qui ne pouvaient pas s'offrir un billet se regroupaient sur les collines de La Redoute pour assister au spectacle. Certains organisaient même des paris entre eux!* » Un délit qui poussa le préfet Pierre Philip à signer un arrêté interdisant l'accès aux pentes de La Redoute pendant les journées de courses! Décision qui ne fut évidemment jamais suivie d'effet...

Costa, un des derniers grands jockeys de l'île

«Au cours d'un essai de vitesse qu'il faisait hier, en vue de la réunion hippique de dimanche prochain, le jockey Costa a fait une chute mortelle à la Redoute, derrière la Poudrière.

«Relevé sans connaissance, il a reçu des soins immédiats, tant des commissaires de la société et d'un infirmier, que des docteurs Turpin et Lamarque, aussitôt appelés. Une radiographie montra une fracture du crâne. Costa a été aussitôt conduit à l'hôpital Saint-Jacques où il expira ce matin. Ses funérailles auront lieu demain matin à 9h30 à la cathédrale. Costa qui avait 41 ans, était jockey depuis 1923 et jouissait de l'estime générale qu'il méritait bien par sa bonté et sa probité.»

«*Le Peuple*», 22 novembre 1951.
Le Mémorial de La Réunion, tome 6



Champ de courses de La Redoute, aquarelle de Emmanuel Prost, d'après une photographie de André Blay.



La Redoute vers 1930. Coll. privée.



RÉSULTATS
des courses de courses du 14 juillet 1952

PREMIÈRE COURSE - Prix Jean-Baptiste - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.
DEUXIÈME COURSE - Prix de la Société de Course - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.
TROISIÈME COURSE - Prix de la Société de Course - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.
QUATRIÈME COURSE - Prix de la Société de Course - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.
CINQUIÈME COURSE - Prix de la Société de Course - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.
SIXIÈME COURSE - Prix de la Société de Course - 100 mètres	1. P. L. L.	2. P. L. L.	3. P. L. L.	4. P. L. L.



Jour des courses, le public dans les rampes de La Montagne, vers 1950, photo André Blay (1914-1978). Coll. Mary Blay.

C'est ainsi que s'est tenue, en novembre 1954, la dernière course hippique à La Réunion. Ce jour-là, après la traditionnelle « course bourriques » (*certaines piquaient vers la mer au lieu de suivre la piste raconte Gaston Roussel*), un déluge noya l'hippodrome, ce qui n'empêcha pas les spectateurs d'attendre avec émotion le dernier départ.

Les courses hippiques ayant fait long feu, des éleveurs mauriciens s'empressèrent d'acquérir les meilleurs éléments « réunionnais » pour une bouchée de pain. Seuls *Babiolo* et *Passe-Montagne*, qu'adorait leur propriétaire Yves Barau, ne prirent pas le bateau.



Des spectateurs passionnés. Coll. ADR.



Cavalier et propriétaire aux honneurs, CHB, bas de la Rivière. Coll. ADR.

La pratique du cheval autrement

La grande mutation s'opère en 1954. Caduques, les courses hippiques ! Terminée l'utilisation des chevaux pour le transport et les champs... Même si l'on peut encore apercevoir quelques rares propriétaires sillonner leurs exploitations à cheval là où la jeep ne parvient pas à se frayer un chemin.

Pourtant, malgré l'arrêt des courses, La Réunion compte encore sur son sol au milieu des années 1950, bon nombre de chevaux de selle. La préoccupation des propriétaires est alors de savoir à quoi les destiner. À la même époque, en France, les concours hippiques¹⁹, créés un siècle auparavant, connaissent une belle popularité.

Deux décennies de croissance spectaculaire...

En même temps que commence l'ère de l'automobile, que l'on construit des routes, des établissements scolaires, des hôpitaux ainsi que de nombreux logements, l'aventure du chemin de fer prend progressivement fin, après quatre-vingt années de service, entre 1957 et 1976... L'activité économique tourne à plein régime, et la croissance réunionnaise enregistre une progression annuelle à deux chiffres.

Avec les années 70, l'activité du secteur automobile explose encore davantage, l'arrivée des établissements de crédit facilitant l'acquisition d'un véhicule : on peut donc se déplacer plus facilement, aussi bien pour aller travailler que pour ses loisirs. C'est aussi l'époque où le football et le tour de l'île cycliste deviennent les activités sportives préférées de la population. Que ce soit en famille, entre amis ou voisins, les Réunionnais ont soif de « plein air ».

19 - C'est ainsi que l'on nommait alors les « CSO », concours de saut d'obstacles.

Yves Barau, visionnaire et bâtisseur

C'est sous l'impulsion d'Yves Barau que les Réunionnais vont découvrir les joies du « concours hippique », une pratique jusque-là plutôt restée l'affaire des militaires.

Né en 1928 à Sainte-Marie, Yves Barau, fondateur du Club Hippique de Bourbon, demeure la mémoire vivante du développement des activités équinés à La Réunion. Parallèlement à sa passion pour le cheval, il fut également un acteur de la vie politique de l'île, élu maire de Sainte-Marie de 1967 à 1983.

En 1952, son père, Armand Barau, l'un des grands propriétaires de l'Est, devint après Gabriel Macé président de la Société de Courses de La Réunion. C'est pour célébrer le centenaire de cette Société, en 1952, qu'Armand Barau reçoit son homologue du Mauritius Turf Club, Pierre-Noël de Curepipe, dont Thérèse, la fille, ne laisse pas Yves insensible... « *Mais vous savez, comme cela se faisait souvent dans les familles mauriciennes, afin de s'assurer de notre amour, mon père m'a envoyée huit longs mois en France. C'est ce qu'on appelait "le test des sentiments", raconte Madame Barau.*

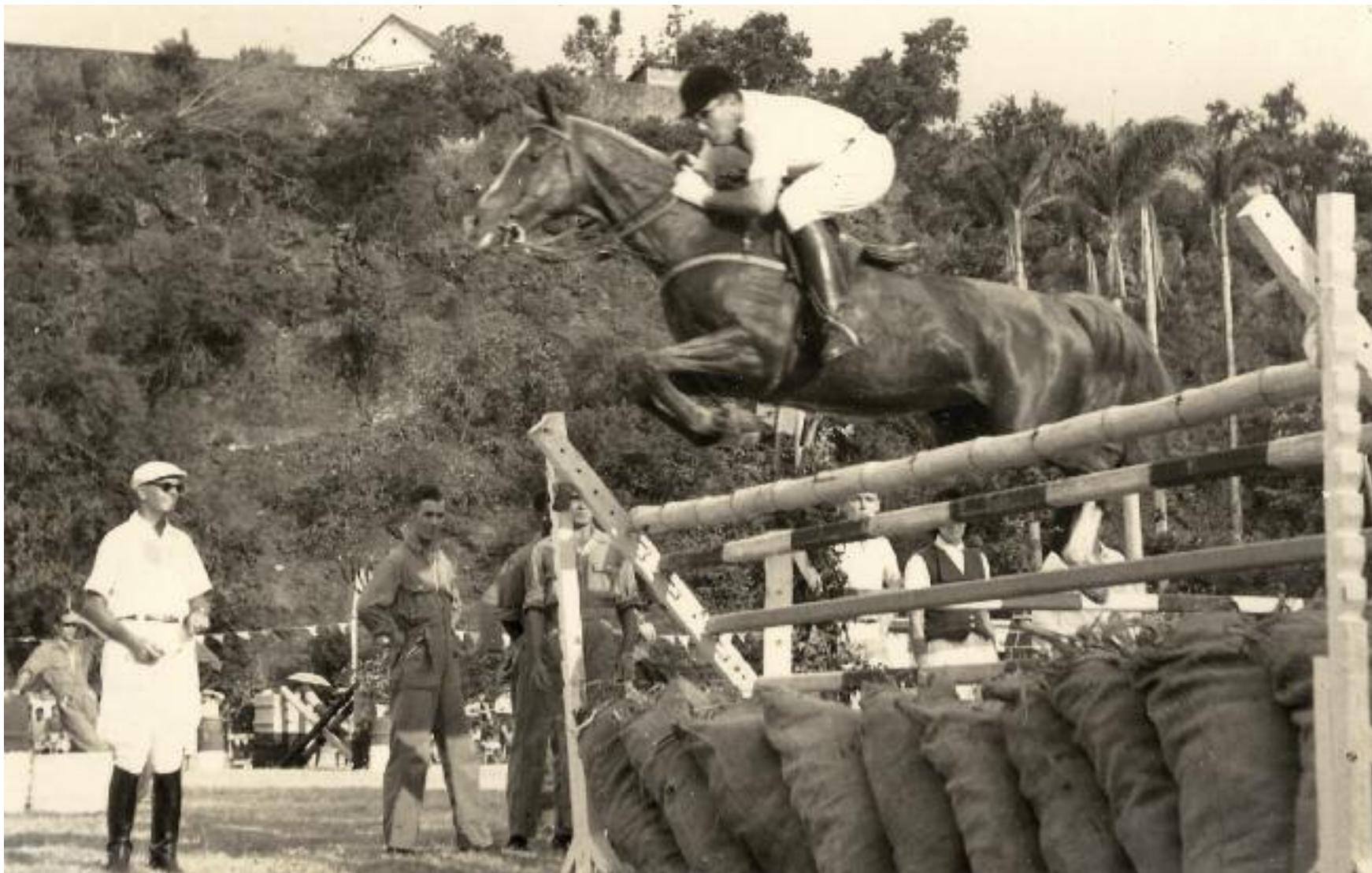
Pour visiter ses plantations de Sainte-Marie, Yves Barau montait davantage qu'il utilisait sa jeep. « *Lorsque vous êtes à cheval, à plus de deux*



Yves Barau et Babiole, 1960.

mètres cinquante du sol, vous appréciez facilement la hauteur des cannes et leur bon épanouissement » observe l'ancien édile de Sainte-Marie.

Assistant en 1950 au premier championnat de France de saut d'obstacles à Fontainebleau, Yves Barau y voit une opportunité pour son île natale ; et c'est ainsi que fut créé, en septembre 1954, le Club Hippique de Bourbon.



Yves Barau et Babiole, 1960. Coll. privée.

1954, le premier club de l'île : Le Club Hippique de Bourbon

Une véritable institution...

Avec la disparition des courses en 1954, Yves Barau prend conscience qu'il faut d'urgence réfléchir une reconversion pour les chevaux. « *En métropole, les activités hippiques étaient en plein essor. Je me suis dit qu'il n'y avait pas de raison que ça ne fonctionne pas ici.* »

Il parvient donc à convaincre son père et l'ami de la famille Henri Morange (qui dirigeait la Société Bélier) de créer le premier club hippique de l'île. C'est ainsi qu'en septembre 1954 furent déposés les statuts du Club hippique de Bourbon, plus communément appelé CHB. Des notabilités de l'époque rejoignirent le club. Il fallait pour ce faire être parrainé : l'industriel sucrier Roger Payet, Gabriel Macé, maire de Saint-Denis, le lieutenant-colonel commandant le détachement de gendarmerie de La Réunion, le pharmacien dionysien Marcel Hoarau, Jean-Pierre Lagourgue, propriétaire à Sainte-Marie... Parmi les missions premières de ce club, figurent « la renaissance dans le milieu urbain de Saint-Denis du goût de l'équitation, la formation de cavaliers et l'organisation de manifestations sportives hippiques ».

À l'origine situé au bas de la Rivière Saint-Denis (face au BOTC), le CHB, présidé par Armand Barau, est immédiatement affilié à la Fédération Française des Sports Équestres (F.F.S.E.) sous le numéro « 550 », comme le précisent ses statuts.

Dans un premier temps, Morange et Barau mirent à la disposition du club un terrain au bas de la Rivière de Saint-Denis qui fut aménagé grâce à la mobilisation de quelques proches, parmi lesquels Vernon Stevenson, fondateur de l'entreprise Samat qui représentait à l'époque la marque automobile Renault. « *Avec leur collaboration, nous avons pu construire des boxes pour les chevaux, réaliser une véritable carrière de sable, instaurer un lieu de rencontre et d'échanges convivial pour les cavaliers et membres du club* ».

Au commencement, chaque cavalier avait son propre cheval. Mais le visionnaire Yves Barau qui souhaitait attirer davantage de pratiquants et donner ainsi au CHB une dimension régionale, s'est employé à populariser le concours hippique en invitant d'illustres champions tels que Marcel Rozier, médaillé olympique par équipe en 1968 à Mexico et médaille d'or aux JO de Montréal en 1974.



Yves Barau aux honneurs. Coll. ADR.



Jean Hoarau,
un cavalier de la première heure, 1958.

Un succès immédiat

Si les écuries étaient alors sommairement équipées, les chevaux, eux, « *étaient très bien entretenus, bien nourris, bien soignés. La proximité de la rivière, et l'ombre produite par la colline rendant les box confortables* » témoigne

aujourd'hui Jean Hoarau, cavalier de la première heure. La piste d'entraînement qui servait aussi pour les concours était constituée d'un sable noir très fin qu'on arrosait copieusement en pompant l'eau de la rivière.



Au premier plan, Jean Hoarau, Thérèse Barau et Hubert Jauffret.



Bénédition des chevaux du Club Hippique de Bourbon à la Cathédrale de Saint-Denis. Coll. ADR.



Club hippique de Bourbon, bas de la Rivière Saint-Denis, défilé avant le concours de sauts d'obstacles. Coll.ADR.



Le Club Hippique de Bourbon dans le bas de la Rivière de Saint-denis, 1954, Coll. Higon de Frohen.

Jeunes cavaliers du CHB à La Redoute, années 50



Stevenson Vernon et ses deux enfants. Coll. André Blay (1914-1978).



*En blanc, le docteur Debleme, dentiste installé rue Pasteur.
On reconnaît également le jeune photographe Jean Colbe. Coll. André Blay (1914-1978).*



Josette Barret. Coll. André Blay (1914-1978).



Mick Koenig. Coll. André Blay (1914-1978).

CLUB HIPPIQUE DE BOURBON

PRESIDENTS D'HONNEUR

M. Henri MORANGE

M. Roger PAYET

M. Gabriel MACE

M. le Lieutenant-Colonel
Commandant le Détachement de Gendarmerie
de la Réunion

COMITE

Président : M. Yves BARAU

Vice-Président : M. Jean JONQUERES

Secrétaire : M. Paul-Henri KENIG

Trésorier : M. Jacques de PROBERVILLE

Trésorier-adjoint : Mme Catherine LAVAUX

Membres :

M. Armand BARAU

M. V. K. STEVENSON

M. Marcel HOARAU

M. Joseph GRIT

M. Henri MALTET

M. Jacques RIVIERE

M. Claude DYARD

M. Jean-Pierre LAGOURGUE

Mlle Antoinette SCHERER



Le jury pour les différentes épreuves sera présidé par
M. le Lieutenant-Colonel BOIVIN

assisté de

M. Charles TROUSSAIL et du Chef d'Escadron PATOUREAU

Les chefs de pistes seront

MM. Henri MALTET et Jacques de PROBERVILLE

Le micro sera tenu par

M. Jean VINCENT-DOLOR

Les parcours seront chronométrés par

MM. Cuy OZOUX, Eugène FOUCQUE, Louis SAUGER
et Jacques POTIER — Secrétaire : Henri LORANS



Jean Vincent-Dolor, Coll. ADR.



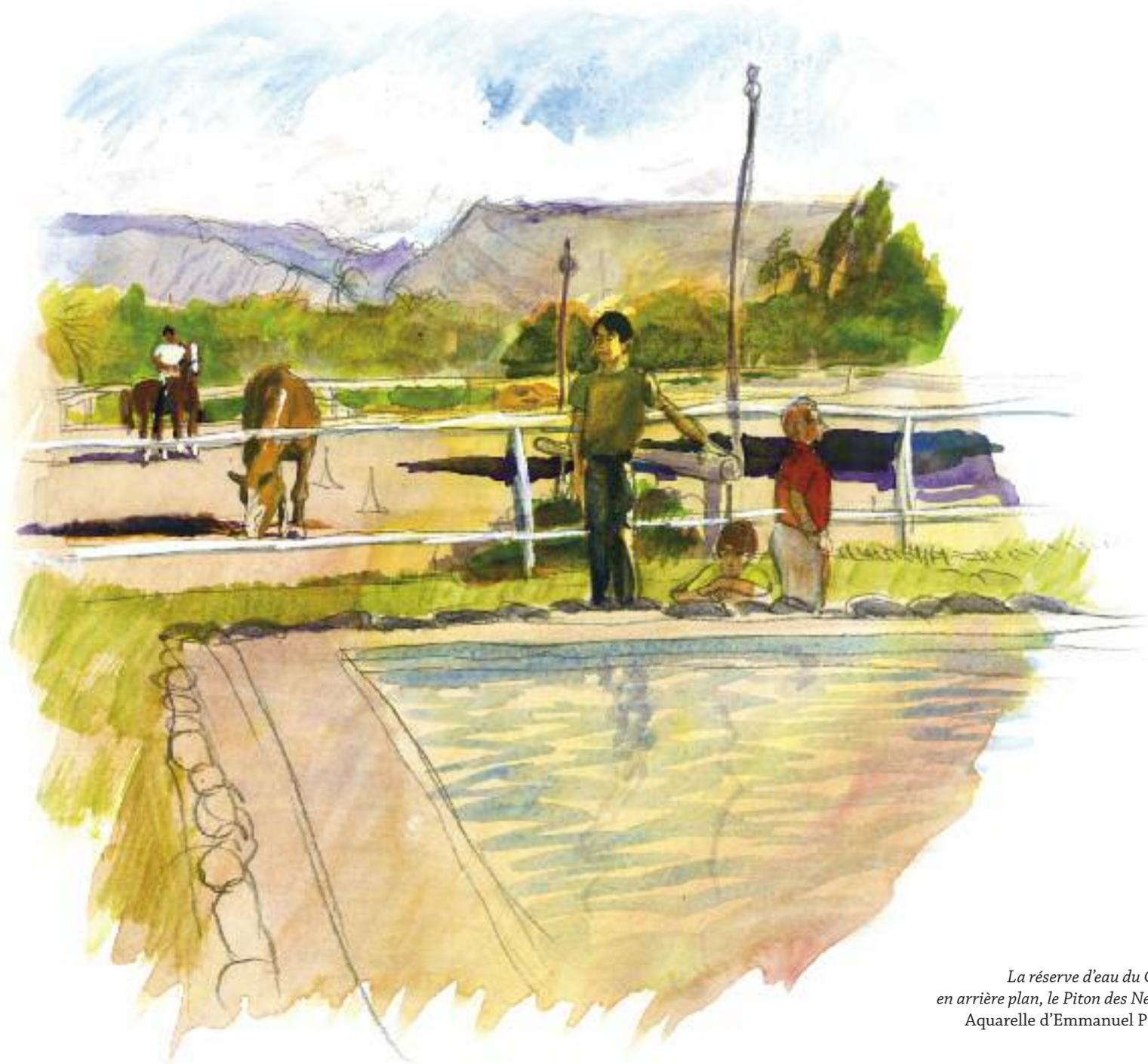
Les cavaliers au CHB en 1965.

Dix ans déjà : transfert du CHB sur Gillot à Sainte-Marie

Parvenu à maturité, et poursuivant son développement, le CHB avait besoin d'espace.

« Compte tenu de la popularité des concours hippiques, mais aussi de l'agrandissement de la ville et du fait qu'il fallait libérer des terrains au cœur de Saint-Denis, on s'est très vite rendu compte que nous allions manquer d'espace au bas de La Rivière », explique Philippe Savoye.

Le 15 août 1965, le CHB s'installe à Gillot sur un terrain acheté par Yves Barau. « Tous les cavaliers montés sur leur cheval avaient traversé la ville de Saint-Denis, puis les terrains de Charles Moreau au Chaudron. Le long du trajet, les gens, notamment les enfants, s'approchaient de nous. Ils voulaient toucher les chevaux. Beau souvenir que cette journée ! » poursuit Philippe Savoye.



*La réserve d'eau du CHB,
en arrière plan, le Piton des Neiges.
Aquarelle d'Emmanuel Prost.*



Les cavaliers du CHB à la sortie de l'église de Sainte-Marie à l'occasion d'un mariage, 1978.



Alain Chatel, Pierre-Yves barau, Jean-Luc Pottier aux honneurs avec Gérard Chasteau de Balyon, président du Club hippique de Maurice.

L'âge d'or du CHB

C'est un fait incontestable : les années 1960/80 symbolisent l'âge d'or du CHB. Les compétitions s'y enchaînaient autant que s'y déroulaient les soirées mondaines. C'était aussi l'époque où Yves Barau devint une figure politique de premier plan. *« Du coup, il était plus facile pour moi de convaincre les chefs d'entreprises de soutenir le CHB. Grâce à leur générosité, nous avons pu réaliser le Club house, construire des logements pour les palefreniers avec le groupe Tomi, repeindre régulièrement les boxes des chevaux et le reste des équipements pour les compétitions... ».*

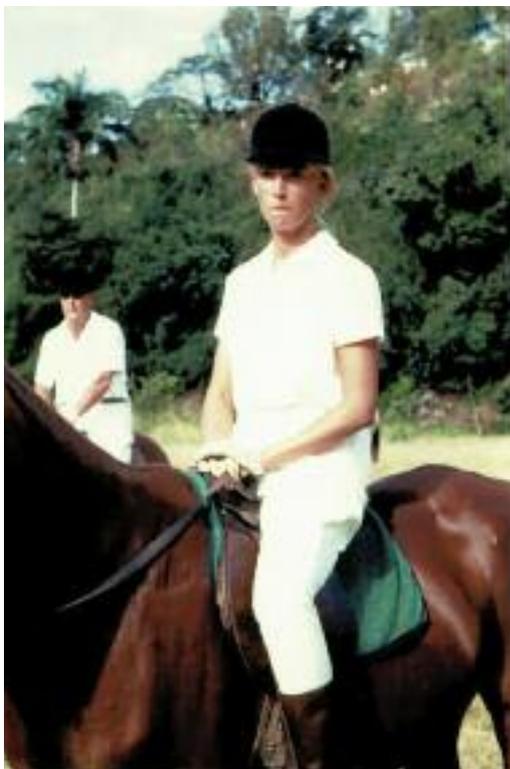
L'édile, en véritable passionné, n'hésita pas à user de ses relations pour organiser des compétitions entre l'île Maurice et La Réunion. Et certains ont gardé souvenir de la générosité du Général Commandant des FAZOI (Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien) ! En effet, pour participer aux concours, les chevaux, étaient transportés en toute discrétion par transall, jusqu'à Maurice. *« C'était pittoresque ! Je me souviens que de retour à La Réunion, on allait les récupérer quasiment sur la piste pour éviter d'attirer l'attention »* raconte un ancien cavalier... La Réunion possédait alors de bons chevaux, *Babiole*, par exemple, qui a obtenu des records sur deux années consécutives à l'île Maurice, où elle était connue de tous.



Retour de concours à Maurice, Monsieur «Pipe» accompagne les chevaux.



VERTIGO
PRADA
NIKI
OCEANE
QUEDO
SONATE
ELECTRE
PRAO
PYTHAGORE
ISABEAU
KEOPS
NANA
ILANA
KALIFA
HELCO
ARNOLDO
PÊCHE



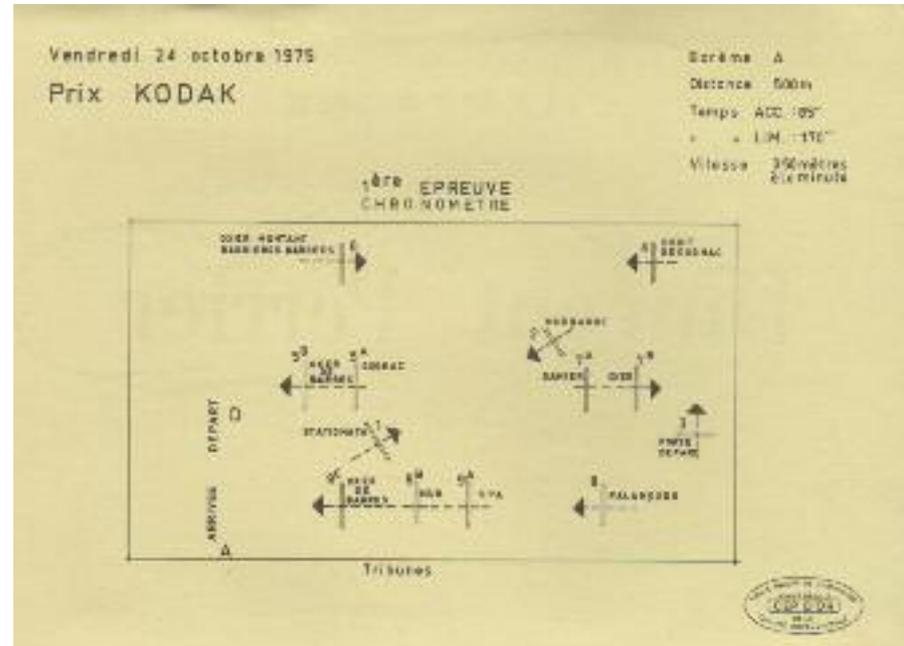
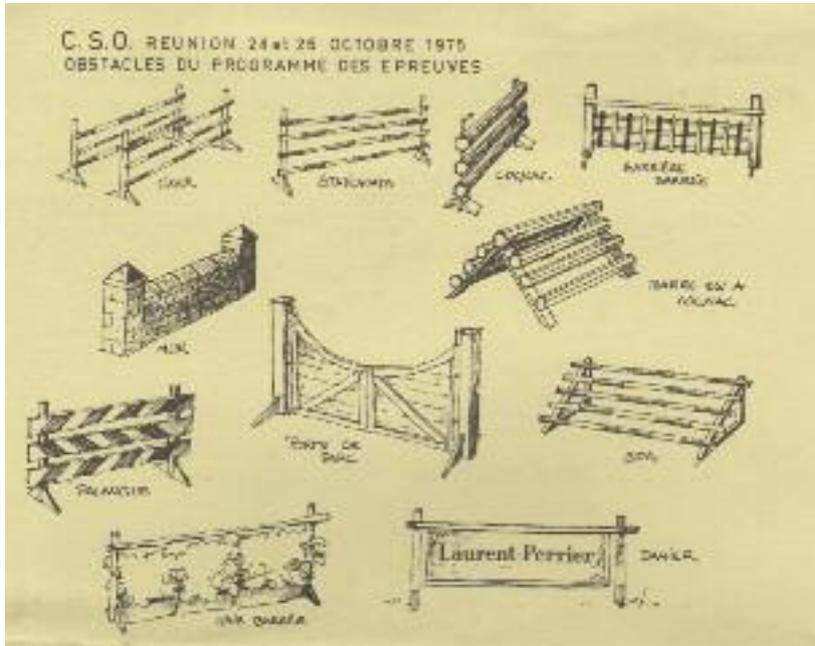
Catherine Lavaux, cavalière au CHB depuis 1965.



Détente, match de volley devant le paddock du CHB, 1983.



La réserve d'eau du CHB servait aussi de «piscine», 1983.



CSO 1975, chefs de piste Jean-daniel Douady et Jean Hoarau.



Richard Piarulli sur Vagabond, 1980.



François Emery et Christian Colbe aux honneurs, 1973.

LES PRÉSIDENTS DU CHB

Armand Barau

1954 – 1955

Yves Barau

1955 – 1992

June Calligé

1992 – 1993

Ismaël Hathia

1993 – 1996

Jacques Belot

1996 – 1997

Martine Guay

1998 – 2002

Carole Payet

2002 – 2010

Raphaël Lacmant

2010 – 2012

Stéphanie Jack

2012 – 2013

Joan Ferrere

2013 – 2015

Lilian Ah Von

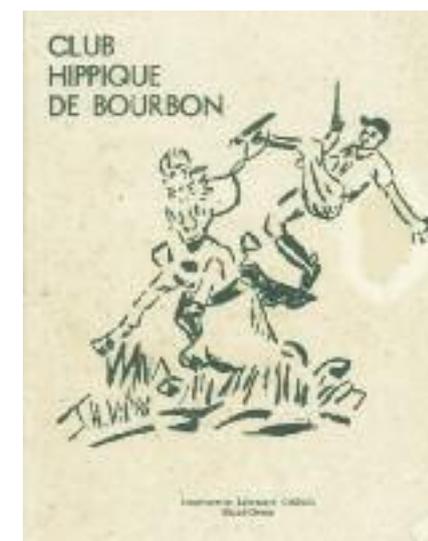
2015-2016



Reconnaissance du parcours de CSO, 1982.



Martine Vangrevelinghe et Ismaël Hathia.



Quelques figures se souviennent...

Sybille et Paul-Henri Koenig

Les époux Koenig se sont connus lorsque Sybille avait accompagné ses cousins mauriciens à La Réunion pour participer à un concours hippique. Ils étaient logés à la Montagne chez les Stevenson, amis de la famille Barau. Vernon Stevenson, cavalier émérite, dirigeait alors une entreprise de télécommunication, la Samat, et était par ailleurs l'importateur de la marque automobile Renault. À l'époque, Sybille ne montait pas à cheval, mais elle avait remarqué Paul-Henri sur le petit terrain d'entraînement hippique de Floréal à l'île Maurice. Paul-Henri s'étant, lui, initié au cheval en 1952 chez les Barau, juste avant la fermeture de La Redoute ; il avait alors vingt-quatre ans.

Sitôt mariée, en 1960, la jeune femme effectue son apprentissage de l'équitation au Club Hippique de Bourbon, sous la houlette de M. Maunier, formé à l'école de Saumur. « *Au départ, Paul-Henri souhaitait lui-même m'apprendre à monter, mais Yves Barau s'y est opposé sous prétexte que cette "relation équine" pourrait contrarier notre bonheur de jeunes mariés !* » Sa meilleure période de concours, Paul-Henri l'a vécue avec *Banco*, son magnifique Selle



Paul-Henri Koenig.

Français, avec lequel le moniteur François Frédéric André a établi le dernier record de saut en hauteur de La Réunion avec un bond de 1,94 m!²⁰

« *Nous avons nos propres écuries ici, chez nous* », raconte Sybille. « *C'est pour cela que nos enfants ont toujours vécu avec les chevaux.* » D'ailleurs, l'un d'eux, Barbara, ayant effectué ses études au CREPS de Montpellier, est allée ensuite passer son monitorat à l' E.N.E. de Saumur, l'une des plus prestigieuses écoles d'équitation.



Thérèse Barau et Sybille Koenig.

20 - Cette performance reste inégalée puisqu'aujourd'hui le saut en hauteur ne se pratique plus en raison des risques encourus, tant par les cavaliers que par les chevaux.



Record du saut en hauteur (1 mètre 94) en 1975, François Frédéric André et «Banco».

Nicole Carrère

Un jour Yves Barau mit à la disposition de Nicole Carrère, propriétaire du domaine de La Confiance, un cheval, *Mauvette*. C'est ainsi qu'elle s'est mise à l'équitation.

Nicole Carrère faisait la tournée du domaine agricole à cheval tous les jours. « *Je ne montais jamais en club mais je m'y rendais pour les concours hippiques* ».

Nicole Carrère a également connu le Club Hippique de Bourbon en bas de la Rivière. « *Puisqu'il ne disposait pas de barres d'obstacles, j'ai eu l'idée d'en installer un, fait avec des doubles de barriques et des rondins de bois de letchis que j'avais récupérés sur mon exploitation dans l'Est.(...) Je me souviens que dans les années 1970, quand il y avait des manifestations au Club Hippique de Bourbon, ma jument, Mauvette, refusait de monter dans les camions. Du coup, je l'envoyais une semaine auparavant accompagnée de "Toutoute", mon palefrenier. Ils suivaient la ligne de chemin de fer et dormaient à Bois-Rouge sur la propriété des Barau avant d'arriver au CHB qui se situait encore au bas de la Rivière Saint-Denis* ».

Philippe Savoye

D'origine rémoise, Philippe Savoye a découvert le monde du cheval en Afrique. C'est à Brazzaville, capitale de la République du Congo, qu'il apprend à monter avec son père Clément, colonel d'artillerie dans l'armée française.

Il a 32 ans quand il débarque à La Réunion début 1965.

Michel Debré (alors Premier ministre du Général de Gaulle et député de La Réunion) vient de poser la première pierre des logements sociaux du quartier du Chaudron. « *À ce moment-là, j'ai découvert une île extraordinaire où tout restait à faire* ». Ingénieur chez IBM, il avait été recruté par le Crédit Agricole pour mettre en place son système informatique. « *Je fus le premier informaticien de l'île!* » Voilà comment il rencontra Jean de Cambiaire, l'ancien directeur du Crédit Agricole, lui-même passionné d'équitation et qui le parraina pour intégrer le Club Hippique de Bourbon.

Philippe Savoye aime aussi se souvenir de la ferveur des concours « *avec nos voisins et amis Mauriciens. D'ailleurs, l'île Maurice fournissait nos clubs en chevaux de courses réformés... Certains étaient même cédés gratuitement. Cette amitié-là, cette fraternité même, n'existe plus!* ». En 1979, Philippe Savoye contribue à la création du premier Comité Équestre de La Réunion et à celle de la première association d'éleveurs et propriétaires de chevaux.



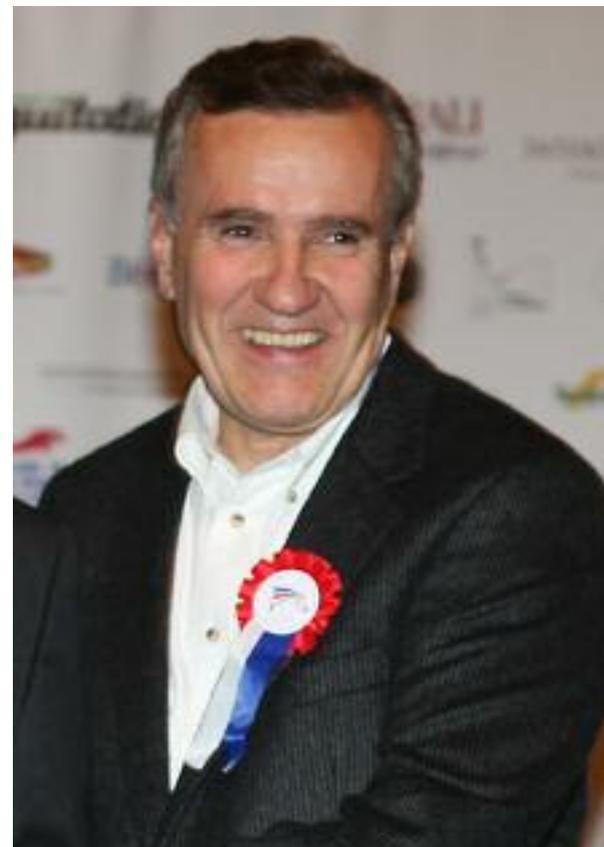
Nicole Carrère
au domaine de La Confiance



De gauche à droite :
Jacqueline Reverdy, François Emery,
Serge Lecomte, Martine Fernet
et François Lucas.

Henri Lemerle

Des milliers de Réunionnais fréquentaient le club pour assister aux différents concours de sauts d'obstacle. « Certains venaient pour le spectacle, d'autres pour voir trébucher le cavalier. C'est un peu comme aujourd'hui pour les courses de voiture, on attend de voir l'accident... », se souvient Henri Lemerle (co-fondateur de la Société Hippique Rurale du Tampon), qui se déplaçait des hauts de Saint-Pierre pour participer aux confrontations.



Serge Lecomte © FFE-PSV - D. R.

Serge Lecomte

Serge Lecomte arrive à La Réunion en 1972 comme moniteur au CHB. Il anime et dynamise le Club jusqu'en 1973.

On le retrouvera quelques années plus tard à la présidence du Poney Club de France, puis à celle de la Fédération Française d'Équitation.

Jean-Daniel Douady

Avant de s'installer à La Réunion en 1971 comme VAT architecte, Jean-Daniel Douady pratiquait l'équitation en région parisienne fort d'un niveau de 2^e degré.

A son arrivée, il s'inscrit au Club Hippique de Bourbon où il trouve, avec Claude Baravian et François Emery, un accueil quasiment familial, renforcé qui plus est par l'enthousiasme du moniteur de l'époque, Serge Lecomte.

« Au début, je louais un cheval en demi-pension avec Yves Meau, directeur Départemental de l'Équipement : Uringo, pur-sang entier australien, très beau bai brun, propriété du Docteur Martial Noël, beau-frère d'Yves Barau. Je garde en souvenir des séjours mémorables de "changement d'air" pour les chevaux, à l'Hermitage au "Père La Fritte" et dans l'ancienne usine Bruniquel. J'avais pris une photo de la jument Grenadine attelée à la remorque d'eau, la tête protégée du soleil par la chemise de Serge Lecomte. Mais je me souviens également d'une virée au volcan...», raconte t-il avec nostalgie. En 1978, Jean-Daniel Douady fera venir de métropole *Vagabond*, un Anglo-arabe choisi dans le Limousin par François-Frédéric André, moniteur du CHB. « Membre du comité du CHB de 1975 à 1980 sous la présidence d'Yves Barau, j'ai participé, avec Jean Hoarau, à la conception des parcours de CSO et tenu le rôle de chef de piste.»



Jean-Daniel Douady montant sa jument La Fauconnière et son fils Antonin, Petite France, 1984.



Grenadine à Bruniquel, Emmanuel Prost.

Il conserve également en mémoire la venue d'illustres cavaliers de métropole (Hubert Parot, Frédéric Cottier, Pierre Durand, Marcel et Philippe Rozier), ainsi que de nombreuses balades jusqu'à Sainte-Suzanne, à Franche Terre, chez les Lavaux.



Habanera et Orage.

«J'ai rencontré Dominique Berjat en 1979 au CHB, excellente cavalière, qui allait devenir mon épouse en 1981. Habitant l'ancienne "Ferme de Gillot" contigüe au CHB en 1979, nous avons accueilli Habanera, jument pur-sang australienne, pleine de Damba et qui nous était confiée par son propriétaire Jean-Pierre Fontaine. La gestation et la mise bas du poulain Orage furent le déclic de notre passion pour l'élevage. Nous avons en pension au CHB nos chevaux, Vagabond et Port-Royal, pur-sang anglais d'origine sud-africaine, réformé de courses, proposé par Hubert Jauffret, moniteur du club mauricien de Floréal et acheminé de Maurice par le Transall de l'armée de l'air. ».



Dominique Douady sur La Fauconnière.

Pierre-Yves Barau

Chez les Barau, le cheval c'est un équilibre de vie. Isabelle, Pierre-Yves et Philippe ont dès leur plus jeune âge sillonné à cheval la propriété familiale. Le Club Hippique de Bourbon, « *c'était en quelque sorte notre deuxième maison* » se souvient aujourd'hui Pierre-Yves qui aura reçu de ses aïeux mascarins une véritable culture équine. À l'instar de ses parents, Pierre-Yves a rencontré son épouse Sylvia grâce à leur passion commune pour le cheval. Comme tout Barau qui se respecte, il voue une indéfectible admiration pour le pur-sang anglais, lui qui en montait déjà un, *Kontiki*, à l'âge de douze ans. « *Plus fort en caractère qu'un selle français, mais tellement plus gracieux et puissant. C'est pour moi "le" cheval par excellence!* » Dans les années 1970, jeune exploitant agricole, il effectue sur une magnifique jument acquise à l'île Maurice plusieurs tentatives d'élevage. « *Le poulain issu de la première saillie s'est avéré un petit cheval très affectueux mais peu doué. Nous avons ensuite inséminé cette même jument. Mais le résultat fut identique! Au total, ce sont trois petits chevaux qui sont nés dans nos écuries. Ils ont tous participé à des concours hippiques mais pas un n'est parvenu à atteindre un niveau acceptable*». Pierre-Yves Barau se consacre aujourd'hui à son exploitation agricole; possèdent encore avec son épouse Sylvia une douzaine de chevaux et ils ne manquent pas d'en accueillir d'autres en pension.



Sylvia et Pierre-Yves Barau.



Concours au CHB, de dos, Barbara Koenig, Richard Piarulli, Pierre-Yves Barau et Berdj-Claude Baravian



Le Cross chez la famille Barau. Aquarelle d'Emmanuel Prost.

Ismaël Hathia



« Mes grands-parents étaient marchands de chevaux en Inde » raconte Ismaël Hathia. « Ils avaient toujours possédé un cheval blanc dans la famille. Au Gujrat, mon arrière grand-père qui se déplaçait sur la propriété familiale à cheval nous racontait souvent qu'il allait acheter des chevaux à la frontière pakistanaise pour les cérémonies de mariage pendant lesquelles avaient lieu des spectacles de dressage ».

C'est au lycée de Saint-Denis que le Réunionnais commence à monter, en sport optionnel, le jeudi après-midi. « Notre professeur de gymnastique, M. Paul Fischer, avait mis en place



une section équitation dont le moniteur était Serge Lecomte, actuel Président de la Fédération Française d'Équitation. »

Ismaël Hathia s'inscrit ensuite en qualité de cavalier au CHB dans les années 70. Il exerce alors sa passion sur les chevaux du club : Grenadine, Gelinotte, Raspail, Katia, Mistinguett, Andalouse, Etoile d'Or, Emeraude, Féline des Noues... Après ses études, il deviendra propriétaire de Galant du Scion, puis de Jolie Image, participant également à des compétitions régionales, notamment à l'île Maurice.

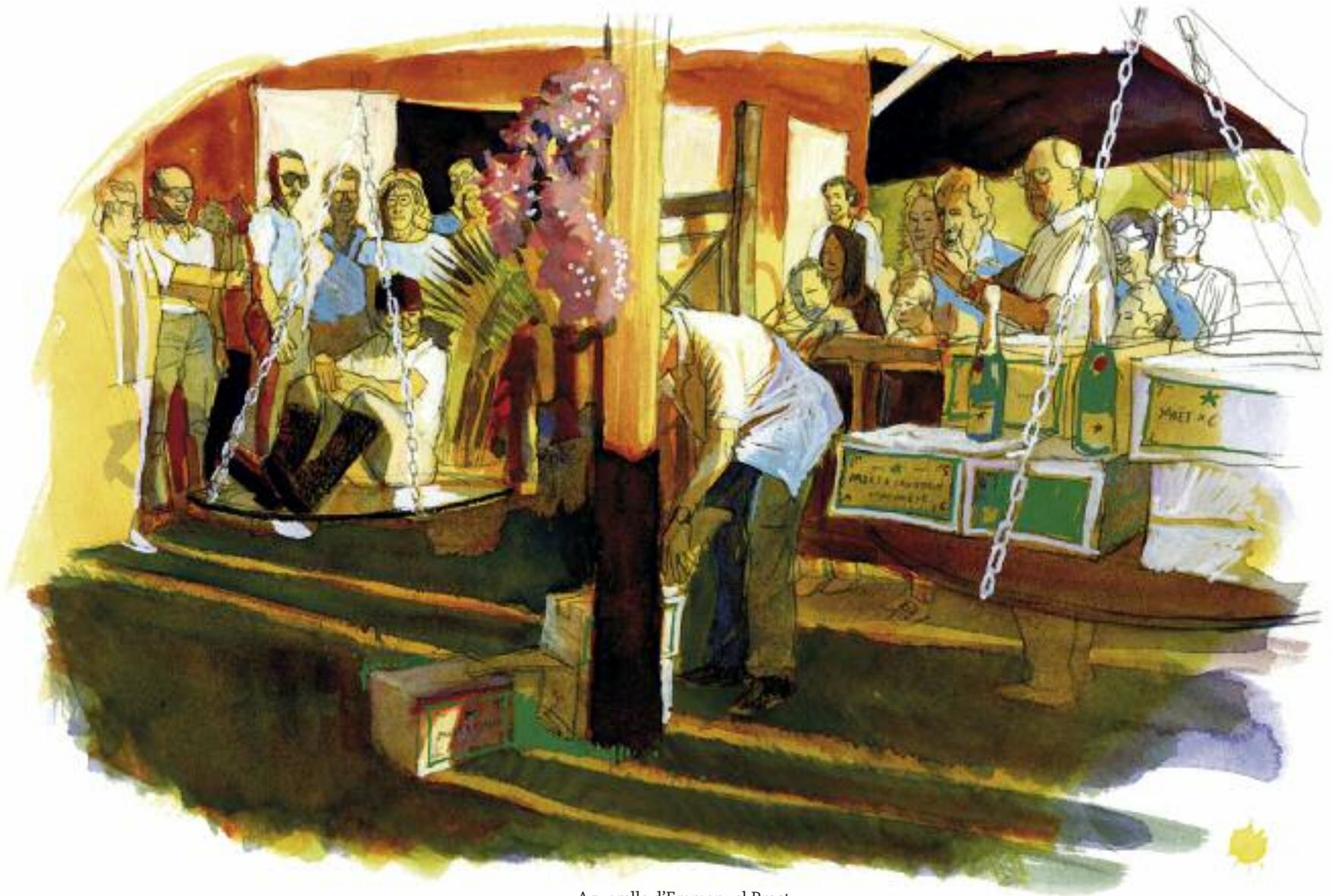
Rencontre Maurice-Réunion à Floréal,
de gauche à droite :
Ismaël Hathia, Alain Chatel,
Pierre-Yves Barau, Jean-Luc Pottier
et Paul-Henri Koenig, chef d'équipe.



Au CHB, lorsqu'on remportait une compétition, on gagnait aussi son poids en champagne.



Jean-Christophe Navarro à la pesée.



Aquarelle d'Emmanuel Prost.



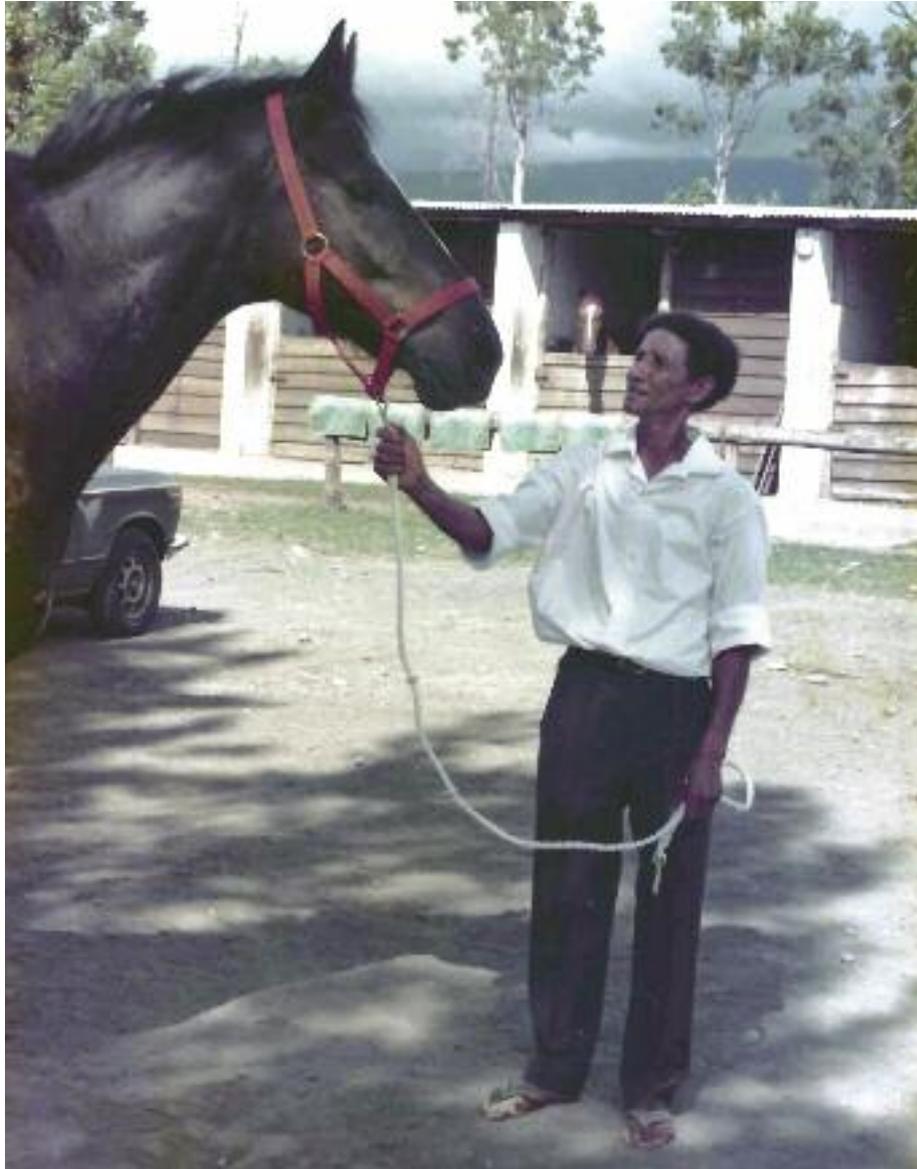
Monsieur Olivier Desiles.



Monsieur Georget.



Les palfreniers du CHB, Jean-Hugues Victoire, Marcel Etales, Jean-Luc Desiles «dur dur», Monsieur «Pipe» et Monsieur Olivier.



Monsieur Nalem Rosinant, dit « Monsieur Pipe ».

Les différents présidents du Club du Tampon

Philippe Adam de Villiers

1964 - 1967

Gaston Roussel

1967 - 1970

Henri Lemerle

1970 - 1976

Max Baillif

1976 - 1979

Alexis Hiver

1979 - 1985

Frédéric Vassas

1985 - 1988

Françoise Navarro

1988 - 1992

Patrick Ekquer

1992 - 1996

Juliette Hoareau

1996 - 1999

Alain Metzinger

1999 - 2002

Françoise Rogier

2002

Alain Metzinger

2002 - 2003

Christian Delbart

2003 - 2004

Philippe de Courcival

2005 - 2007

Annick Combes

2007 à aujourd'hui

1964

La Société Hippique Rurale du Tampon

Au milieu des années 60, de plus en plus de Réunionnais découvrent la télévision, regardant notamment leur premier feuilleton favori: «Vol 272». Quant aux sudistes passionnés de chevaux, ils se retrouvent au Tampon, sur un terrain vague, au lieu dit « Terrain Fleuri », sur lequel sera construit le deuxième club hippique de La Réunion.

Dix ans après la création du Club Hippique de Bourbon en 1954, l'idée de créer la Société Hippique Rurale du Tampon se réalise grâce à la volonté conjointe des trois passionnés: Adam de Villiers (qui dirigeait l'usine de Grands-Bois), Gaston Roussel (un jockey talentueux) et Henri Lemerle (agent immobilier).

Inspirés par le succès du Club Hippique de Bourbon, les trois amis unirent leurs efforts pour créer au Tampon une structure hippique à laquelle chaque associé devait mettre à disposition du club deux à trois chevaux.

« Puisqu'il nous fallait avant tout un terrain, j'étais tous les jours devant la maison de Paul Badré, ancien maire du Tampon, pour qu'il nous en trouve

un. C'est le sous-préfet de Saint-Pierre, passionné par les chevaux, qui est finalement intervenu. »

Au départ, c'était une structure fonctionnant sous l'entité de Société Hippique Rurale²¹.

Au lancement du club, Yves Barau a beaucoup aidé en prêtant des chevaux, dont certains importés de métropole. De plus, une quinzaine de chevaux furent importés de Madagascar, originaire de la région sud de Tananarive.

Sont d'abord entrepris les travaux de gradins par des jeunes en formation. Philippe Adam de Villiers se consacre à la construction des écuries avec des tôles centenaires récupérées sur le domaine de la famille Choppy. Le club hippique du Tampon se voit aussi offrir huit chevaux par les dirigeants du Cirque Royal de l'Inde après leur passage à La Réunion en 1968. En réalité, l'embargo sur la peste équine avait contraint le cirque à les céder à la SHRT. *« Il y avait les étalons Fakir, Akbab et Souriqua, mais aussi Balrine et Sagar »* se souvient Gaston Roussel.

En 1979, la société comptabilise une trentaine de chevaux, dont une dizaine d'école, pour soixante-dix cavaliers-adhérents. Le club entretenait de bons rapports avec la municipalité et ses cavaliers étaient toujours présents lors des manifestations communales.

21 - Les S.H.R. (rurales) et S.H.U. (urbaines) ont été imaginées par les services des Haras en 1934, qui voulaient ainsi stimuler la pratique de l'équitation, à une période où le pays commençait à manquer de cavaliers, notamment pour son armée...



CSO au Tampon.



Gaston Roussel

Gaston Roussel

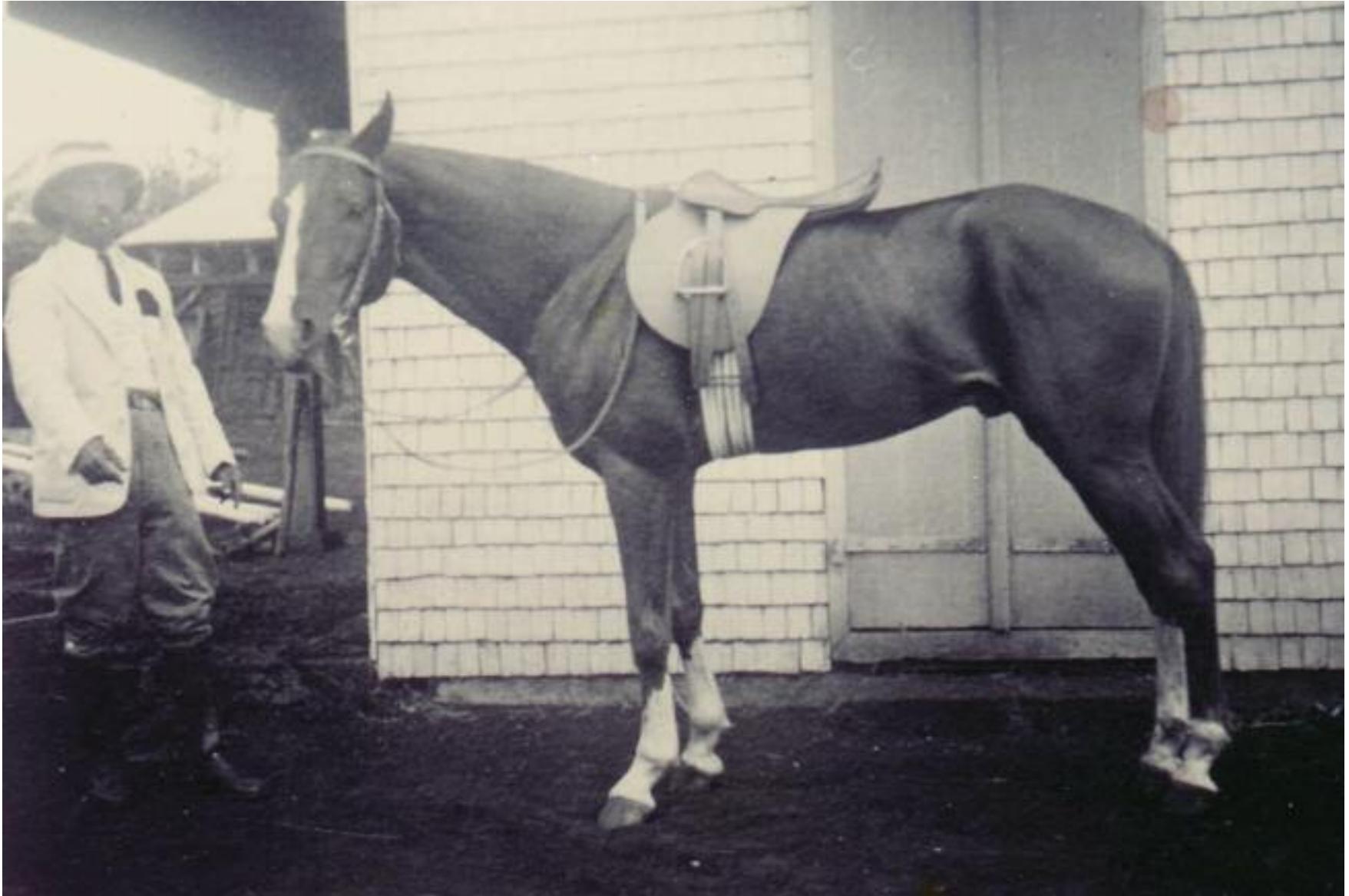
Né le 10 juillet 1927 sur les terres de son grand-père au Tampon, Gaston Roussel est l'un des derniers jockeys ayant pris part aux courses hippiques sur l'hippodrome de La Redoute.

Du haut de son grand âge, ce cavalier est une mémoire vivante du développement équin à La Réunion.

« J'avais deux ans lorsque mon père m'emmenait dans ses bras, à cheval, faire le tour du domaine. Très tôt, j'ai vu le monde de haut. De toute façon, on ne se déplaçait qu'à cheval, pour ceux qui en possédaient un, en charrette à mulets pour d'autres et naturellement en train pour rejoindre l'Ouest ou le Nord. Contrairement à aujourd'hui où le temps semble précieux et compté, nous, nous l'avions pour nous », relate-t-il, l'air amusé.



Gaston Roussel sur la propriété familiale au Tampon. Dans ses bras, son jeune fils Jacques qui héritera de la passion de son père pour le cheval.



Le père de Gaston Roussel avec l'un de ses chevaux de course sur sa propriété à la Plaine des Cafres.



BRUGNON
 FALCOR
 QUERIDA
 CAREMBOLE
 HALF
 PEGASE
 OBYONE
 ALZARA
 GIZMO
 ODIANO DU TERROIR
 MARIKA
 HOLD UP
 HARRY
 DINKY III
 INDY
 LOOGARDEN LA FURIE
 NYMPHE DE LUSSE
 PIN UP PERROCHEL
 ILYOUR DE VARNEL
 ROY DE LA LANDE
 KALIF DU JOUAS
 PIROUETTE
 HURRICANE DE SEM
 PIMPIN
 BALA
 PLOUF

Henri Lemerle

Depuis sa retraite héraultaise de Murviel-les-Béziers, Henri Lemerle, aime à se souvenir de ses années « cheval » qui débutèrent en même temps qu'il apprenait à marcher. « À cette époque, vous savez, dès qu'on pouvait faire ses premiers pas debout, nos parents estimaient qu'on se devait également de monter à cheval. Alors, tous les jours, mon père m'installait sur le dos d'un cheval, ou parfois il me portait avec lui pour faire le tour de la propriété familiale. Aujourd'hui, quand un gamin a quatre ans, on lui apprend à faire du vélo, puis quand il en a dix-huit, on lui fait passer le permis automobile parce que c'est devenu indispensable pour aller étudier ou travailler. À mon époque, à dix ans, on nous offrait un cheval ! »

Les aïeux d'Henri Lemerle possédaient un élevage de chevaux à la Plaine des Cafres : une soixantaine de poulinières, des ânes, des étalons et des juments. Son grand-père, Octave Lemerle, avait d'abord travaillé chez l'un des plus importants propriétaires du Sud, Le Coat de Kerveguen à Saint-Pierre, avant de faire l'acquisition de ses propres domaines au Tampon et à la Plaine des Cafres.

« Les mulets étaient revendus à l'usine pour transporter la canne à sucre. Les charrettes étaient attelées de deux à trois mulets. On faisait alors un véritable suivi de l'élevage avec la tenue d'un cahier. J'allais faire les courses à cheval, à la boutique "chinois", pour acheter le maccatia avec du beurre

“bretel”, ou bien j'allais au catéchisme à cheval. De Saint-Pierre à Saint-Denis, il n'y avait que le train ou le car courant d'air. Très peu de gens possédaient une voiture. Je me rappelle par exemple qu'en gare de Saint-Pierre, une locomotive avait été renversée par le cyclone de 1948. Du coup, pendant longtemps, nous avons dû nous déplacer en charrette de mulets ou à cheval... »

« Le cheval, j'y pense souvent, surtout aux bons moments passés au sein du club du Tampon, mais aussi aux rencontres que j'ai faites, les relations que j'ai eues avec ce grand monsieur qu'est Yves Barau qui nous prêtait des chevaux pour développer le club, ou bien encore Alain Chatel qui a tant donné pour les activités équestres à La Réunion » raconte-t-il devant l'imposante vitrine où sont exposés tous ses trophées. Après sa retraite, Henri Lemerle s'est installé en France métropolitaine pour se rapprocher de ses enfants.



Henri Lemerle devant ses nombreux trophées.



Henri Lemerle reçoit la coupe des îles.



Record du saut en hauteur, 1,79 m, à Saint-Louis, le 22 novembre 1970.

*Les présidents
du Club Hippique
de l'Hermitage*

Alain Chatel

1974 / 1990

Jean Navarro

1990 / 2014

Pierre Navarro

2015 à aujourd'hui

1976

Le Centre équestre de l'Hermitage

Les chevaux sur la plage

La création du Centre Equestre de l'Hermitage est due à Alain Chatel qui, pour réaliser ce projet, parvint à convaincre sa famille de l'accompagner dans sa démarche. Vingt ans après le CHB, et dix après de club du Tampon, ce 3^e club voit officiellement le jour en 1976.

Au comité de direction, autour d'Alain Chatel, on retrouve donc Rémy Chatel, son oncle et principal mécène, son père Gaston en qualité de vice-président, sa sœur Nicole, son ami d'enfance Jean-Marcel Pancera et Robert Clément.

Rémy Chatel entretient alors d'excellentes relations avec Pierre Lagourgue²², qui voit dans la création d'un club hippique sur le site balnéaire de l'Ouest une démarche économique supplémentaire pour le développement touristique de la zone. C'est ainsi que, sous la forme d'un bail emphytéotique, la SEDRE met à la disposition du club un terrain d'un peu plus d'un hectare sur la Zac de l'Hermitage et au Chemin-Ceinture.

« C'était un "karo" de filaos. Les Chatel avaient envoyé leurs ouvriers agricoles pour défricher, épierrier et construire avec nous les premiers boxes et la carrière. À cette époque, il y avait du sable en grande quantité », rappelle Alain Chatel qui fait partie des grandes figures sans qui le monde du cheval ne serait pas ce qu'il est devenu à La Réunion.

Plus tard, Alain Chatel, Jean-Marcel Pancera et Robert Clément, se rendront en Afrique du Sud, à Cape Town, pour faire l'acquisition de chevaux. « C'était assez compliqué, parce que les autorités française recommandaient l'achat de Selle Français au lieu de Pur-Sang Anglais. » poursuit-il.

Finalement, au terme de leur séjour, les trois Réunionnais sélectionnent une vingtaine de Pur-Sang destinés au club et à des propriétaires. À leur arrivée, les chevaux seront placés en quarantaine sur la propriété des Chatel à St-Benoît, qui disposait d'anciennes écuries. Au bout de quarante jours, ils rejoignirent l'Hermitage. À cette époque, la forêt et la plage étaient très peu fréquentées. Les cavaliers du Centre Equestre de l'Hermitage pouvaient donc pleinement profiter d'un espace littoral encore sauvage, ayant à leur portée le lagon pour la baignade des chevaux, la forêt de filaos et la savane qui s'étendaient à perte de vue !

22 - À l'époque Président du Conseil général depuis 1967 ainsi que de la Société d'Équipement du Département de La Réunion (SEDRE).

Alain Chatel

« Si les Réunionnais peuvent continuer à monter à cheval, c'est à Yves Barau qu'on le doit ! » Cette phrase en dit long sur l'estime que le Bénédictin Alain Chatel porte à son mentor de Sainte-Marie.

Son plus ancien souvenir remonte à l'ultime réunion organisée sur l'hippodrome de la Redoute en 1954 devant 20 000 spectateurs. « Ce jour-là j'ai également assisté, amusé, à la dernière course de bourriques où un proche de la famille, Charles de la Giroday, avait tiré sur la queue d'une mule pour la faire avancer. »

Jean Chatel, son grand-père, qui fut un président de la Société des Courses, possédait quelques chevaux qui couraient à la Redoute montés par le prince Vinh-San. « Les propriétaires de l'île s'appelaient alors Valliamé, Manicon, de la Giroday, Morange, Barau, etc. Ils vivaient tous avec et pour les chevaux ».

Ayant commencé à monter dès l'âge de six ans, Alain Chatel était présent lors de la création de la première structure hippique de l'île chez les Barau. « Au début, le CHB organisait deux concours par an, toujours le week-end suivant le jeudi de l'Ascension, et les spectateurs affluaient ! Ceci dans une ambiance, un esprit d'équipe et de confraternité qui caractérisait également nos rencontres inter-îles ».



Concours hippique au Club Hippique de l'Hermitage, Marcel Pancera, Alain Chatel et Dominique Douady.

Aujourd'hui, Alain Chatel possède quatre chevaux qu'il monte occasionnellement lorsque son emploi du temps le lui permet.

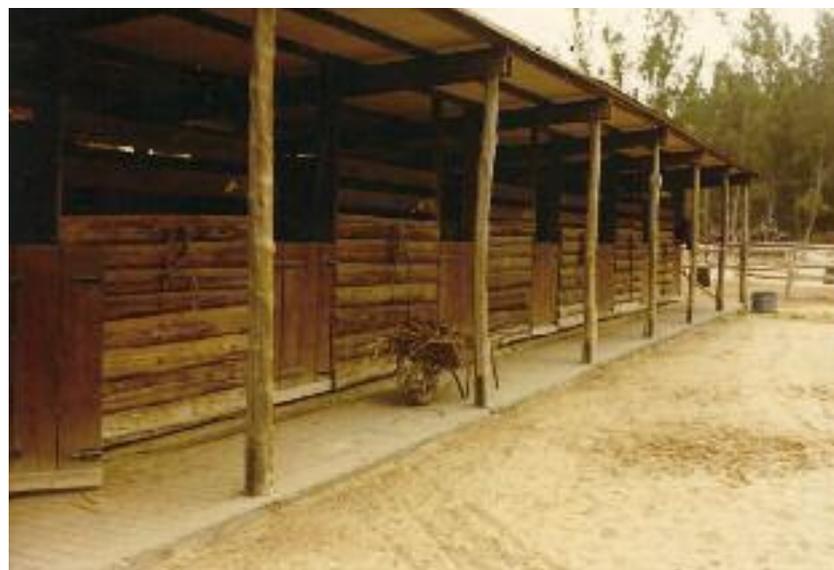
Quant à Jean-Marcel Pancera, il a découvert le monde du cheval dès sa plus tendre enfance au CHB : « C'est Alain Chatel qui se trouve réellement à l'origine de ma passion pour le cheval, souligne-t-il. La famille Chatel possédait des chevaux sur ses propriétés de l'Est. Mais c'est Yves Barau qui nous a encouragés à créer une structure équestre à Saint-Gilles ».



Alain Chatel, Club de l'Hermitage.



Michael Fish, manège de l'Hermitage.



Écuries du Club de l'Hermitage.



Alain Chatel et ses cavaliers.

*Les présidents
Club de l'Est / 1978*

Anne Cardelli

1978 - 1980

Françoise Bichet

1980 - 1984

Jean-Claude

Chabrier-Breil

1984 - 1986

Michel-Paul Egels

1986 - 1988

Vincent Etave

1988 - 1989

Philippe

Rouanet-Méhouas

1990

M. Chenonnier

M. Leroy

Patrick Hoarau

Christian Depieretti

André Walter

Rita Etienne

2005 - à aujourd'hui

1978

Le Club Hippique de l'Est

L'histoire du Club Hippique de l'Est commence le 19 novembre 1978 à l'initiative d'un groupe de propriétaires, médecins pour la plupart, sur une idée d'Anne Cardelli, infirmière à Saint-Benoît. « *La commune de Bras-Panon nous paraissait de part sa situation géographique le meilleur site dans l'Est pour établir un centre équestre.* » explique Chantale Ferroul qui s'était également engagée dans cette aventure.

Séduit par le projet d'implanter un club à Bras-Panon, le maire de la commune, David Moreau, encouragé par son ami Yves Barau, fait donc voter une autorisation d'occupation de l'espace public en mettant à disposition du club un terrain de quatre hectares et demi, « *terrain en friche avec des filaos énormes* » nous dit Chantal Ferroul : « *Nous avons passé tous nos week-ends et bien souvent nos vacances à construire les boxes. Heureusement, pour réaliser la carrière, nous profitons de l'aide de Michel-Paul Egels, Directeur régional de Bouygues, en charge du chantier du site de Takamaka, qui a pu nous faire bénéficier gracieusement d'un bulldozer* ».

Grâce à son emplacement, le club attire rapidement un public friand de longues balades pittoresques permettant de parcourir les

champs de cannes, la bande forestière littorale avant d'arriver sur la grève...

Chantale et Gilbert Ferroul

Le premier maréchal ferrant de Saint-André s'appelait Ferroul. C'était en 1830. Cent quarante ans plus tard, en 1975, le médecin Gilbert Ferroul s'est mis à la pratique du cheval en compagnie de son épouse Chantal, orthophoniste, à Saint-Gilles-les-Bains d'abord. En 1979, accompagnée d'Alain Chatel qui présidait aux destinées du Centre Équestre de l'Hermitage, du vétérinaire Donvez et du cavalier Jean-Marcel Pancera, Chantal s'envole en Afrique du Sud afin d'acheter pour le compte du CHE qui vient de se créer, seize chevaux d'excellente qualité.

Gilbert Ferroul se souvient : « *Les chevaux sont partis en bateau dans des caisses. La traversée a duré quinze jours environ, dont une escale à l'île Maurice à cause d'un cheval malade. Quand ils sont arrivés au port de la Pointe-des-Galets, ils étaient en assez mauvais état. Au club, à Bras-Panon, les travaux de construction des boxes n'étaient pas entièrement terminés, il restait à finir les toitures... Pour sortir les chevaux du camion, on a dû fabriquer un quai de débarquement sous forme d'une dune de terre et de pierre.* »

« *Au club, nous avons épierré autant que possible le terrain, parfois à la main, clôturé une carrière avec des caisses en bois, créé un chemin d'accès*

dans les hautes herbes... Les obstacles étaient érigés avec des piles de pneus! Le club house s'est fabriqué à partir d'une case Tomi récupérée sur la foire agricole, démontée puis remontée par nos soins. Il n'y avait pas de paddock, donc les chevaux parfois s'échappaient et partaient manger les cannes du voisin. C'était assez pittoresque, mais ce fut une grande aventure! »



Chantale et Gilbert Ferroul.



Inauguration du club par le maire Paul Moreau.



Les box du Club Hippique de l'Est.



Promenade des cavaliers du Club hippique de l'Est.



Cours d'équitation avec Dominique Lebon, septembre 1979.

Cavaliers de l'équipe de France à La Réunion de 1965 à aujourd'hui

(liste non exhaustive)

Janou Lefèvre
 Pierre Jonquères d'Oriola
 Michel Raoul Duval
 Marcel Rozier
 Hubert Parot
 Yves Lemaire
 Frédéric Cottier
 Christophe Cuyer
 Eric Leroyer
 Jean-Pierre Cosnuau
 Manuel Henry
 Patrick Caron
 Michel Robert
 Pierre Durand
 Hervé Godignon
 Reynald Angot
 Gilles Bertrand de Balanda
 Jean-Maurice Bonneau
 Christophe Barbeau
 Nathalie Dumartin
 Fabrice Dumartin
 Eric Navet
 Hubert Bourdy
 François Mathy
 Philippe Rozier
 Thierry Pomel
 Olivier Jouanneteau
 Jérôme Gachignard
 Hervé Miallier
 Alexandre Cécile
 Emilie Allard
 Olivier Bost
 Francis Rebel
 Stéphane Delaveau

Les liens se tissent avec la Métropole

Les invitations de cavaliers de haut niveau

Dans ces tout premiers temps de l'équitation sportive initiée par le CHB, Philippe Savoye a beaucoup œuvré avec Yves Barau pour faire venir à La Réunion des cavaliers de renom : leur renommée et leurs démonstrations ayant incontestablement incité des Réunionnais à monter à cheval, et contribué à développer le sport équestre dans l'île.

Citons d'abord, dès 1965, la venue de Pierre Jonquères d'Oriola²³, le célèbre champion olympique, et de la non moins célèbre Janou Lefèbvre²⁴, qui ont eu l'occasion de monter au CHB alors que le club se situait encore au Bas de la Rivière.

Ce sera ensuite le tour de Michel Raoul-Duval²⁵ d'accompagner Pierre Jonquères d'Oriola de passage à nouveau dans l'île en 1969...

Et comment ne pas citer d'autres illustres cavaliers tels que Marcel Rozier²⁶, Hubert Parot²⁷, Yves Lemaire, Christophe Cuyer²⁸, Frédéric Cottier... Autant de cavaliers de l'équipe de France qui ont eu l'occasion de fouler notre sol entre 1976 et 1978 !

À l'occasion de la "semaine du cheval" organisée en octobre 1980, Michel Robert, Patrick Caron et Pierre Durand²⁹ évolueront sur la carrière du CHB à Gillot...

Pierre-Yves Barau, témoin privilégié de la montée en puissance des activités équestres de l'île, constate aujourd'hui que le cheval, hélas, véhicule toujours l'image d'une certaine élite alors que la pratique équestre se démocratise.

23 - Champion du monde en 1966 avec *Pomone B*. Médaille d'or en individuel, et d'argent par équipe aux J.O. de Tokyo (1964), et aux JO de Mexico (1968).

24 - Championne d'Europe en 1966 avec *Kenavo B*, médaillée d'argent par équipe à Tokyo (1964) comme à Mexico (1968).

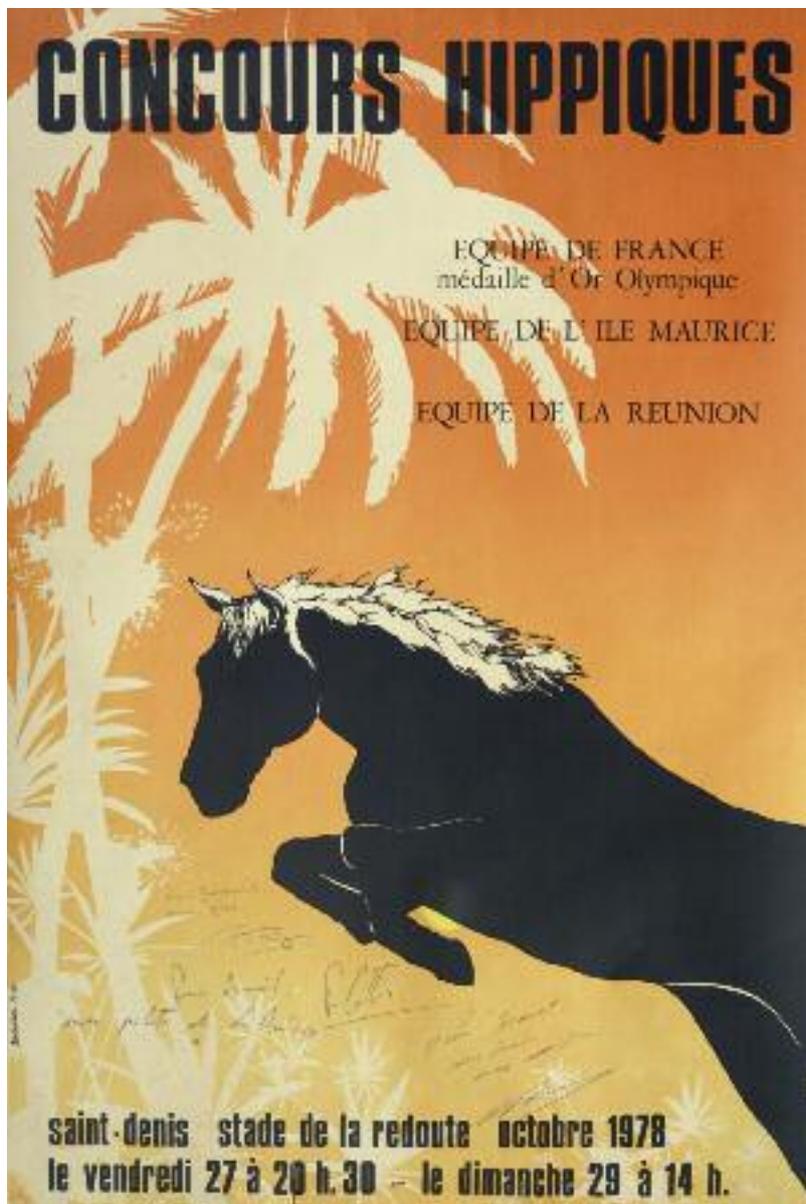
25 - Déjà champion de France de concours hippique en 1967.

26 - Entraîneur national de l'équipe de France de saut d'obstacles de 1977 à 1985, triple Champion de France de CSO en 1971, 72 et 76, et médaille d'or par équipe aux J.O. de Montréal (1976).

27 - Médaillé d'or par équipe aux J.O. 1976 à Montréal.

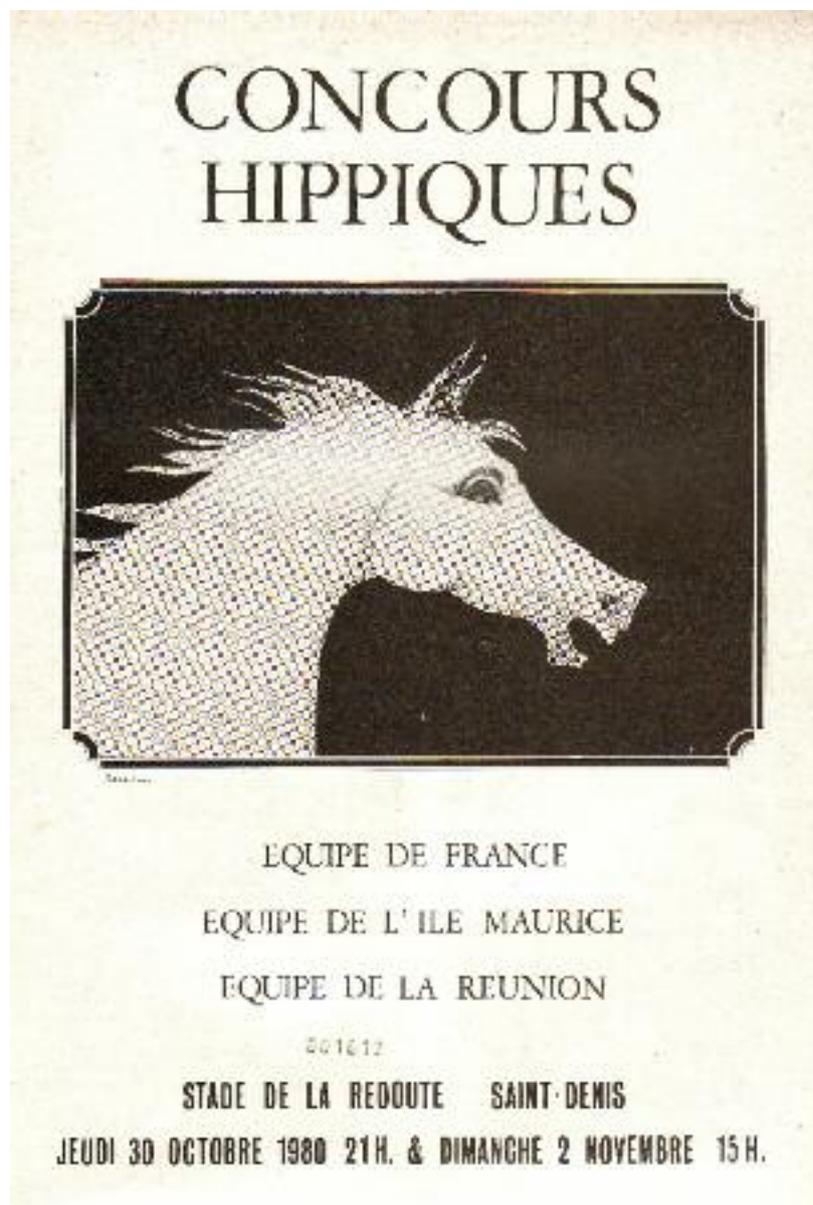
28 - Champion de France "senior" en 1976 à 19 ans.

29 - C'est huit ans plus tard que Pierre Durand sera médaillé d'or à Séoul (1988) avec *Jappeloup de Luze*, avant de devenir champion du monde de saut d'obstacle en 1990 puis de prendre la présidence de la Fédération Française d'Équitation de 1993 à 1998. Pierre Durand reviendra dans notre île, en 2014, animer un stage de perfectionnement au CSO.



Paul-Henri Koenig, Frédéric Cottier et Marcel Rozier en 1978.





*Présentation de l'équipe de La Réunion :
Paul-Henri Koenig, Richard Piarulli, Philippe Barau et Claude Baravian.*



Les honneurs. Au premier rang : Christian Legrez, président de la FFE, 1980.

La venue des Haras nationaux

Les contacts directs pris par Philippe Savoye ont permis durant les années 1970 les premières importations de chevaux et étalons des haras nationaux.

En 1970, l'étalon *Frichti* est mis à la remonte au CHB. En 1976, douze chevaux sont importés grâce à une subvention des Haras, dont l'étalon Anglo Arabe *Damba* (qui vient remplacer *Frichti*).

En dix ans, les juments saillies au CHB par *Damba* donneront une dizaine de produits.

En mai 1979, à l'occasion de son premier passage, Alain Dassonville, Directeur des Haras chargé de l'Outre-mer, reconnaît que jusqu'à présent, les services des Haras ne sont intervenus que de manière très ponctuelle : il observe que la question du renouvellement de la cavalerie va se poser sérieusement et conclut à la nécessité de relancer un élevage local...

Alain Dassonville ne cache pas non plus l'intérêt qu'il porte au projet de relance des courses en gestation à l'Etang Salé, et qui viendrait, avec le tourisme équestre, justifier pleinement le développement d'un élevage local équin.

Il incite les 4 clubs à créer une ligue régionale pour s'intégrer à l'organisation régionale des sports, disposer aussi d'un suivi technique et pouvoir procéder à des passages d'examens fédéraux.



Pierre Durand, Patrick Caron, Michel Robert, cavaliers internationaux, avec les cavaliers mauritiens, Maxime Cayeux, Didier Robert et Jacques Ritter, 1980.



Philippe Gayot, chef de piste international accompagné de Jean-Claude Gast (CTN) et Jean-Louis Caplain (administrateur FFE) au club-house du CHB, 1977.

La Fédération Équestre Française découvre les Dom

La FEF désigne en 1979 Jean-Louis Caplain comme son Délégué Outre-mer. Le premier voyage de Christian Legrez, président de la Fédération Équestre, coïncide avec l'organisation en octobre 1980 d'une « semaine du cheval » au CHB. Raison pour laquelle il

atterrit à Gillot en compagnie de cavaliers de l'équipe nationale déjà cités.

Ce fut l'occasion pour le président de la FEF de déclarer que La Réunion possédait alors l'installation équestre la plus poussée de tous les DOM.

Également président de l'UNIC, Christian Legrez vient aussi à La Réunion pour « voir l'élevage et suivre la jumenterie qu'il faut améliorer ». « Il faut relancer les courses qui ont disparu depuis 1954³⁰ », déclare-t-il à cette occasion.

Saumur regarde aussi vers nous...

Cette même année 1979, l'École Nationale d'Équitation³¹ missionne Pierre Ligier en tant que Conseiller Technique Régional d'équitation afin de faire passer des examens et recycler les moniteurs : force lui est de constater une faiblesse en matière d'enseignement du dressage. Il recommande également de relancer un élevage local pour répondre aux besoins en chevaux d'instruction, et d'envisager, avec Jean-Louis Caplain (chargé de mission à la Fédération), une adaptation possible des examens fédéraux en raison de la spécificité constatée de la cavalerie disponible outre-mer.

30 - Journal de l'île de La Réunion, 28 mars 1980.

31 - L'école de cavalerie de Saumur, après la création de l'Institut National d'Équitation en 1968, devient en 1972 l'École Nationale d'Équitation, en même temps que sont créés les 3 Brevets d'Etat d'Enseignement de l'Équitation : moniteur, instructeur et écuyer.

1979, l'année charnière

Une organisation syndicale pour relancer l'élevage

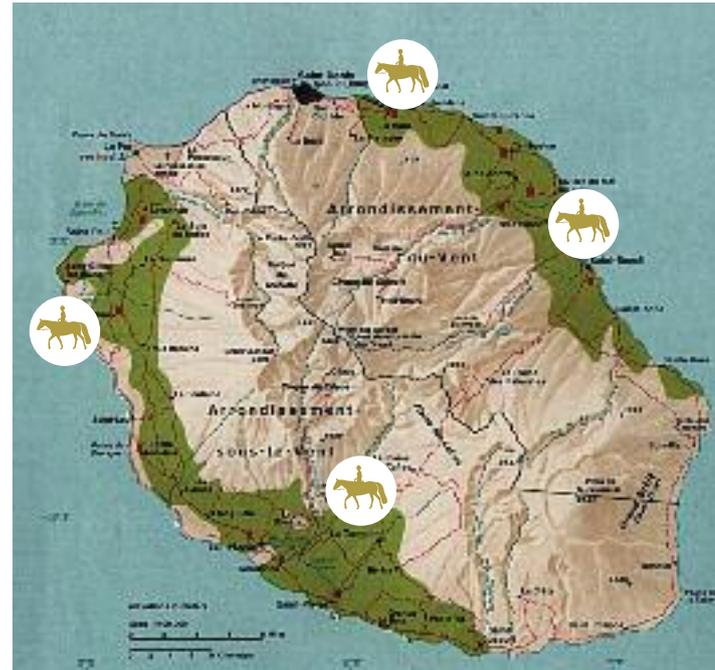
Sur les recommandations d'Alain Dassonville, directeur des Haras chargés des DOM, Philippe Savoye élabore l'Association Syndicale des Eleveurs et Propriétaires de Chevaux de La Réunion. Créée le 5 mai 1979, domiciliée à la Chambre d'Agriculture, l'ASEPCR comptait alors dans ses rangs des propriétaires de juments et éleveurs potentiels; Philippe Savoye en fut tout naturellement le premier président. L'association syndicale se fixait comme triple objectif de développer la production locale de chevaux de courses, de selle et de loisir, d'améliorer et de diversifier la race chevaline par l'application des directives des Haras Nationaux et la sélection des reproducteurs, d'entreprendre enfin toutes les actions susceptibles de développer la pratique de l'équitation.

Un Comité Régional pour les Sports Équestres

C'est également Philippe Savoye, alors trésorier du plus ancien club de l'île, qui prend l'initiative en 1979 de rassembler les quatre clubs au sein d'un Comité Régional des Sports Équestres en vue d'assurer la gestion et la réglementation des concours hippiques ; comité dont il devient tout naturellement président fondateur.



Le Quotidien du 28 octobre 1980.



1979 :

Quatre clubs hippiques

*Le Club Hippique de Bourbon à Gillot
le Club Hippique de l'Est à Bras-Panon
Le Club Hippique du Tampon
Le Centre Equestre de l'Hermitage*



1980 • 2000
dans les traces des «pionniers»



Le rôle prépondérant de la Ligue Équestre

1981 : l'intégration fédérale avec la Ligue Équestre de la Région Réunion

En juillet 1981, la Ligue Équestre de la Région Réunion intègre l'organisation fédérale et devient l'élément moteur pour la structuration et le développement de l'équitation sportive.

Devenue Ligue Régionale à part entière, La Réunion bénéficie enfin de l'intervention de Conseillers Techniques Régionaux et Nationaux, et entreprend des actions de formation, de recyclage des enseignants, de diversification des activités équestres, pour le plus grand bénéfice des structures équestres et de leurs cavaliers, qu'ils soient attirés par la performance sportive ou par une équitation de loisirs.

Se sont succédés à la tête de ces instances fédérales régionales: Philippe Savoye, Alain Chatel, Pierre-Yves Barau, Jean-Louis Navarro, Jacques Aubry, June Calligé, Frédéric Vassas, Antoine Pernollet et Carole Payet.

L'impulsion Fédérale sur les activités sportives

La FEF porte un regard attentif sur le développement équestre dans les « Dom-Tom », en particulier concernant la mise à niveau des enseignants réunionnais et le passage d'examens fédéraux par les cavaliers. Le colonel Georges Aubin est missionné dans notre île pour venir présider des sessions d'examens Éperon d'Argent. En 1979, Pierre Liger, conseiller technique, est envoyé par la Fédération Équestre Française pour faire passer les premières épreuves d'Éperon sur l'île et évaluer le travail des moniteurs.

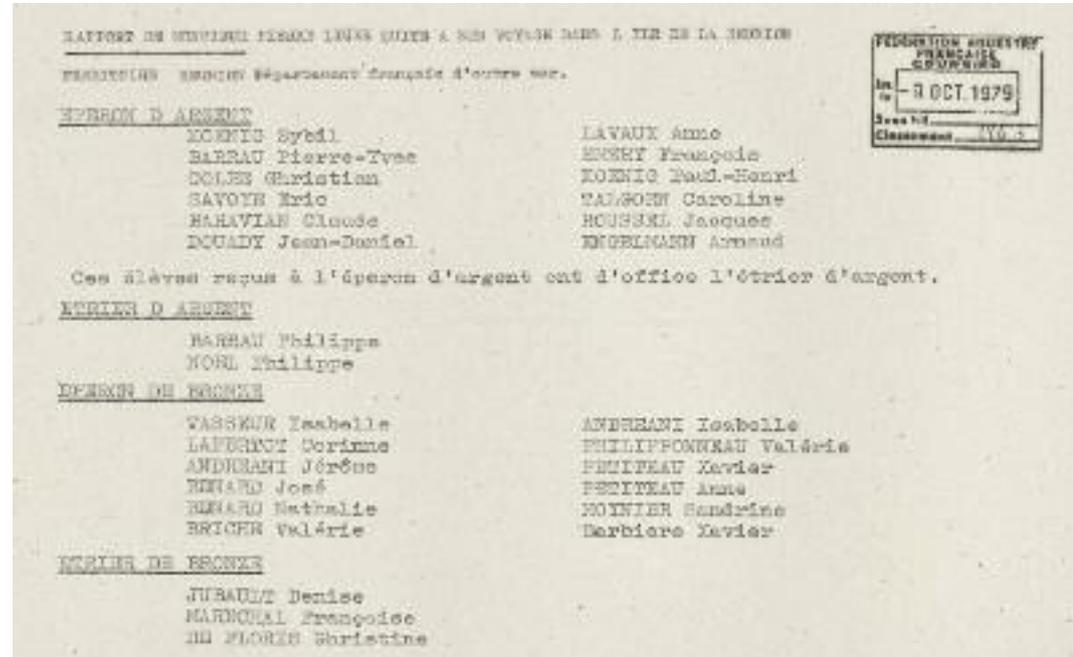
Dès 1981, lors de sa première mission, Jean-Claude Gast, Conseiller Technique Régional chargé de l'Outre-mer, souligne la nécessité de valoriser l'enseignement et surtout la qualité des enseignants locaux.

En 1982, Philippe Savoye accueille de nouveaux invités par la Ligue à leur descente d'avion: Jean Courrégé, Directeur Général de la FEF, Jean-Louis Caplain, chargé de mission à la FEF, qui accompagnent l'entraîneur national de concours complet, Jean-Paul Bardinnet ainsi que trois cavaliers de l'équipe nationale, Eric Leroyer, Manuel Henry et Jean Paul Cosnau. L'occasion pour ces invités de constater la progression du niveau local des cavaliers

réunionnais. Les missions régulières des CTR sont devenues à présent une habitude dont on pourrait difficilement se passer, tant leurs interventions se sont avérées utiles et nécessaires à l'organisation, la mise à niveau et le développement des activités équestres à La Réunion. Sous la présidence d'Alain Chatel, François Emery, coopté à la Ligue, est nommé par la fédération référent chef de piste régional. C'est le début d'un cycle de formations qualifiantes, enseignées par des chefs de pistes internationaux comme Philippe Gayot, Serge Houtman, Jacques Robert...

Tableau des équivalences d'examens

Avant 1979	1979-1991	depuis 1991
		Galop 1
	Étrier de bronze	Galop 2
		Galop 3
1 ^{er} degré	Éperon de bronze	Galop 4
		Galop 5
	Étrier d'argent	Galop 6
2 ^e degré	Éperon d'argent	Galop 7
	Étrier de vermeil	Galop 8
3 ^e degré	Éperon de vermeil	Galop 9



Résultats des premiers examens en octobre 1979. Grâce à ces diplômes, les cavaliers réunionnais peuvent enfin participer aux concours officiels nationaux. Une vingtaine de postulants ont été refusés par la FEF faute de carte de cavalier à jour.



Débarquement des chevaux au Port de la Pointe des Galets.

La relance de l'élevage à La Réunion, un serpent de mer depuis trois siècles

En trois cent cinquante ans d'histoire, il est curieux et intéressant de voir combien de fois l'on s'est interrogé pour savoir quoi de l'élevage local ou de l'importation d'équidés serait la meilleure solution économique.

D'abord cheval militaire, puis cheval de transport et bête de somme, plus tard cheval d'attelage et cheval de courses et enfin cheval de loisirs. Les usages ont évolués ici à peu près au même rythme que dans les autres régions de France.

Cependant en raison de notre éloignement avec les territoires de production, la question d'un élevage local s'est souvent posée, pour répondre au meilleur coût, aux besoins du moment.

Les coûts de production et ceux d'importation sont à comparer. Ces derniers n'ont jamais été aussi prohibitifs que maintenant, car les équidés viennent uniquement d'Europe et par avion-cargo.

Toutefois la production locale nécessite de bénéficier de tous les moyens techniques et connaissances nécessaires. Par ailleurs il faut bien rappeler qu'il n'a jamais été question de

produire une seule et unique race d'équidé, mais d'installer autant d'ateliers d'étalonnage avec autant de races qu'il est nécessaire aux besoins du moment.

Les professionnels savent combien il y a de différences entre une production de chevaux de courses, une production d'animaux d'attelage de voiture ou de poneys de loisirs et de mulets de débardage. Des différences d'élevage et des différences de mise en valeur, de débouillage, de dressage. Et des différences de matériels et d'équipements.

Voilà sûrement le plus gros dilemme.

La qualité, le coût, le choix des races équidés, les moyens techniques et humains, l'expérience et la connaissance de ces types d'élevages, n'ont pas été les seules préoccupations; en effet, en raison de l'insularité, quelques périodes de l'histoire montrent qu'il pouvait y avoir ici une surpopulation équidé.

Les paramètres insulaires étant immuables, toutes ces questions restent d'actualité, en 2017.

Pour toutes ces raisons, la diversité des usages a nécessairement fait se côtoyer sur l'île les équidés importés et ceux nés localement.

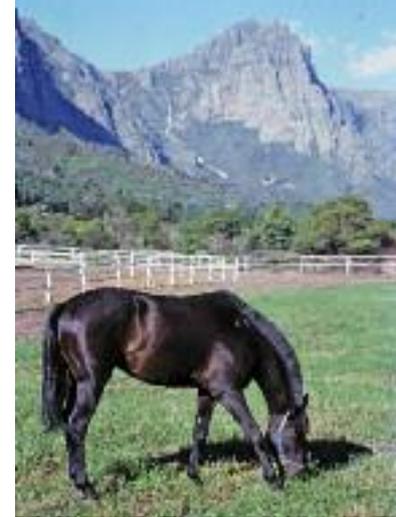
L'importation

S'il se peut que les premiers chevaux et mulets importés furent d'origine bretonne et poitevine, les races chevalines et asines se sont rapidement diversifiées au fil des « routes commerciales », notamment celles des épices. Sans parler des flux maritimes privilégiés entre nos îles voisines, Madagascar et Maurice, qui furent tour à tour territoires français.

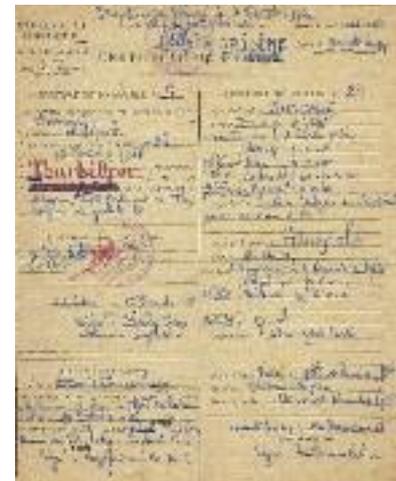
A chaque époque, pour chaque usage, les origines équidés seront différentes.

Pour les races d'origine France, l'histoire de la commune de Romagne³² dans le département de la Vienne, en région Poitou, garde en mémoire les traces de son exportation de races mulassière vers tous les continents et notamment dans l'océan Indien vers Madagascar, Maurice et Bourbon, dès la fin du 19^e siècle.

Dans les notes³³ de Louis Maillard en 1862, on lit : « On importe à Bourbon des chevaux de tous les pays et aussi des ânes du Poitou et de Mascate. Les mulets de Buenos-Ayres et du Poitou y servent généralement, soit comme montures, soit, surtout les derniers, comme bêtes de trait pour les charrois de l'agriculture, où les boeufs sont aussi quelquefois employés. »



Elevage en Afrique du Sud.



Certificat d'origine de Madagascar.

32 - Cette petite commune continue cette tradition d'élevage équin dont les traces remonteraient aux alentours de 1883. Elle fête annuellement, depuis plus d'un siècle, son concours annuel de races de chevaux de trait et baudets du Poitou.

33 - Notes sur l'île de La Réunion (Bourbon), Louis Maillard, p. 148.



Du temps de la Compagnie des Indes et jusqu'à la fin du 19^e, sont majoritairement importées des races de chevaux venues de Perse, du Cap de Bonne Espérance, de Java ou de Mascate. Les mulets venaient d'Argentine, de Montevideo et de France (Poitou) et les ânes, d'Abyssinie.

Au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle, et jusqu'en 1985, c'est-à-dire avant l'embargo, les équidés venaient d'Australie, d'Afrique du sud (chevaux réformés des courses) via l'île Maurice.

Il n'y a qu'à voir la carte ci-dessus qui récapitule les pays de provenance, pour se rendre compte de la diversité des origines des équidés qui sont arrivés jusqu'ici par bateau et, bien plus tard, vers 1970, par avion-cargo.

En raison d'une peste équine qui sévissait sur la corne du continent africain, les services vétérinaires français ont instauré en janvier 1985 un embargo ferme sur les importations de chevaux d'Afrique du Sud. Très intéressés par les pur-sang sud-africains, certains Réunionnais trouvèrent cependant la parade en faisant transiter les chevaux par l'île Maurice pendant six mois, afin d'éviter tout risque de contamination.

Aujourd'hui encore, il est interdit d'importer des chevaux d'Afrique du Sud. Et comme les



Arrivée à Gillot de chevaux d'instruction, 1988.

propriétaires et les clubs ne peuvent pas toujours compter sur l'élevage local pour répondre à leurs besoins, ils sont obligés d'importer, au prix fort, des chevaux de France métropolitaine en passant par la compagnie aérienne nationale qui demeure intransigeante sur ses tarifs, du fait de son monopole : une palette pouvant contenir trois chevaux coûte environ quinze mille euros quand un cheval acheté en France vaut entre trois et quatre mille euros...

L'élevage local

Bien qu'il ait existé, on possède peu de témoignages sur l'importance et la qualité de l'élevage local.

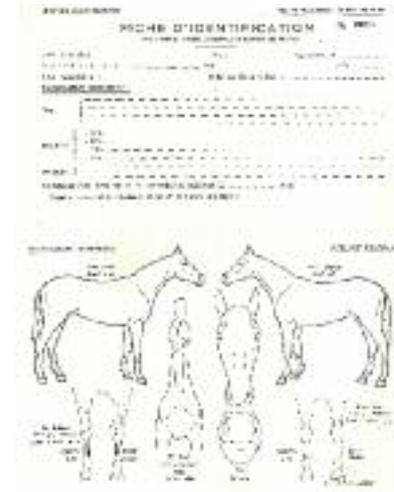
Toutefois l'élevage équin réunionnais s'est trouvé plébiscité en 1828 par Urbain Thomas (pp. 279, 281) en ce qui concerne les mulets, l'auteur semblant regretter à cette date une industrie agricole autrefois florissante, en ce qui concerne les chevaux. Par ailleurs il mentionne sans la détailler « une exportation notable pour le temps » : « On s'occupait autrefois avec avantage de la reproduction des chevaux. Cette partie importante de l'industrie agricole a été depuis entièrement négligée. Les chevaux créoles, élevés librement dans les savanes, étaient devenus petits, rétifs, difficiles à dompter ; ils gâtaient les pâturages plus qu'ils n'en consommaient ; et leur utilité loin de balancer les dégâts qu'ils causaient. A mesure que les revenus des colons ont augmenté, que les communications avec le dehors ont été plus faciles et plus promptes, on a cherché à améliorer cette race par l'introduction de chevaux étrangers ; et l'attention qui y fut donnée devint tellement productive, qu'elle donna lieu à une exportation notable pour le temps. (...) Une portion est employée à la selle, le reste au trait et sert aux manèges des moulins à sucre ou au transport des denrées. On préfère en général pour ce dernier service les mulets, plus en état de supporter la fatigue et qui consomment moins de vivres. Pour

favoriser l'augmentation de cet utile quadrupède, le gouvernement a accordé des primes à l'introduction de chevaux et d'ânes de belle race. Ces soins n'ont point été perdus, et l'on obtient une espèce de mulets créoles préférables de tout point aux mulets étrangers (...) Nous devons parler ici des chevaux créoles, race qui existe depuis longtemps dans le pays, et dont les analogues se trouvent en Abyssinie. (...) Les petits mulets du pays, provenant des ânes de Mascate et des juments créoles, sont très estimés.»

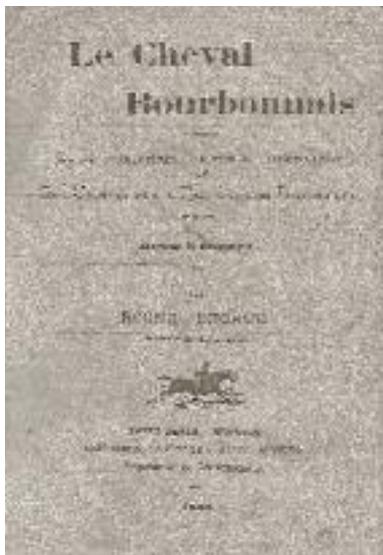
Des chevaux créoles

La mention de chevaux créoles est parfois reprise dans certains récits coloniaux. En 1846, Louis Maillard précise (pp. 322/323) : « Autrefois, on élevait à Bourbon une espèce de chevaux dits chevaux créoles, qui descendait de race Abyssine et Arabe ; mais cette race dégénéra, et l'élève des chevaux était presque abandonnée. »

A La Réunion, cette notion de chevaux créoles renvoie à un élevage mené avec des croisements d'animaux importés, mais plus largement à des équidés nés localement. Avec le temps, quelques caractéristiques indigènes ont pu apparaître sur ces équidés, faisant apparemment naître des produits de qualités. C'est ce qui a été souligné dans certains écrits, les chevaux « étaient estimés » ou « préférables de tout point aux mulets étrangers ».



*Fiche d'identification
des services vétérinaires.*



Ailleurs dans le monde, certains chevaux sont dits de races créoles, notamment aux Caraïbes et à la Martinique. Ces chevaux créoles seraient à l'origine des races comme le Criollo ou autre Corallero d'Amérique latine.

Le rêve d'un cheval de pure race créole existe depuis longtemps à La Réunion. Il est toujours évoqué par des propriétaires éleveurs équins. On retrouve même les traces d'un tel projet dans une étude intitulée « Le cheval Bourbonnais » en 1908.

Le « cheval de Bourbon »

La Réunion aurait pu être le berceau d'une race équine baptisée « cheval bourbonnais », bien que l'île n'ait jamais présenté les qualités d'une terre pour l'élevage, Madagascar l'étant bien davantage... Pourtant, si l'on en croit un ancien document de 1908, précieusement conservé par Bruno Morel³⁴, sur « L'utilité de créer une race Chevaline Bourbonnaise », les autorités souhaitaient réellement améliorer la filière chevaline locale, dont certains vantaient l'endurance, l'allure et la légèreté : « Qui de nous ne connaît pas quelques individualités de chevaux créoles qui ont une réputation méritée et de réelles qualités ? Pourquoi donc ne pas chercher à créer un type de cheval homogène ? » L'auteur de cette

étude, Roger Ducaud, vétérinaire du Gouvernement et membre de « France Hippique »³⁵, s'interroge alors sur le « meilleur étalon à donner à notre jument indigène ». L'expert exclut illico le Pur-Sang Anglais ! « Cela produirait un métis à membres trop longs, mal jointés, à poitrine plate, capricieux quelquefois et presque toujours exigeant en grains et graines. » L'objectif étant d'obtenir un équidé de service, endurant plutôt que rapide, robuste, parfait pour le service de calèche légère et d'attelage, l'étalon idéal aurait dû être le pur sang arabe : « Quel type plus joli que ce cheval à tronc cylindrique, à tête carrée ornée d'yeux saillants et expressifs, et à membres fins et secs ? » Mais sa taille ne dépassant guère celles des juments réunionnaises, Ducaud propose de se rabattre sur le pur-sang anglo-arabe... Alors que la colonie, note Ducaud, « pour tous les chevaux qui lui sont nécessaires comme pour toutes les mules indispensables à son genre d'agriculture, est restée jusqu'à ce jour tributaire de l'Australie (d'où furent introduits à la fin du 19^{ème} siècle de nombreux pur-sang), du Cap de Bonne-Espérance, des Îles de Luçon, du Brésil, de la Plata, d'Abyssinie et de la métropole »... (Bien entendu, dans cette étude, l'appellation « Cheval Bourbonnais » n'est pas à relier avec la race reconnue en 2002 d'ânes

34 - Actuel propriétaire d'une exploitation cannière sur les hauteurs de Sainte-Marie, il fait partie de ceux qui ont relancé l'activité attelage touristique dans l'Est.

35 - Terme familier désignant la S.H.F., Société Hippique Française, institution créée en 1865

Bourbonnais qui est née au cœur de l'Auvergne, dans l'Allier). Faute de soutien local, Roger Ducaud quitta l'île en 1909.

Il y a eu des hauts et des bas dans l'élevage de nos chevaux créoles. Et l'on a du mal aujourd'hui à imaginer que l'île de La Réunion puisse avoir été exportatrice de ses chevaux créoles ! Quelques récits mentionnent pourtant bien qu'ils furent exportés.

Le soutien des Haras Nationaux

L'histoire de France montre combien l'institutionnalisation de l'élevage équin a été un enjeu important, en raison de ses répercussions militaires et économiques.

Les territoires des colonies même les plus éloignées sont naturellement soumises aux mêmes politiques d'expansion et de commercialisation. C'est pourquoi dès 1850 les Haras Nationaux installent deux ateliers d'élève sur l'île, l'un à la Providence, l'autre à la Plaine des Cafres. L'idée est d'organiser la Remonte, terme d'origine militaire qui permettait de pourvoir en chevaux un corps de troupe. Si le Service de Remonte de l'Armée a été officiellement supprimé en 1926, le terme s'est vulgarisé, restant en usage pour tous les types de cavaleries.

Avec l'installation de nos deux haras, la maréchaussée continua d'utiliser des chevaux

tandis que les courses hippiques avaient déjà commencées depuis une dizaine d'années. Puisqu'il n'y avait pas encore de voitures motorisées ni de train vapeur, c'est à cheval monté ou attelé que l'on se déplaçait dans les campagnes et dans les villes. Beaucoup d'équidés continuant d'être utilisés pour les travaux agricoles et le transport des marchandises.

Le soutien des haras s'est fait par l'apport de compétences y compris en maréchalerie, bourrellerie et soins vétérinaires et en mettant à disposition (ou en finançant) étalons et juments, directement ou par le biais d'aides aux éleveurs pour l'acquisition de géniteur de races. En théorie les croisements génétiques étant bien contrôlés, il fallait maintenir les standards de la race. Puis on instaura la monte publique hors cadre des Haras pour faciliter la reproduction des espèces demandées.

Au début 20^e, les Haras recentrent leurs missions vers l'agriculture et dans les années 1960 vers la compétition et les loisirs. C'est sur ces bases que la production équine a fonctionné jusqu'à aujourd'hui. Mais avec la disparition des Haras Nationaux en 2010 et la fin de la politique de monte publique, l'avenir de certaines espèces pourraient être menacé, et on peut s'attendre désormais à une baisse de la biodiversité.



VITAMINE
FIRST
ULINE
PIKACHU
RYAD
MOUSTIK
PRINCESSE
KIWI
PAPYRUS
MARTINIQUE
CRACOTTE
MELI
NEVADA
INDIANA
MARIO
NAMIBIE
PACIFIC



Alizéenne (pouliche de 2 ans) présentée par son propriétaire Vincent Etave.

À partir des années 80, les deux phénomènes qui préoccupent les services des Haras sont le déclin du cheval de travail et de service, alors qu'on assiste à un engouement sans pareil pour les chevaux de sport et de loisirs - ce qui ne va pas sans poser des difficultés, puisqu'il ne s'agit pas des mêmes races de chevaux !

Il faut bien assurer la remonte...

Avant 1976, le sport équestre était essentiellement alimenté par les importations de chevaux d'Australie et surtout d'Afrique du Sud, via l'île Maurice, avec notamment les chevaux réformés des courses, dont les prix d'acquisition et frais d'importation demeuraient raisonnables. Les problèmes sanitaires d'Afrique du Sud étaient alors surmontés par la mise en quarantaine à Port-Louis.

Le niveau des concours hippiques, en progression régulière, a conduit les cavaliers de concours de sauts d'obstacles et de dressage à vouloir importer les chevaux de métropole « avec papiers », qu'ils soient d'origine Selle Français, Pur-Sang Anglais ou Anglo-Arabs : ils furent d'abord transportés par bateau, puis très vite par avion.

Les frais d'acquisition et d'acheminement s'avérant prohibitifs pour les clubs et les propriétaires, le besoin de produire localement des chevaux « avec papiers » s'est naturellement imposé. Il devenait nécessaire d'importer des juments à papiers, mais aussi de disposer d'étalons agréés par les Haras nationaux si l'on voulait obtenir localement des « produits » reconnus par la Fédération (qui plus est dans la perspective du projet de courses hippiques...). L'un des premiers étalons importés et confiés par les Haras nationaux, fut mis en station de remonte au CHB : c'était l'Anglo-Arabe *Damba*.

Lors de son deuxième passage en 1980, Alain Dassonville put constater avec satisfaction la création de l'Association des Éleveurs et Propriétaires de Chevaux Réunion, ainsi que celle du Comité Régional des Sports Équestres. Aussi renouvela-t-il ses recommandations concernant l'intérêt qu'il y aurait de développer le tourisme équestre et de relancer une activité de courses à La Réunion...

Dès lors, les Haras nationaux enverront régulièrement leurs cadres pour mesurer les efforts réalisés sur le plan de la remonte par l'élevage local, ainsi que sur celui des activités équestres: le représentant des services des Haras chargé de l'Outre-Mer était alors M. Legrain (directeur du Haras d'Hennebont), assisté de M. Comparat (sous-directeur du même Haras).

Lors de la première journée de l'élevage, organisée à la Petite France en 1985, seize produits étaient présentés. Depuis, présentations et concours de jeunes chevaux sont périodiquement organisés dans les clubs et sur les propriétés des différents éleveurs en présence des Haras nationaux : présentation des poulains *sous la mère*, concours de poulinières *modèles et allures*, concours de jeunes chevaux *en main et montés*.



Nicole Blanc³⁶

En mars 1987, Nicole Blanc, Conseiller Technique National des Haras et responsable du secteur « équitation », constate en visitant les clubs et les centres équestres *« une très belle amélioration des chevaux depuis le début des années quatre-vingt. Les éleveurs réunionnais ont su s'adapter dans une île qui ne convient pas particulièrement à l'élevage de chevaux en trouvant notamment les denrées de substitution indispensables »*.

Nicole Blanc annonce également que l'institution subventionnera désormais le développement de la filière équine réunionnaise dans les domaines du transport des chevaux, du fonctionnement des clubs, de l'investissement et de la formation.



Titres de la presse régionale quotidienne en 1987 et 1988.

36 - Première femme officier des Haras, elle deviendra en 2009, directrice générale des Haras nationaux.

- 25/01/86

Liste Récapitulative des Éleveurs de chevaux - RÉUNION - possédant des Poulainières ;
 liste récapitulative des surfaces ou prairies consacrées à cet élevage - (ou possiblement) -

Nombre de Poulainières	SURFACE consacrée à l'élevage équin	Nom & adresse du Propriétaire
4	1 à 2 ha	HIBON d'Arès - La Saline les Hauts
4	12 ha	TARDIF Jean Pierre - Petite France
2	?	LEBON Paris - La Saline Le Haut
2 + 1 ouest-papiers	10 ha	LAURET Horland - Plaine des cafres
1	15 ha	Matiwél Taupon
1	1 ha	Boucthis Duparc
2	2 ha	DEVERIERA Trois Brasins
2	40 ha	DURIEUX Plaine de cafres
2 + 1 ouest-papiers	7 ha	FONG YAN St Louis
1		DE Villeneuve St Denis
1		CARD Joly Taupon
1		HATTA Ismaël St Denis
3	20 ha	DOUADY Petite France
1	au moins 1 ha	HOARAU Jean Touffie

Suite à une réunion technique tenue à la Direction Départementale de l'Agriculture, présidée par son directeur M. de Gouvello en présence de M. Comparat, de tous les présidents de clubs et des éleveurs, un premier stage de formation à l'insémination artificielle fut organisé.

À son passage cette même année 88, François Clos, Inspecteur Général des Haras, se félicita de voir des produits de qualité et prometteurs, tels que *Rhésus* (sous la selle de Jean Hoarau), ou encore *Ondée du Maïdo* (née chez Jean-Pierre Tardif à La Petite France) qui allait briller avec Jean-Christophe Navarro...

Un avis qui n'est pas unanimement partagé si l'on se souvient du témoignage de Pierre Yves Barau évoquant son expérience débutée dans les années soixante-dix, quand il tenta d'effectuer avec une magnifique jument importée de Maurice plusieurs tentatives d'élevage : « Le poulain issu de la première saillie s'est avéré peu doué. Nous avons ensuite inséminé cette même jument, avec un résultat identique ! Au total, trois chevaux sont nés dans nos écuries, ont tous participé à des concours hippiques, mais pas un n'est parvenu à atteindre un niveau acceptable. ».

En octobre 1988, M. Legrain vient assister à la 3^e journée de l'élevage. L'occasion pour lui d'évoquer la randonnée équestre, en déclarant cette fois-ci que « ce n'est plus tout à fait

l'arlésienne, les chevaux de montagne (en nombre insuffisant il est vrai) sont là : les Mérens. On en trouve au ranch de Bellevue », n'omettant pas de signaler qu'il manque encore un recensement exhaustif des sentiers praticables par des cavaliers... Mr Legrain insistant également sur le fait que l'aménagement des hauts « doit suivre » si l'on veut développer cette activité.

L'ASEPCR va marquer la décennie 80...

Pour encadrer le suivi des saillies, la reconnaissance des produits et la gestion des étalons, confiés par les Haras ou sous leur contrôle, il était devenu impératif d'organiser véritablement la filière d'élevage équin à La Réunion : cette remonte s'organise durant cette décennie, autour de l'ASEPCR. À sa naissance, l'association regroupait environ vingt-cinq propriétaires et éleveurs potentiels, sous la présidence de Philippe Savoye ; lui succéderont successivement Jean-Pierre Tardif, Dominique Douady, Osman Gany, Frédéric Vassas...

Dès 1979, en même temps que seize juments importées de métropole, un nouvel étalon des Haras Nationaux (*Caro's Son*, Pur-Sang Anglais) fut confié à l'ASEPCR et stationné sur la propriété des Douady à la Petite-France en 1981. En 1986, les Haras nationaux expédièrent à La Réunion trois chevaux de qualité confiés à l'ASEPCR : *Altéa* (Selle Français), *Volcan de Fontenel* (Selle Français) et un étalon Anglo-

POULAINES SEVRES ET DE 1 AN									
RACE	NO	PROPRIETAIRE	MATRISEUR	SENE	RODE	PERE	MERE	PREN DE NEUR	A VENDRE
SP	4	MF TARDIF	MF TARDIF	F	B	CARO SON	DAMBA	SANG AGUT	OUI
SP	U	MF TARDIF	MF TARDIF	F	A	DAMBA	GRACE A TOI	DELIEL	OUI
SP	UNE DU FAIDU	MF TARDIF	MF TARDIF	F	B	CARO SON	JAPATON	INTROY	OUI
SP	ULTIMA	MF FONG YAN	MF FONG YAN	F	B	CARO SON	HOMBOISE	RAKAKA	---
PS	SOUVERAIN COIS	MF DOUADY	MF DOUADY	M	G	CARO SON	LA FOUKONELLE	VAL DE FRANCE	OUI
SP	UN BISCU	MF LEBON	MF LEBON	M	B	CARO SON	KLISHA	CALMAR DU POMCEL	---
SP	VITTESE	MF LEBON	MF LEBON	M	A	DAMBA	MAISA	LE FRANCAIS	OUI
SP	IMPULSION	MF HATTA	MF DOUADY	M	A	DAMBA	JULIE INSEE	GENIAL	---
SP	MINERAL STANCE	MF DOUADY	MF DOUADY	M	B	CARO SON	SAIG	---	OUI
OP	UNION	MF LEBON	MF LEBON	M	B	DAMBA	TRERACHE	PREU DU DIALE	OUI

Arabe de dix ans, *Yul*, pour remplacer *Damba*, l'étalon Anglo-Arabe mort après s'être blessé la rotule dans son paddock.

Cette année-là, on comptabilisait au sein du groupement des éleveurs une trentaine de poulinières pour une vingtaine de naissances par an. Le Pur-sang *Caro's Son* et *Damba* étant les géniteurs de la plupart de ces poulains. En 1988, l'ASEPCR comptait près de trente-cinq membres, et si tous n'étaient pas « éleveurs » à proprement parler, comme certains l'on fait remarquer, ils étaient au moins propriétaires de juments poulinières.



Une pouliche est née à la Petite France, Jean-Pierre Tardif lui fait faire ses premiers pas sous le regard de sa mère.

Au fil des ans, malgré des hauts et des bas, les poulains se sont adaptés au contexte géographique de l'île, obtenant des résultats encourageants dans les compétitions locales comme peuvent en témoigner les dossiers de presse de l'époque et les rapports de responsables des Haras.

Mais après l'effervescence du début, l'ASEPCR commencera à tomber en désuétude à partir de 1988. C'est alors que la Direction de l'Agriculture et de la Forêt décida de prendre en charge les missions liées à l'élevage de chevaux.

Guidés par la passion

On le sait, les passionnés d'élevage ne manquent pas. Ainsi, sur les hauteurs de la Saline, peut-on citer Arsène Hibon, un agriculteur de l'Ouest qui se lance dans l'élevage de « selle français » et reçoit la visite de Mme Blanc à laquelle, en lui serrant la main, il recommande : « *Ne dites pas que j'éleve des chevaux, on va me croire riche* ».

Remarque moins anecdotique qu'il n'y paraît car, dans les années 1980, posséder un cheval passait encore pour un luxe et suscitait de bien légitimes discrétions. « *Mettre 150 000 ou 200 000 francs (30 000 €) dans une voiture n'étonnait plus grand monde, mais acheter un poulain ou une pouliche 20 000 francs (3 000 €) passait pour un crime de lèse-pauvreté, une atteinte morale et à la démocratie* », explique encore aujourd'hui l'ancien éleveur retiré sur ses terres au Plateau Saint-Leu. Parmi les pionniers que comptaient l'île à l'époque, suffisamment mordus pour se lancer dans l'élevage de selle, outre Arsène Hibon, nous pourrions citer d'autres éleveurs tels que Herland Lauret, le docteur Maurice Durieux, Dominique et Jean-Daniel Douady, ainsi que Jean-Pierre Tardif sur leurs propriétés respectives d'élevage à Petite-France.

La Source Baptiste à Petite France.

En 1982, lorsqu'ils apprirent par leur vétérinaire Philippe Diulein la vente de la



Domaine de la Source Baptiste, Petite France

propriété d'élevage de Jannick Lougnon à Petite-France, Dominique et Jean-Daniel Douady s'en portèrent acquéreurs : le domaine, d'une superficie de vingt-cinq hectares, sera baptisé « La Source Baptiste ».

Vivaient sur la propriété deux familles dont les enfants deviendront palefreniers.

Dominique Douady gérait la propriété. En tant qu'étalonnière, elle avait le contrôle des saillies de *Caro's Son*, ainsi que les reconnaissances et identifications des poulains en relation constante avec les Haras nationaux. De surcroît, son implication dans la conduite de l'ASEPCR fut totale en tant que présidente et secrétaire.

Grand souvenir de cette période, la soirée « son et lumière pour l'expression des chevaux et des hommes » du 27 juillet 1984, avec comme acteurs les chevaux et leurs cavaliers.



Juments et poulains, élevage Douady.



OLIVE
RIGOLE
KEOPS
NANA
TI TA
IDALYS
JANUS
JOKER
CARINE
BELLE
MAAIKE
KALI
ZHEN
ILANA
TABASCO
KALIFA
HELLO
COCO

Nouvelles pratiques liées à l'équitation d'agrément.

Au Nord, au Sud, à l'Est comme à l'Ouest... la barrière des distances étant abolie, le cheval devient une activité de loisir de plus en plus présente, de plus en plus accessible, de plus en plus diversifiée... On assiste à une progression régulière de la fréquentation des centres équestres. Durant les années 80 commencent à se développer de nouvelles pratiques qui atteignent un plus large public davantage porté sur l'agrément que sur la performance : ce phénomène prend naissance avec l'arrivée sur l'île de petits poneys, pour le plus grand bonheur des enfants. L'activité poney va tant dynamiser les clubs hippiques dans les années 1980 que c'est sur elle que reposeront désormais bon nombre de nouvelles créations d'établissements. L'activité randonnée, elle, mettra plus de temps à se structurer : il faudra attendre la décennie 90 pour que l'implication des instances locales en faveur du développement du tourisme équestre dans les hauts de l'île porte ses fruits.

L'essor de la monte à poney

Le Poney-Club du Colorado

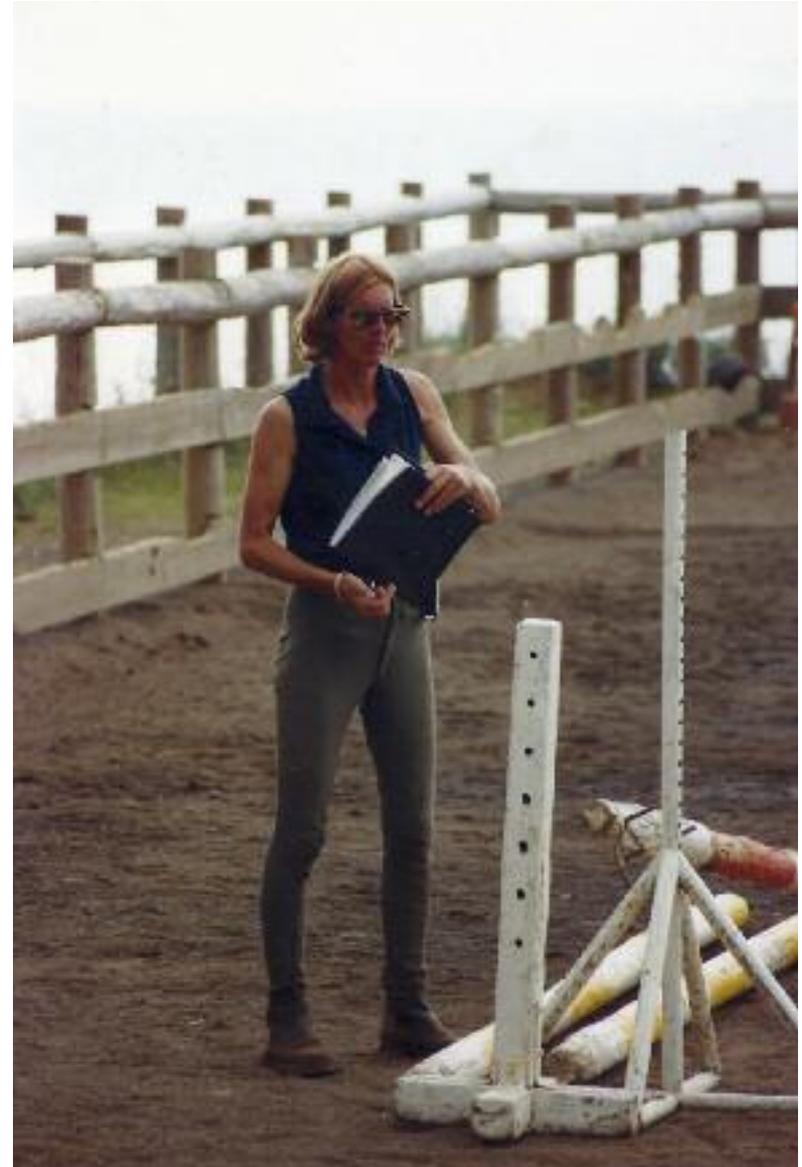
Recrutée comme monitrice au CHB en 1981, Martine Vangrevelinghe faisait preuve d'un caractère bien trempé, en harmonie avec celui du président, Yves Barau. Dès son arrivée, la cavalière suggéra de mettre en place des activités telles que la voltige et la monte à poney. « Les enfants représentent encore aujourd'hui un réel potentiel pour les clubs et centres équestres » observe-t-elle.

En octobre 1985, celle que tout le monde appelle « Martine » pour ne pas écorcher son nom, réalise son rêve en lançant son propre poney club au Colorado. La mairie de Saint-Denis lui accorde sa confiance et lui permet de reprendre les installations qui servaient les week-end aux « changements d'air » de chevaux du CHB. Quetsche, Melody, Escampette, Ophélie, Daisy, Blanchette, Bella, Princesse, Rigole du Touquet, Noémie et Noirette furent les nouvelles pensionnaires du poney-club du Colorado. Avec sa forte personnalité, la qualité de sa pédagogie et son rapport aux enfants, le succès est au rendez-vous.

Cependant, une dizaine d'années plus tard, la municipalité qui vient de valider le doublement de la superficie du golf impose le déplacement du club plus haut, dans la zone de loisirs du Colorado, sous la bulle météo.



Le CHB offre à Martine le poney « Gillot » à l'occasion de son départ pour le Colorado.



Martine Vangrevelinghe au Colorado.



Les premiers élèves du Poney club du Colorado.



Martine Vangrevelinghe, la reine du Pony club du Colorado.



Voltige des «petits lutins», Colorado, 1995.



Promenade au Colorado.



Inauguration du Poney Club de Bourbon avec Philippe Savoye, Yves Barau et Raoul Silvert.

Le CHB se dote d'un poney-club

Les ponettes *Tomate, Sariette, Basilic, Estragon, Girolle, Amandine* et *Volcan* rejoignent le CHB après leur quarantaine à La Rivière des Pluies chez Sybille Koenig : « Il y avait alors, se souvient-elle, douze Shetlands importés de l'élevage de Serge Lecomte, président du Poney club de France. On l'avait fait un peu contre l'avis d'Yves Barau pour qui ces poneys n'étaient que des "chevaux porte-clés". »



tel: 28 26 18

Des clubs se développent, d'autres naissent...

En 1980, les quatre clubs hippiques de l'île comptaient 474 licenciés pour 103 chevaux, ces mêmes clubs enregistrant en 1985 plus de 600 licenciés et 120 chevaux.

En 1990, les structures affiliées à la Fédération ne sont encore qu'au nombre de six, mais on voit fleurir des installations où l'on peut louer des chevaux et pratiquer la randonnée, lesquelles répondent à une demande croissante, même si on n'y enseigne pas l'équitation.

De fait, en l'espace de vingt ans, entre 1980 et 1999, le nombre d'établissements équestres affiliés à la Fédération va être multiplié par cinq, passant de quatre à vingt, offrant aux cavaliers amateurs ou confirmés toute une gamme de possibilités de pratiquer l'équitation. Comme Vincent Étave le rappelle, « *il faut en gros une dizaine d'années pour que, une fois passé l'enthousiasme, les imperfections et autres maladresses du début, un club nouvellement créé se structure et parvienne à une certaine maturité* ».

Le CHE change de stratégie

Au départ, le Club Hippique de l'Est était plutôt orienté « promenade ». Mais après 1985, avec sa monitrice Monique Gallas qui succède à l'animateur des premières années, le club



élargit ses activités, offrant un véritable enseignement et permettant une équitation plus sportive. Disposant de suffisamment d'espace pour se le permettre, ce sera le premier club de l'île à construire sur son terrain un parcours de Cross régional, permettant ainsi l'organisation d'épreuves de Concours Complet³⁷ sous l'égide de la LERR. Les travaux furent réalisés pour une majeure partie sous la présidence efficace de Michel-Paul Egels, avant d'être finalisés en 1989. Vincent Etave souligne la participation bénévole des membres du club, dans les opérations d'épierrage et la réalisation des obstacles fixes... sans oublier de citer l'intervention de Jean-Paul Bardinnet, l'entraîneur national de CCE, venu donner de précieux conseils pour la conception générale du tracé...



37 - Le Concours Complet regroupe trois épreuves : le saut d'obstacles en carrière, le dressage et le parcours de cross avec des obstacles fixes.



SHEITAN
 TEKILA
 COCA
 SARAH
 RUBI
 MIRTILLE
 FER BLANC
 ARLESIENNE
 CHORUS
 SNOOPY
 DIS MOI TOUT
 COMIQUE
 BEA
 CHEYENNE
 BELLE
 SURPRISE

Alors président du club, Vincent Etave rappelle qu'en janvier 1989, le CHE a subi de plein fouet le passage du cyclone Firinga ! « *Tous les boxes ont été décoiffés par des vents enregistrés à plus de 200 km/h, fort heureusement sans qu'aucun cheval ne soit blessé* ». Le développement du club de l'Est, un temps ralenti, a reprendra néanmoins. Au début des années 1990, tant pour répondre à une réelle demande que pour assainir les finances du club, le CHE lancera à son tour dans la création d'un poney club.

La SHRT devient le CHT

Fred Vassas, qui s'était mis à l'équitation à l'âge de dix-huit ans, est arrivé à La Réunion en 1981. Il s'est alors inscrit au club du Tampon. En 1985, il devient pour quatre ans président de la SHRT, période correspondant à une renaissance du club sudiste qui, après une période «difficile», se retrouve devant de la scène équestre grâce en partie aux réussites d'*Istanbul* monté par Philippe Navarro...

Arrivée à La Réunion en 1982, la famille Navarro, s'était elle aussi inscrite au club du Tampon présidé alors par le docteur Hivert. Jean et son épouse Françoise y restèrent pendant plusieurs années, Mme Navarro assurant la présidence du club à la suite de Frédéric Vassas, de 1988 à 1992.

Mais la nuit du dimanche 29 janvier 1989 voit s'abattre sur le Sud le cyclone Firinga : le club

n'y résiste pas. Il faudra le reconstruire, même si, fort heureusement, tous les chevaux ont gardé la vie sauve. C'est cette même année 1989 que le club sudiste mise sur l'activité poney, en laquelle Jean Navarro croyait beaucoup ; en même temps, le club change de nom et de statut pour s'appeler dorénavant CHT, Club Hippique du Tampon.

Au CEH succède le CHH

Jean Navarro possédait une jument, *Ondée du Maïdo*, née chez Jean-Pierre Tardif à la Petite-France, qui remportait tous les concours avec son fils aîné Jean-Christophe. Les quatre enfants Navarro ont grandi près des chevaux, deux d'entre devenant champions de La Réunion.

Jean Navarro rachète ensuite, en 1990, à Alain Chatel, le CEH pour son fils Jean-Christophe ; il importe alors des Selle Français de métropole, davantage polyvalents.

À l'époque déjà, Jean Navarro croit fort dans le développement des poneys clubs : « *Il y a là un potentiel certain avec tous les enfants de trois et quatre ans* » déclare-t-il encore. Son engouement et son implication pour le développement des activités équestres l'amèneront tout naturellement à la présidence de la Ligue Équestre Régionale de La Réunion où il effectue deux mandats.

Equirun

C'est en 1995 que Frédéric Vassas décide de créer, au cœur de la forêt domaniale de l'Etang Salé, sur une concession de trois hectares de l'ONF, le Club Equirun, doté d'un accès direct à la mer et profitant d'un parcours balisé.

Equirun, présidé par Frédéric Vassas jusqu'à la vente du club à Antoine Pernollet en 2015, compte à présent environ trois-cent licenciés fédéraux, avec un cheptel d'une trentaine de chevaux, propriétés du club pour la plupart. Une activité poney y est également proposée avec des Shetlands et des Welshs.

Les écuries d'Eldorado

Parallèlement à Equirun, courant 1996, Muriel Gougeon, qui a été monitrice au CHB, prend la suite d'Eric Hoarau et de M. Calpetard qui avaient créé les Ecuries d'Eldorado sur deux hectares et demi concédés par l'ONF en forêt d'Etang-Salé. Eldorado ouvre officiellement en janvier 1997. Les balades en forêt ou sur la plage, les randonnées, des promenades à thème sont les spécialités de ce centre équestre.

Le Centre Équestre de la Montagne

Le Poney-club du Colorado a grandi, le nombre de poneys augmente ; il en est maintenant à accueillir aussi des chevaux. Car si la découverte des poneys par les petits est souvent le premier pas d'une famille dans l'univers des chevaux, de



Balade en forêt domaniale de l'etang-Salé.

nombreux parents ne tardent pas à avoir envie, eux aussi, de goûter aux joies de l'équitation et des promenades à cheval !

Mais le site en haut du Colorado s'avère trop exposé aux vents... Vient alors en 1999 le transfert du Club de Martine sur Saint-Bernard, dans des installations beaucoup plus vastes et plus adaptées à la mesure de son développement. Les difficultés rencontrées pour renouveler constamment le cheptel n'ont jamais entamé l'enthousiasme de Martine Vangrevelynghé qui se lancera même dans l'élevage de poneys Shetland...



VICTOIRE DE BRAY
 MINOS
 VANDA SAINT HERMELLE
 THÉTYS DES BAMBOUS
 RAMSES DE L'ABBAYE
 ROSA DU QUESNOY
 SIARD FAN FERWÄLDE
 OPÉRA DES HAUTS VENTS
 TALK ABOUT FLAMINGO
 RANTZAU DE BRAY
 RYTHMIC SONG
 ORFA
 SAMBA GREEN
 PAPAYO SOUND
 VITO DE ROC AU CERF

De nouvelles activités voient le jour

En 1992, Jean-Pierre Boucan, Conseiller Technique National de la Délégation Nationale à l'Équitation sur Poney, effectue sa première mission sur l'île... La première d'une très longue série. Son implication et son dynamisme allant fortement faire évoluer le paysage équestre de La Réunion dans des disciplines aussi variées que le dressage, l'attelage, la voltige et l'activité poney.

Le dressage, une école de patience et de rigueur

Ce sont des cavaliers passionnés tels que June Calligé qui, par leurs démonstrations et leur implication, ont fait connaître et apprécier cette discipline encore trop mal connue.

June Calligé, cavalière d'expérience arrivée à La Réunion en 1976, sociétaire du CHB, a été juge de dressage à La Réunion.

La Réunion accueillait régulièrement des instructeurs et juges internationaux de dressage pour des stages de perfectionnement, comme Claire Bardon, Sylvie Corelou, Vincent De Brichambaud, Bertrand Hardy... June Calligé a fortement contribué à développer

cette discipline à La Réunion ; elle a également occupé quatre ans la présidence du CHB à la suite d'Yves Barau. Et « *Ça n'a pas été facile de succéder à une personnalité aussi forte que celle d'Yves Barau* », précise-t-elle.

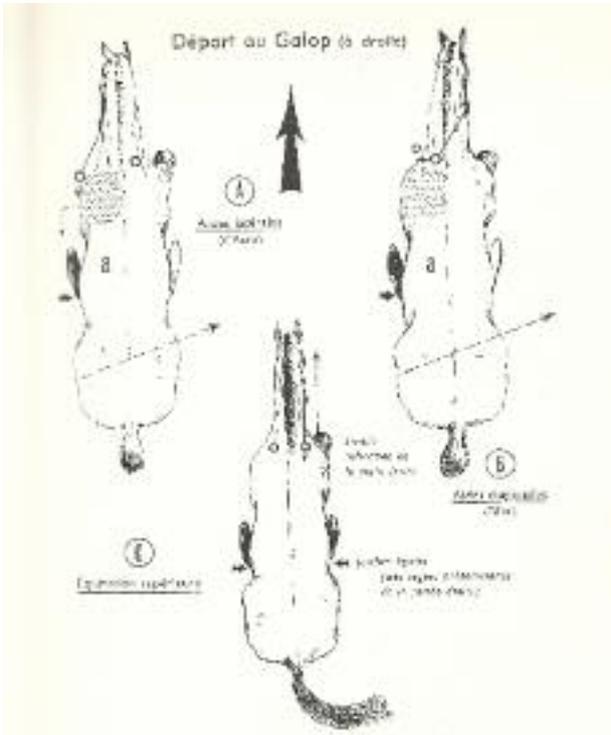
Vincent Etave nous fait remarquer que le dressage en tant que discipline sportive, n'a été abordé à La Réunion qu'après le passage des premiers CTR, lesquels avaient constaté en 1979 un manque d'enseignement du dressage, pourtant fondamental pour faire progresser les cavaliers, même s'ils ne sont attirés que par l'obstacle : « *En dressage, il convient de distinguer deux niveaux. D'abord celui du travail de "basse école", dont les cours sont dispensés par les enseignants des clubs (exercices portant sur l'engagement et l'impulsion du cheval, sa soumission aux aides, son assouplissement, les effets de rênes, le travail sur deux pistes, aux trois allures, etc.). Un travail d'une toute autre exigence attend les cavaliers plus expérimentés : la "haute école", nécessitant des années de pratique et des chevaux parfaitement dressés pour exécuter des figures comme le passage, le piaffer, les changements de pied au temps, les pirouettes... Peu de cavaliers ont à la fois la capacité et le cheval pour se lancer dans ce genre d'exercice !* ».



June Calligé et Jean-Pierre Boucan.



Dressage, Claire Lombard sur Opale de le champenotte, Centre Équestre de La Montagne.



Concours de dressage, Dominique Douady sur l'étalon Caro's son.



Attelage de Bourbon

Sous la double impulsion de la FFE et de Jean-Pierre Boucan (juge international d'attelage et Conseiller Technique National), l'association *Attelage de Bourbon* voit le jour fin 1996. Présidée par François Emery, elle a eu pour vocation de renforcer et de développer l'attelage à La Réunion qui depuis quelques années connaissait un véritable engouement. Cette activité s'est un temps concentrée au CHB, en raison de la disponibilité de *Presto*, cheval d'attelage par excellence. Se sont alors intéressés aux subtilités de la discipline Roselyne et Daniel Chambrillon, Berdj Baravian, Ismaël Hathia, Chantal Marconnet,... sans oublier Paul-Henri Koenig, qui continue

de « mener ». Jean-Pierre Boucan témoigne en tant qu'ancien CTN : « *La Réunion est la seule région d'outre-mer ayant une importante activité attelage, et qui pratique également bien d'autres activités, comme le polo, le hunter, les pony games et la voltige* ».

Très vite d'autres sites et attelages devinrent opérationnels à La Montagne, à l'Étang-Salé, en complément d'autres structures privées. On peut ainsi citer *Attelage Prestige* (Lionel Grolier), *Attelages Réunion* (Claude Halgrain), *Attelages Mascareignes* (Eric Hoarau), *Attelages Austral* (Xavier Mauras)... Stages et passages d'examens furent organisés par Jean-Pierre Boucan, et d'autres meneurs venant également dispenser leur savoir à La Réunion, comme Patrick Rébulard et Bernard Pouvreau³⁸.

Mener deux chevaux ou plus, en paire ou en tandem pour de simples promenades ou des épreuves de maniabilité ou de vitesse... Les déclinaisons d'attelage sont infinies.

Bruno Morel s'est lancé dans l'aventure des *Calèches de Beauséjour* en 2005 : « *Mon plaisir, c'est de proposer aux gens un voyage dans le temps, en calèche, explique-t-il. Les grands domaines de l'Est sont de véritables musées à ciel ouvert !* ». Lors des journées du patrimoine, il organise aussi des balades en voiture à cheval, ou encore met sa plus belle calèche à disposition de nouveaux mariés.

38 - Spécialiste de la discipline, Bernard Pouvreau a été treize fois champion de France.

De même, André Albegiani dit « Dédé », avec sa compagne Luce, tous deux anciens cavaliers passionnés d'attelage, animent une association à l'Étang-Salé, qui permet de s'initier à cette discipline séduisante qui complète les activités offertes par quelques établissements de l'île (promenades en forêt d'Étang-Salé, ou dans les hauts de l'île).

Depuis les années 2000, il est possible de trouver des attelages dans plusieurs structures équestres, de nombreuses compétitions et rassemblements d'attelages étant organisés sur toute l'île...



Une discipline qui se pratique aussi avec des poneys.

La voltige

Avant de devenir une discipline de compétition, la voltige était perçue comme un sport « amusant », accessible à tous ceux qui aiment le cheval, excellent moyen d'acquérir de l'équilibre et de l'aisance à tout âge. La voltige a fortement évolué, et les acrobates d'hier ont laissé la place à de véritables gymnastes : à haut niveau, c'est devenu un sport à part entière qui exige dynamisme et souplesse.

La voltige en cercle consiste à effectuer, individuellement ou en équipe, des figures acrobatiques et esthétiques sur un cheval ou un poney longé³⁹ équipé d'un surfaix⁴⁰ et d'un large tapis. Les voltigeurs effectuent une série de figures au pas, au trop ou au galop à un rythme constant sur un cercle.

Alors qu'il était VAT à La Réunion au début des années 1990, Alban Flippo, multiple champion de France de voltige au cours des années 1980, a eu l'occasion de donner des cours d'initiation. Comment ne pas citer également Didier Bichon⁴¹, moniteur du CHB, qui depuis 1996 enseigne la voltige aux jeunes cavaliers.

39 - La longe est le lien avec lequel on attache ou on mène le cheval.

40 - Bande destinée à retenir une charge sur le dos du cheval.

41 - L'initiateur de la voltige au club de Meaux dès les années 1970, puis double champion de France.



KAYA
PHENYL
GIGOLO
KIWI
HARDI
MINNIE
MOZART
OKIKO
ATCHOUM
PHOEBEE
TARATATA



Voltige au Centre équestre de La Montagne.

Martine Vangrevelinghe pratique cette discipline depuis 1995 avec ses «petits lutins» du Poney Club du Colorado. Elle a organisé de nombreuses démonstrations et entraîné les équipes réunionnaises pour des compétitions nationales et internationales.

C'est principalement dans le Sud, au centre équestre d'Eldorado de l'Etang-Salé qu'on peut à présent admirer leur dextérité. En effet, M. Albegiani, dit « Dédé », et sa compagne Luce, anciens cavaliers et à présent meneurs d'attelage animant leur association « les Amis du Cheval de la Réunion », continuent à dispenser des cours de voltige dans le rond de longe. « Parallèlement à l'activité attelage, nous transmettons à de jeunes cavaliers, qui sont plutôt des cavalières, le plaisir qu'apporte la voltige. Généralement ce sont déjà des jeunes gymnastes qui s'intéressent à cette discipline, dans laquelle elles retrouvent le plaisir de la gymnastique et celui de la relation avec le cheval. » Comme Elsa Avit-Granveau⁴² qui a remporté le championnat de Maurice et obtenu l'argent de la Coupe d'Afrique. En voltige : un seul cheval peut servir à toute une équipe, mais le rôle du longeur, le calme et la régularité du cheval sont des éléments essentiels pour le haut niveau.

42 - Elsa Avit Granveau est deux fois championne de France de Voltige à cheval : en équipe en 2002 et en individuel en 2006. Elle a aussi remporté le championnat de Maurice en plus de sa médaille d'argent pour la FEI Africa Cup en 2015.



Voltige au Centre équestre de La Montagne.



ARNOLDO
CARRERA
QUETSCHÉ
LINCOLN IMPERIAL
BAMBOU
FILAOS
KIWI
MANDARINE
COMBAVA
LEMON
PLUME
HOPE
PÊCHE
QUIDAM
MICKEY
PICWICK

Le développement du tourisme équestre

Les prémices de la randonnée

Dès 1972, Serge Lecomte, moniteur du Club hippique de Bourbon propose des séjours « changement d'air⁴³ » à ses cavaliers. Les villégiatures se passent dans l'ouest et à la Plaine des Cafres.

« À Saint-Gilles, le maire Paul Julius Bénard nous avait autorisés à nous installer dans la forêt de filaos, près du "Père Lafrite", et Maurice Tomi mettait à notre disposition des « dortoirs ». C'était bucolique ! Nous allions aussi régulièrement camper à l'ancienne usine Bruniquel » se souvient Serge Lecomte. C'était déjà le début du tourisme équestre dans l'ouest.

Jean-Daniel Douady rappelle : « À la Petite France, à partir de 1982, nous hébergions des chevaux et juments du CHB, mis au repos ou pour la reproduction. Les propriétaires venaient alors monter le week-end en randonnées sur les chemins de l'ONF au Maïdo ». La propriété accueillait également des jeunes cavaliers lors de stages de découvertes à la ferme, chevaux, poneys, vaches, moutons. Enfin, une prairie à l'inclinaison

adéquate servait de pente-école pour un groupe de delta-planes conduits par « Pépé Labadie », également cavalier et propriétaire au CHB. »

C'est à la même époque que le Club hippique de Bourbon signe une convention avec la mairie de Saint-Denis, sous l'impulsion de Marcel Hoarau, premier adjoint et de Guy Dupont, directeur Général : le CHB peut alors disposer d'un terrain au Colorado pour animer le site proposant parcours de cross, promenades, ou manifestations festives...



Randonnées dans les Hauts de Petite France.

43 - Pendant l'été austral, les familles qui disposent d'une résidence secondaire ou d'un autre point de chute en altitude montent dans les Hauts pour échapper aux fortes chaleurs du littoral.



Randonnées dans les Hauts de Petite France.



Changement d'air à Saint-Gilles : François Emery, Serge Lecomte et Maïté, 1973.



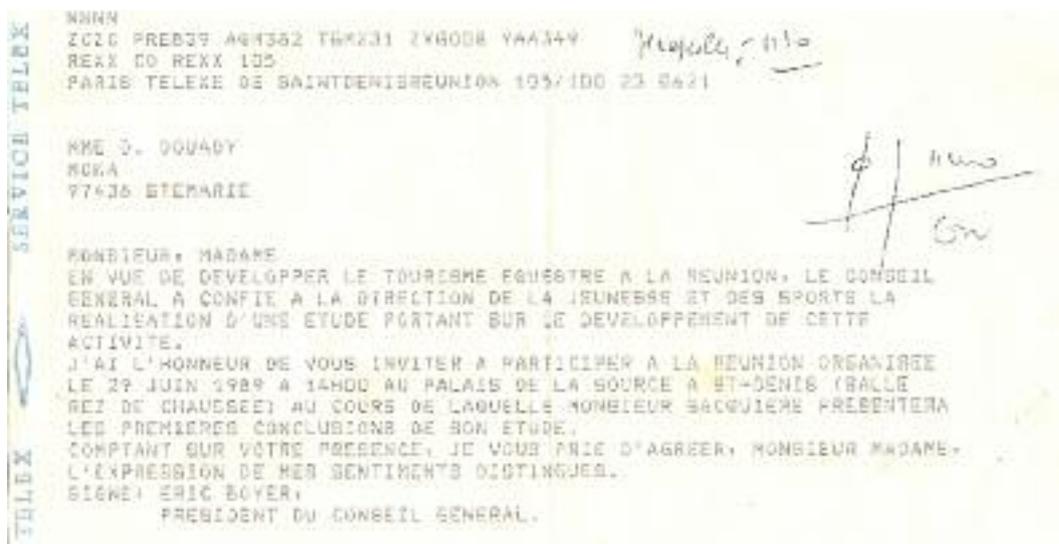
Le CHB en vilégiature à l'Hermitage, 1973.



Le grand départ pour les vacances dans l'Ouest.



L'approvisionnement en eau à l'ancienne usine de Bruniquel. Aquarelle d'Emmanuel Prost.



La randonnée équestre ne date donc pas d'hier à La Réunion comme en témoigne l'illustration montrant des cavaliers au pied du volcan en 1812! (voir page 11). Mais l'une des premières motivations de l'aspirant cavalier n'est-elle pas de parcourir la nature à cheval?

Des débuts timides

Plus qu'une simple balade, la randonnée à cheval permet de vivre des heures intenses en découvrant sur plusieurs jours, et d'une façon totalement inédite, les paysages et l'art de vivre réunionnais puisqu'elle inclut souvent une à deux nuits d'hébergement. Tous les acteurs du secteur touristique sont unanimes pour affirmer

que ce type de randonnée représente un enjeu majeur pour le développement du secteur.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1980 que va doucement redémarrer une activité organisée de randonnée équestre.

Jusqu'alors, les divers conseillers techniques missionnaires de passage sur l'île avaient tous mis l'accent sur l'intérêt de développer la randonnée équestre, mais le tourisme équestre avait du mal à prendre... Sans doute manquait-il le déclic d'un engagement local.

Passionné du tourisme vert, Robert Pedel incita la création de plusieurs structures équestres: avec Philippe Savoye (alors président de la LERR), il s'est efforcé de promouvoir la filière du tourisme vert. Frédéric Vassas (ancien président du CHT) précise: «*L'ancien domaine de Bellevue à Bourg-Murat, qui appartenait à la famille De Peindray, et qui était à l'abandon depuis la fin des années 1970, fut repris et rénové à grands frais sous le nom de la Diligence. L'idée était de créer une activité équine au sein du secteur touristique de La Réunion.*».

La venue du Mérens

Au début, l'idée était de développer avec le Mérens la randonnée équestre, tout en l'utilisant pour les travaux utilitaires de débardage. «*Il nous fallait y mener une politique de rattrapage entre le littoral et les hauts de l'île afin d'éviter que la population de ces zones quitte*

leurs territoires pour les centres urbains », explique Thierry Devimeux, alors Commissaire à l'Aménagement des Hauts entre 1980 et 1990, puis Directeur aux affaires économiques à la préfecture. «*En évitant que les gens descendent, nous essayions de préserver l'âme créole. C'est ainsi que nous avons pu identifier des éleveurs qui appréciaient les chevaux, pour les convaincre de prendre soit en pension, soit en élevage, des Mérens qui, par leurs qualités de robustesse, étaient parfaits pour des activités de tourisme équestre. Et le Réunionnais a très vite adopté le Mérens !*».

Voilà comment furent créés plusieurs centres de tourisme équestre. Ces structures entièrement vouées à la randonnée à cheval et la découverte des Hauts de l'île existent toujours, elles se nomment *Ecuries du Volcan* (ex *La Diligence*), *Centre équestre Alti Mérens*, ou *Centre équestre de la Fenêtre*, ou encore *l'Ecurie du Relais*, la *Ferme Equestre du Grand Etang*.

Dans les faits, le cheval de Mérens aurait été importé d'Ariège, dès 1977. La polyvalence de ce cheval Ariégeois est reconnue, faisant merveille en randonnée équestre, TREC, équitation de loisir ou de compétition, attelage et débardage forestier.

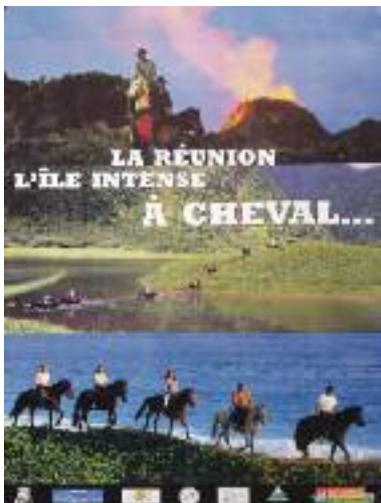
Peu savent en outre que notre île a contribué à sauvegarder la race Mérens dont il ne restait plus qu'une quarantaine d'individus, inscrits au stud-book de la race, dans les années 1970.



Le Merens © Viaouest

L'usage des Mérens, importés à La Réunion à des fins de randonnée, a véritablement commencé avec Eric Hoarau au ranch de Bellevue, *La diligence*, à La Plaine des Cafres, vers 1983. Dans le même temps, naturellement, vint son élevage local.

L'évolution de l'élevage connaîtra des hauts et des bas... Au cours des années 2000, faute d'encadrement technique, les produits issus des élevages ont été parfois d'une qualité hétérogène, avec des mélanges de races anarchiques. Mais l'ADEMER s'est donné pour objectif de protéger le Mérens, avec des contrôles très stricts et des saillies centralisées sur la station étalonnière des Makes. Aujourd'hui l'ADEMER compte une dizaine d'éleveurs répartis dans l'île.



Affiche du Comité du Tourisme de La Réunion

Le décollage de la randonnée à cheval

Dès le début des années 1980 les acteurs locaux cherchent par tous les moyens à organiser les activités de randonnées à cheval que l'on commence à appeler le "tourisme équestre". En octobre 80, Max Baillif, alors président de la Société Hippique Rurale du Tampon, évoque auprès du Président de la Fédération venu le visiter, son projet de mettre sur pied une infrastructure à la Plaine des Cafres, permettant la pratique du tourisme équestre avec relais.

La même année le Comité Régional des Sports Equestres entame des négociations avec la commune de Saint-Denis en vue d'installer à La Montagne un itinéraire fléché et une écurie de repos, pour promouvoir le tourisme équestre. En 1982, la ligue équestre de La Réunion informe le Président de la Fédération nationale de l'ouverture de la section "promenades équestres" du Club hippique de Bourbon, en collaboration avec la mairie de Saint-Denis et l'aide financière du Conseil régional pour l'achat d'un camion-van.

L'envol du Tourisme équestre

Au cours de l'année 1987, sous l'impulsion de Mr Barville, de la Délégation Nationale du Tourisme Équestre, démarre véritablement la

randonnée équestre dans les hauts de l'île. C'est lui qui incite à la création du Comité Régional du tourisme équestre. Robert Pedel sera son premier président. Suivront dès 1988 les visites régulières de Jacques Aguetant, Directeur Technique National adjoint de la Délégation Nationale du Tourisme Equestre, pour mener à bien des formations. Cette même année sera créée l'Association Régionale de Tourisme Equestre composée de professionnels qui organisent des randonnées à cheval.

En 1989, le Conseil Général, misant sur le tourisme, fait réaliser une étude sur le «schéma de développement pour l'équitation de loisir et le tourisme équestre». Ce rapport a pour but de définir les grandes orientations stratégiques et d'actions pour améliorer l'élevage équin, de développer le tourisme équestre à La Réunion et d'évaluer la pertinence du projet d'hippodrome...

Pour faire face à la politique volontariste de développement de l'équitation, des plans de formation au tourisme équestre financés par l'État et les collectivités locales sont déployés au début des années 1990.

La politique départementale du Tourisme Equestre

Les années 1990 sont riches en élaboration de documents de planification territoriale. Le premier Schéma d'Aménagement Départemental

Touristique de La Réunion⁴⁴ était axé sur le tourisme exogène et non sur les activités de loisirs, le tourisme équestre n'y étant pas réellement pris en compte. Cependant plusieurs acteurs publics s'y intéressent à la demande des professionnels pour tenter de dessiner une politique de développement des activités de loisirs dont celle du tourisme équestre. Mais en raison de conflits d'usages sur un territoire insulaire, force est bien de constater qu'il reste du chemin à parcourir.

Le premier Schéma du Tourisme Equestre

Entre 1980 et 2006, le Commissariat à l'Aménagement des Hauts a mis en œuvre les différentes phases du Plan d'Aménagement des Hauts⁴⁵. Il a d'abord travaillé avec les animateurs de terrains de l'Association pour la Promotion en milieu Rural et avec la Maison de la Montagne et de la Mer⁴⁶ œuvrant ensemble pour la mise en valeur du périmètre des Hauts de l'île. L'objectif affiché du développement économique de ce périmètre passait par une incitation et un soutien aux agriculteurs, commerçants et autres entrepreneurs à rester vivre et travailler dans ces espaces ruraux. La diversification des activités



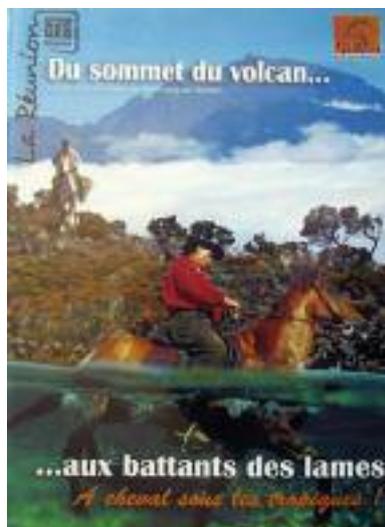
Salon du cheval 2011, de gauche à droite, Bernard Pavie, François Emery, Jacqueline Farreyrol, Rico Nourry, Claire Ephraïm et Serge Lecomte.

agricoles par le développement de l'accueil et des activités de loisirs notamment avec des activités équestres, étaient des moyens pour y parvenir. Aujourd'hui, Pierre-Yves Barau tient à saluer l'engagement de Rico Nourry notamment : « Rico Nourry, à Grand-Etang, en est un vibrant exemple. C'est un autodidacte, il a le mérite d'avoir contribué à construire l'image du tourisme équestre à La Réunion ».

44 - Le 1^{er} SADTR a été arrêté en 1995. Révisé en 2005, il fait l'objet en 2015 d'une nouvelle mise en révision.

45 - Le CAH (1977/2014) était une émanation de la DATAR, Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale. Son territoire d'intervention était délimité par un arrêté de 1978, modifié en 1994, dont le périmètre a été repris par le Parc National. Avec le Plan d'Aménagement des Hauts, appuyé du Fonds National d'Aménagement Des Hauts, puis le Programme de Développement des Hauts Ruraux et enfin le Schéma de Mise en Valeur des Hauts soutenus par les fonds européens, il visait à un rééquilibrage de l'économie entre les populations proches du littoral et la population des Hauts (20%).

46 - La MMM a été créée en 1989 à Cilaos, elle a rejoint le Comité du Tourisme de la Région devenu en 2008 "Île de la Réunion Tourisme" (IRT).



Du sommet du volcan... aux battants des lames, A cheval sous les tropiques !», un film de Jean-Jacques Mauriat.



La Réunion à cheval !, un livre de Gilles Payet

Rico Nourry, l'aventure au rendez-vous...

On peut affirmer sans exagérer que Rico est l'icône de la randonnée nature à La Réunion.

Qui ne connaît pas ces photos où on le voit mener ses cavaliers dans la luxuriance verdoyante du Grand Étang à Saint-Benoit ? Et celles-là où se dessine une ribambelle de cavaliers randonneurs à la cime d'un piton...

Militant pour une race de « cheval pays », agriculteur, apiculteur, éleveur de la région du Grand Étang, sur les hauteurs de Saint-Benoît, Rico Nourry incarne l'accompagnateur du cavalier-randonneur à La Réunion.

Il a surtout beaucoup contribué à exporter la découverte de l'île à cheval en participant à plusieurs reportages télévisés ou en invitant de nombreux journalistes de presse équestre nationale à relayer les beautés du pays, ne ménageant pas ses efforts depuis plus de trente ans pour donner une image endémique du cheval à la Réunion.

Rico Nourry a très bien su s'entourer pour créer une communication dynamique. En participant régulièrement aux salons du tourisme à Paris, sous l'égide du Comité du Tourisme Régional, et de l'IRT. En éditant un beau livre dédié à la randonnée de nature, "La Réunion à cheval" avec Gilles Payet, auteur et photographe. Ou bien encore en étant à l'origine de vidéos comme "Par Monts et Merveilles, la passion du cheval", mais

aussi "Du sommet du volcan ... aux battants des lames, A cheval sous les tropiques !", écrit et réalisé en 2006 par Jean-Jacques Mauriat.

Il remporte en 2006 le challenge "Randonneurs d'aventure" organisé par Equidia, la chaîne du cheval. Une belle vitrine pour La Réunion à destination d'un tourisme de niche au même titre que la plongée sous-marine ou la randonnée à pied. D'autant que la randonnée équestre s'adapte sans peine à chaque profil, celui d'une simple balade d'une demi-journée, ou d'une sortie de deux jours de cheval permettant de se rendre jusqu'au pied du volcan. « *Mon métier, c'est avant tout de vendre du rêve, mais c'est le cheval qui fait 80 % du travail ! C'est pour cela que nous parvenons aujourd'hui à proposer un cheval à la fois robuste et docile* ».

Rico Nourry a présidé le Comité Régional de Tourisme Équestre de La Réunion pendant une décennie. Il est aussi le délégué régional du Syndicat National des Entreprises de Tourisme Équestre, membre de l'Association pour le Développement du Mérens à La Réunion, L'ADEMER.

Son crédo, la professionnalisation : « *Il est nécessaire de favoriser la formation des futurs professionnels et les inciter à obtenir le BPJEPS, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport, obligatoire pour enseigner* ».



Rico Nourry, ferme équestre de Grand Étang.



Jean-Pierre Boucan aux honneurs,
Lamotte Beuvron.



Le poids de l'équitation poneys

Jean-Pierre Boucan

Amoureux de La Réunion, Jean-Pierre Boucan a intensément participé au développement de la filière équine en sa qualité de Conseiller Technique National de la délégation nationale de l'Équitation Poneys, d'abord, puis en tant que conseiller technique de la FFE. « C'est en décembre 1992 que j'ai posé les pieds dans ce beau pays ; c'était après les championnats poneys d'été qui se déroulaient à Chateaubriand. L'équipe de Pony Games, championne de France, avait gagné un déplacement à La Réunion pour faire la promotion de cette nouvelle discipline récemment importée d'Angleterre sous la houlette de Jacinthe Giscard d'Estaing. Il se trouve que l'équipe gagnante était celle du poney club d'Ezanville, l'établissement de Serge Lecomte, alors président de la Délégation Nationale à l'Équitation sur Poney. Je venais de prendre mes fonctions et comme j'avais facilement les mains sur les poignées de valises, on me demanda d'accompagner ces jeunes cavaliers. Nous voilà donc débarqués tous les sept avec armes et bagages et surtout les quatre kits de matériels pony games. Imaginez la tête des douaniers devant les cônes, balles de drapeaux, épées, etc... Nous fûmes accueillis par la présidente de la Délégation Régionale d'Équitation sur Poney, June Calligé, et par François Emery, l'ami de Serge Lecomte.

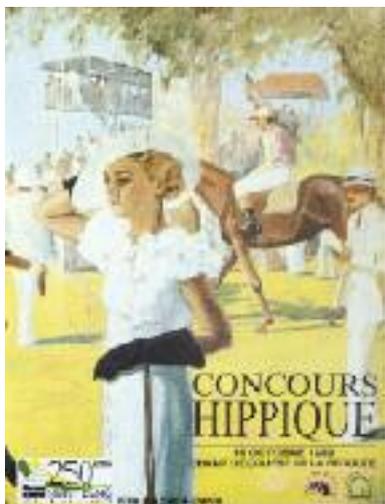
Les deux hommes avaient lié entre eux une solide amitié qui dure encore. Voilà comment ont commencé mes missions à La Réunion.

Ce furent pour moi quatorze années de bonheur aussi bien sur le plan de la chaleur humaine que sur le volet professionnel et technique. J'affirme souvent que La Réunion est mon deuxième pays. J'ai souvent hésité à ce qu'il devienne le premier. À partir de cette année-là, les missions se sont succédées à la cadence de deux par an. Jamais je n'ai dormi une seule nuit à l'hôtel. J'étais accueilli d'abord par Annick et François Emery à Saint-Denis, puis par mes amis Sylvia et Pierre-Yves Barau à Sainte-Marie. Il faut enfin rappeler que La Réunion est de loin la région la plus importante d'outre-mer sur le plan de l'équitation. ».

C'est en 1990 que le développement des activités poneys aboutit à la création de la DREP, Délégation Régionale de l'Équitation Poney qui a successivement été présidée par June Calligé et Frédéric Vassas.



Bella et Dayana.



Rassemblements équestres locaux

Un Téléthon Équitation à la Redoute

Difficile de passer sous silence certains événements hippiques les plus marquants qui ont émaillé ces deux décennies comme le Téléthon Équitation organisé au stade de la Redoute au mois de décembre 1991 et renouvelé en décembre 1992. C'était là l'opportunité de voir évoluer des cavaliers nationaux tels que Francis Rebel, Jean-Maurice Bonneau, Etienne Laboute et Christophe Deuquet. L'occasion aussi pour la Redoute, qui a conservé les anciennes tribunes de l'hippodrome, de renouer avec son histoire !

Les fêtes du CHB

Nombreux sont ceux qui gardent précieusement en mémoire les fêtes et grandes soirées annuelles à thèmes du CHB, les concours costumés organisés, entre autres, sous la férule de Martine Vangrevelinghe et de Richard Piarulli. Ces soirées mobilisaient l'ensemble des membres du club et se terminaient généralement le lendemain !

L'épouse du vice-recteur Bergèse se souvient ici d'un temps plus ancien, au cours des années 1960 : «*On pratiquait le tennis et le bridge au*

BOTC. Moi j'allais au tennis avec la femme du premier président de la cour d'appel qui venait me chercher en voiture avec chauffeur. Il y avait le clubhouse de Bourbon, c'était l'endroit où l'on faisait du cheval, le Club Hippique de Bourbon. En réalité, les gens se réunissaient pour boire des cocktails à l'occasion desquels on s'habillait »⁴⁷.

Mais il faut aussi évoquer le groupe des sonneurs de trompe de chasse, organisé autour de Charles de Cambiaire. Lui aussi témoigne de cette époque festive au CHB : «*Le dimanche après les concours, il y avait toujours une superbe ambiance. Nous avons créé ensuite l'association des Sonneurs de Bourbon. Mais depuis le début des années 2000, l'activité a beaucoup diminuée. Nous ne sommes désormais plus que quatre.*»



Charles de Cambiaire «Loulou» et Jean-Pierre Boucan.

47 - In Michel Debré dans *l'histoire de La Réunion 1963-1988*, Yvan Combeau, Epica Editions, 2015.



Soirée espagnole et ambiances de fêtes au CHB.

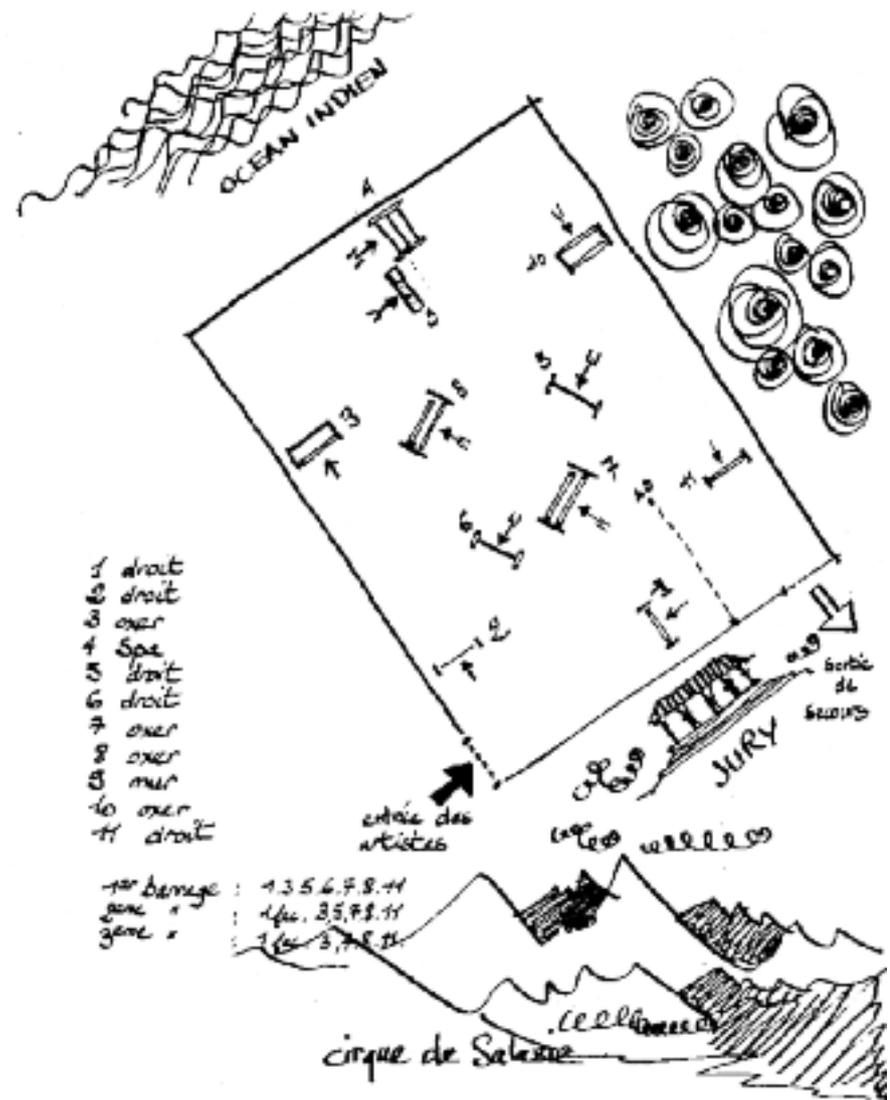
Dans le cadre de
la journée
"Sport et Hygiène Mentale",
Sous le haut patronage
du Secrétaire d'Etat aux Personnes
Handicapées,

CHB PRESENTE :

LE GRAND PRIX DE LA MARNE



REPRESENTATION UNIQUE, le 18 JUILLET 1983 à 18h30
des œuvres complètes
des compositeurs d'époque



Le grand prix de la Marne, fête organisée au CHB le 18 juin 1983, programme conçu par Berdj Claude Baravian.

AVEC DANS LES PRINCIPAUX ROLES
et dans l'ordre de leur apparition
sur scène:

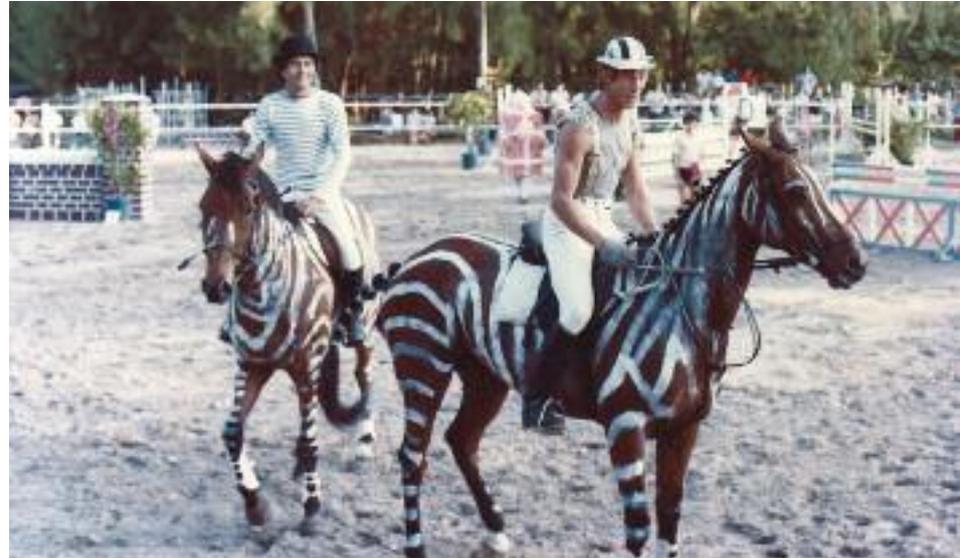
Marceau Senier
Bernard Lafant
Jean Colbe
Martine Foudelle
Paul Boquel
Michel Delcroix
Garijo Lafante
Jacques Alexandre
Guy Baron
et en vedette américaine

Paul Silvert
dans le rôle du maître-queue

AU PIANO, FRANÇOISE PAYET

ENTRÉE LIBRE Sandwiches,
boissons,
douceurs.

Les dons en espèces seront versés à la caisse
des vieux.



Berdj Claude Baravian et Richard Piarulli au CHH.



Lara Calligé au CHE.



Spectacle équestre au Club Hippique de l'Est.

Concours hippique déguisé à l'Hermitage, le chef de piste est emballé !

Les rencontres sportives

La Réunion pas peu fière de sa championne de France universitaire !

Décembre 1987. La ligue compte environ sept cents licenciés et quatre clubs hippiques : Saint-Denis, Saint-Gilles, Le Tampon et Bras-Panon. Parce que ces clubs sont tous dotés de structures et d'un encadrement performant, de jeunes Réunionnais sont envoyés en France pour participer aux différentes compétitions inter-ligues.

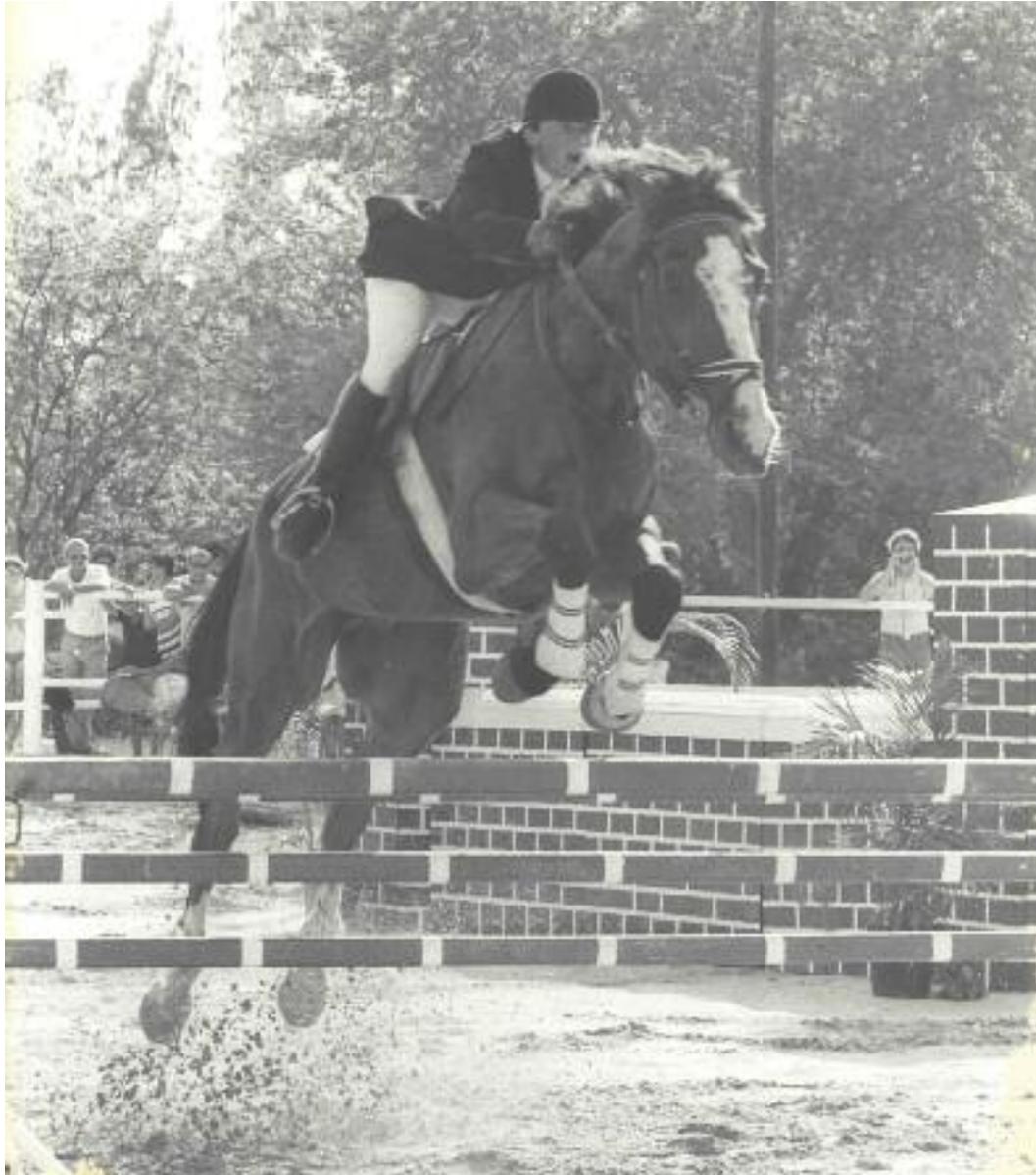
Fille de Paul-Henri Koenig, cavalier du CHB, Barbara, qui monte depuis l'âge de sept ans, se retrouve ainsi à Saumur, la Mecque de la tradition équestre, pour disputer l'épreuve du concours complet aux championnats de France universitaires. Quatrième à l'issue du dressage, troisième après celle du cross, Barbara, vingt-six ans, surclasse avec panache les deux concurrentes qui la précédaient dans le concours de saut d'obstacles et décroche le titre national !

Par la suite professeur d'éducation physique et sportive, Barbara Koenig deviendra la première cavalière réunionnaise à obtenir le brevet de moniteur d'équitation.

CHAMPIONNATS DE FRANCE ETUDIANTS **Le titre à Koenig**



Barbara Koenig, championne universitaire, 1987.



Universitaires

Barbara Koenig championne de France



Bonne nouvelle pour l'équitation réunionnaise et le sport en général.

Pour la première fois, une cavalière, Barbara Koenig, est championne de France Universitaire de concours complet. Elle a décroché la médaille à Saumur.

Professeur d'EPS, Barbara avait commencé à se distinguer au plan local en 1984, lorsqu'elle fut championne en 4^e catégorie (sur France).

Ce n'est que cette année qu'elle avait reçu la consécration lors d'une épreuve au Tampon en 3^e catégorie. En tout cas, ce titre sera très précieux au Club Hippique de Bourbon.

Barbara Koenig
aura fait parler
de la Réunion

Une Réunionnaise a fait fort ce week-end sur le plan national : Barbara Koenig a en effet enlevé le titre de championne de France de concours complets chez les étudiants.

Les Championnats de France

Dès 1992, une délégation réunionnaise, alors conduite par François Emery, s'envole vers Châteaubriand afin de participer aux championnats de France des poney clubs.

Valérie Mur, monitrice du CHB, accompagne aux championnats de France Anne Locht (Club hippique du Tampon), Aurélie Tissandier (Club hippique de l'Est), Caroline Pellerin (Colorado), Olga Calligé (Club hippique de Bourbon) et Marion Macherez (Centre hippique de l'Hermitage).

C'est en 1994 que le Poney Club de France crée le Parc Equestre National, qui devient Fédéral en 2000. Etendu sur 300 hectares de parc arboré, le siège social et administratif de la FFE comptait à cette époque :

- 520 boxes permanents
- 25 hectares de pistes sportives
- 25 hectares de pistes de cross
- 3 manèges de 4 000 m²
- 10 carrières
- 9 terrains de horse-ball
- 2 terrains de polo
- 1 rond d'Havrincourt
- 1 rond de longe
- 1 piste de galop
- 1 marathon d'attelage
- 1 cross national
- 5 rectangles de dressage
- 1 spring-garden.



François Emery, Serge Lecomte et Jean-Pierre Boucan, à Lamotte Beuvron, 1996.

La participation aux championnats organisés à Lamotte-Beuvron est aussi une vitrine pour l'activité équestre réunionnaise. En 1995, de nouveaux cavaliers se distinguèrent en remportant des épreuves de la catégorie poney. Chaque année, au cœur de la Sologne, ce sont plusieurs milliers de concurrents qui se mesurent durant deux semaines. Avec plus de 500 000 visiteurs, le "Generali Open de France" a obtenu, en 2012, le titre de « plus grande manifestation équestre » décerné par le Guinness World Records®.



Sabine Salson et son équipe, Lamotte-Beuvron, 1995.



Martine et son équipe, Lamotte-Beuvron, 1997.



Marie Monge, monitrice entourée de ses cavaliers et Pierre-Adrien Boucan de l'organisation, Lamotte-Beuvron, 2001.



L'équipe de La Réunion avec Jean Germain, président de la MAIF, Sabine Salson, François Emery et Jean-Pierre Boucan, Lamotte Beuvron, 2000.

Cavaliers mauriciens et malgaches ayant participé à des CSO à La Réunion

(liste non exhaustive)

Maryse Nairac
Solange Jauffret
Hubert Jauffret
Maxime Cayeux
Jacques Ritter
Frédéric Robert
Jacques Hardy
Maurice Planel
Edgard Julienne
Bertrand Daruty de Grandpré
Jérôme Espitalier-Noël
Christian Poncini
Patrick de Ravel
André de Comarmond
Guillaume Chasteau de Balyon
Stéphanie Bax
Gérard Ramanantsoa
Lova Rajaonary
Nirina Rajaonary
Vanessa Norblin
Son Rakotondramaro

Les échanges inter-îles

Fédération Equestre Inter-Clubs de l'Océan Indien (FEICOI)

Sous l'impulsion d'Yves Barau, la petite famille équestre réunionnaise a souhaité dès 1954 (date de la création du CHB) rapprocher les passionnés de chevaux des îles Maurice et de La Réunion. Chaque année, leurs cavaliers se retrouvaient donc autour d'un concours hippique. « *Nous avons toujours eu cette préoccupation d'entretenir ce lien. Nous partageons la même passion, même si les Mauriciens avaient une approche anglo-saxonne de la pratique du cheval, alors que la nôtre était plutôt d'essence militaire* », indique Alain Chatel. Il fallut pourtant attendre 1992 pour assister, sous l'impulsion de François Emery, Claude Baravian et Remy Barrot, en présence d'Ismaël Hathia, président du CHB, au premier jumelage inter-club entre les écuries mauriciennes du Domaine Les Pailles représenté par Rémi Barrot et le Club hippique de Bourbon.

Très vite, l'association fut étendue à Madagascar avec le club Le Carroussel. « *C'est dans une démarche de continuité engagée par Yves Barau que j'ai toujours voulu réunir le monde du sport équestre régional. Avec l'île Maurice, c'était*

une évidence ; c'en était autant avec la Grande Île! » souligne François Emery.

Le 4 décembre 1993 sur le Domaine Les Pailles furent ensuite signés avec Shortland Stables Riding Scholl, de la République d'Afrique du Sud, les statuts de la Fédération Equestre Inter-Clubs de l'océan Indien (FEICOI) dont l'objet, outre la promotion du cheval, demeure l'organisation de manifestations équestres dans les clubs des pays limitrophes à l'océan Indien.

La FEICOI se composait d'un bureau où toutes les nationalités étaient représentées :

Présidence : Rémi Barrot (île Maurice), Vice-Présidence : Gérard Ramanantsoa (Madagascar), Secrétariat : François Emery (La Réunion), Trésorier : Christophe Le bouder (La Réunion).

Cet événement fondateur a été suivi de nombreuses rencontres entre Madagascar, Maurice, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et La Réunion. C'est à l'occasion de l'une de ces compétitions que Serge Lecomte, président de la FFE et Jacques Robert⁴⁸ se sont rendus à Madagascar. Ces missions ont permis de jeter les bases de la création des fédérations équestres malgaches et mauriciennes nécessaires pour participer aux Jeux des Îles de l'Océan Indien.

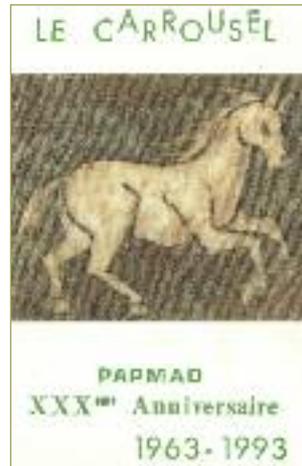
48 - Jacques Robert, actuel vice-président de la FFE en charge du Haut niveau, est aussi chef de piste international et formateur BEES 3.

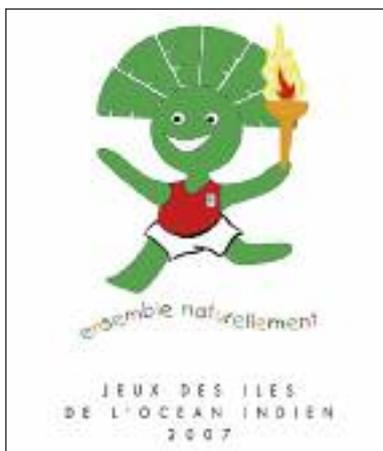


Equipe de La Réunion, CSI, Madagascar-Réunion, mai 1997.



Vincent Etave, Carole Payet, Gérard Ramanantsoa, CSI, Madagascar-Réunion, mai 1997.





7^e Jeux des îles à Madagascar, stade de Mahamasina, 2007.



Pierre-Yves Barau.

Les Jeux des Îles de l'Océan Indien

Depuis 1979, les Jeux des Îles de l'Océan Indien (JIOI) rassemblent, tous les quatre ans, des sportifs des différentes îles du sud-ouest de l'océan Indien pour une compétition multisports.

Grâce au travail et à la persévérance de Clotilde Jauffret, présidente de la fédération équestre mauricienne, de Gérard Ramanantsoa, instructeur, et de leurs équipes, les mauriciens et les malgaches se sont structurés et le Comité International des Jeux de l'océan Indien a intégré la discipline équestre en 2007, lors de la septième édition : trois nations, Madagascar, Maurice et Réunion y ont participé. L'équipe de La Réunion était alors composée de Sylvia et Pierre-Yves Barau, Alain Metzinger, Samuel Silotia et François Emery, chef d'équipe.

Les jeux suivants se déroulèrent aux Seychelles, sans l'équitation car cette discipline ne se pratique pas dans cette région.

Les 9^e Jeux des îles ont eu pour cadre La Réunion, le sport équestre étant retenu comme discipline de démonstration. Les épreuves ont eu lieu pendant deux jours sur les installations de *Mon Repos* chez Julien Nassibou à Saint-Pierre, opposant Maurice, Madagascar, et La Réunion.



7^e jeux des îles à Madagascar en 2007, les trois équipes avec leurs coach sur les installations du Club Olympique de Tananarive (COT).



Samuel Silotia aux 7^e Jeux des îles à Madagascar en 2007.



L'équipe de La Réunion et de Maurice aux 7^e jeux des îles à Madagascar en 2007.



9^e Jeux des îles, les équipes aux honneurs, Mon Repos, île de La Réunion, 2015.



Alizéenne

Les métiers du cheval

L'alimentation

Bien évidemment, le régime alimentaire des chevaux a profondément changé depuis 1954, l'un des problèmes majeurs étant de retrouver une alimentation adaptée !

Entre 1971, année de son arrivée sur l'île, et 1974, c'est le vétérinaire Michel Delcroix qui gère l'alimentation des chevaux, composée de canne fourragère, maïs et compléments minéraux... Les granulés complets n'étant disponibles sur l'île qu'à partir de 1974.

La création de la première usine de fabrication d'aliments pour chevaux, Urcoopa, date de 1984. Les clubs ont pu dès lors s'équiper de silos, se faire livrer les granulés, ce qui améliorera radicalement la gestion de l'alimentation des chevaux à La Réunion.

L'eau est aussi l'une des préoccupations fondamentales : investir dans la pose d'abreuvoirs automatiques devient vite une nécessité dès que la vie en boxes se généralise ; le climat subtropical et le régime des granulés (secs) rendant d'autant plus nécessaire un accès à l'eau permanent. Les granulés n'étant pas suffisants pas puisque le cheval a besoin de lest, l'alimentation de base est complétée par le foin.



Manger de cheval, 1827-1830,
Jean-Baptiste Louis Dumas. Coll. ADR

« S'il faut noter les progrès considérables en matière d'alimentation, il faut maintenant, avec les différents acteurs de la filière, aller vers la mise en place d'une organisation de la production locale de foin et de litière. D'autant que c'est une filière porteuse ! À La Réunion, nous pouvons effectuer six à sept récoltes de foin par an quand on peut n'en faire que deux en métropole. On devrait profiter de cet atout climatique ! », pointe Frédéric Vassas.

Des mains de fer

Au fil du temps, la qualité des soins des chevaux est allée en se bonifiant, tant par la compétence des vétérinaires locaux, des palefreniers et de la maréchalerie avec notamment l'envoi en métropole, au début des années 1980, du jeune Jocelyn Séverin en stage à la Roche-sur-Yon auprès de M. Bouron, professeur maréchal-ferrant.



Jocelyn Séverin.

Né en 1963, originaire de Saint-Paul, Jocelyn Séverin a toujours vécu avec les animaux. Adolescent, il était même gardien de bœuf après l'école et pendant les vacances scolaires.

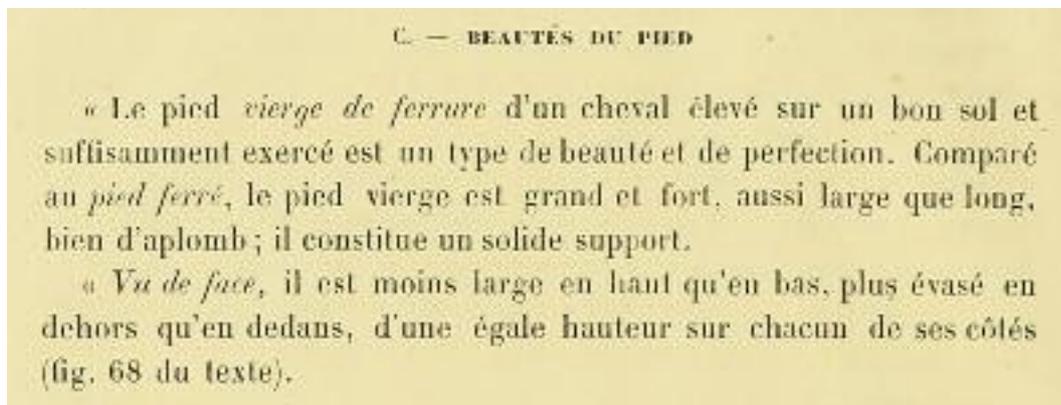
Plus tard, il effectue trois ans de formation au collège agricole de Saint-Joseph dans la filière élevage. C'est en 1979 qu'il découvre les métiers liés au cheval lors du passage d'un maître maréchal-ferrant prénommé Auguste envoyé par les Haras Nationaux.

Jocelyn Séverin se souvient : *« A ce moment-là, il n'y avait pas de véritable maréchal-ferrant sur l'île. C'étaient des ferronniers qui faisaient fonction de maréchal-ferrant, ainsi que deux Mauriciens : Alain Témoigne et Manilal, dit "matelot" du CHB. »*

Au terme d'une première sélection, le jeune Réunionnais prend l'avion pour suivre en 1982 une formation de maréchal-Ferrant à Hennebont. *« Là, les fers arrivaient de l'usine. Mon objectif était d'apprendre à les forger. Le grand avantage d'un fer fait main, c'est qu'il s'adapte au pied du cheval. C'est du sur mesure, tandis que ceux sortis d'usine sont des fers standard. La matière brute s'appelle un lopin de fer. Par la suite, je suis reparti à La Roche-sur-Yon pour une deuxième années de formation où, là, j'ai vraiment appris la maréchalerie. »*



Les outils du maréchal-ferrant,
Thomas Brown, 1904.



Le cheval, Eugène Alix, 1886.



The horse, J. Wortley Axe, 1905.

Revenu à La Réunion afin de répondre à la demande des clubs locaux, le jeune maréchal-ferrant démarre son activité en 1985 au club du Tampon et se retrouve ensuite étalonnièrepalefrenier à mi-temps au CHB. S'étant occupé de l'étalon *Caro's Son* stationné à la Petite France, il acquiert des connaissances en tant qu'étalonnièr, puis s'installe à son compte en 1987. « Au niveau local, il y avait alors cinq cents chevaux à ferrer. Aujourd'hui, on compte environ deux mille bêtes mais il y a davantage de maréchaux-ferrants dont six professionnels. Je reste cependant le seul Réunionnais. La ferrure d'un cheval dure environ quarante-cinq jours. Si le cheval ne travaille pas trop et/ou ses sabots ne poussent pas beaucoup, elle peut même durer deux mois. J'effectue trois ou quatre interventions par jour et travaille environ trois à quatre journées par semaine contre cinq il y a vingt ans. »

L'inventeur de la litière pays

La question de la litière en boîte reste une préoccupation permanente, que chaque club doit résoudre à sa manière.

Au début, les écuries de l'île devaient utiliser la plupart du temps la paille de canne et la bagasse pour la litière des chevaux. Puis Régis de Palmas inventa la machine à produire des copeaux de bois, créant sa société « Copobois » au tout début des années 1990. Un jour, en effet, en regardant son épouse passer des carottes au robot, Régis de Palmas eut l'idée lumineuse d'accomplir la même chose avec les résidus de bois récupérés dans les scieries. Et voilà comment naquit Copobois à Sainte-Marie !

« *Nous travaillons uniquement avec le cryptomeria car c'est un bois qui présente des avantages en milieu tropical explique-t-il. Il est pulvérulent, se réduit facilement en poudre, constitue un fongicide naturel et s'avère très confortable pour les chevaux.* ».

Aujourd'hui Copobois, repris par son fils Matthieu, produit la grande majorité de la consommation locale de litière pour les chevaux. « *Le prix que nous pratiquons est équivalent à celui de métropole.* »



Maladies du cheval, «Ecole de cavalerie», Robichon de la Gueriniere, Charles Parrocel, 1736.



Michel Delcroix,
journée portes ouvertes au CHB,
4 octobre 1981.

Les vétérinaires

Michel Delcroix arrive à la Réunion en 1967. Comme tous ses confrères il est alors vétérinaire salarié du Conseil Général. En 1971, il ouvre la première clinique vétérinaire privée de l'île et devient à la demande d'Yves Barau, le vétérinaire du Club Hippique de Bourbon, membre du comité du CHB. Il met alors en place un protocole de suivi des vaccins et vermifuges, ainsi qu'une visite mensuelle de chaque cheval du Club. Suivant les recommandations de la Direction des Services Vétérinaires, il gère aussi la mise en quarantaine des chevaux arrivant de Métropole, de Maurice et de Madagascar.

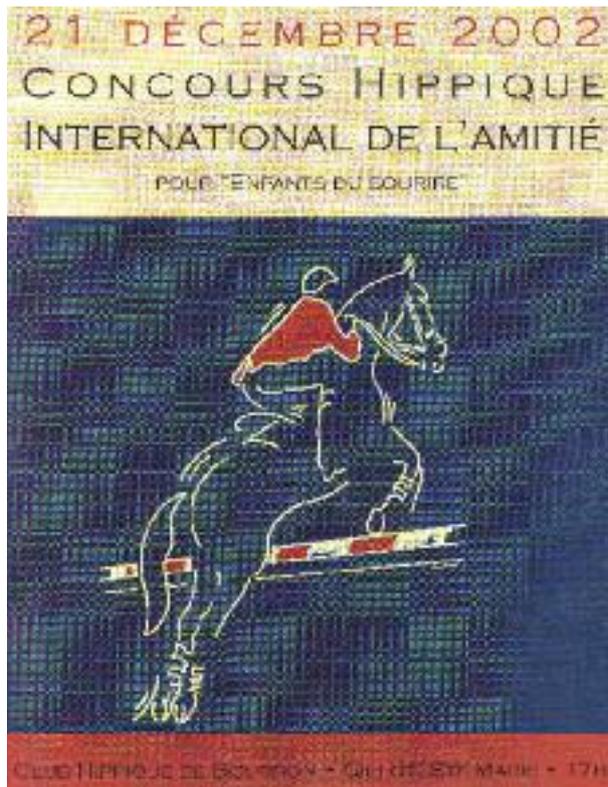


Lorsque le CHB devient dépôt d'étalon, avec *Frichti* d'abord, puis *Damba*, il est mandaté par les Haras Nationaux pour le suivi santé, secondé par Nalem Rosinant dit « Monsieur Pipe », comme Maître Étalonnier. Michel Delcroix est également le précurseur de la dentisterie équine et de la radiographie des pieds des chevaux, grâce à un appareil portatif.

En 2016, l'île compte une douzaine de vétérinaires par ailleurs spécialisés « équins » qui consacrent une partie de leur temps pour s'occuper des chevaux de tous les clubs.

L'équithérapie ou la thérapie par le cheval

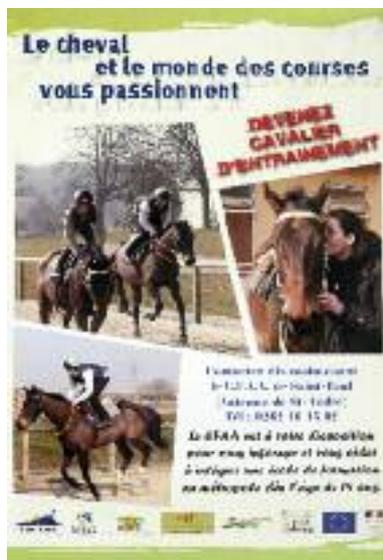
Le Chb a reçu dès 1980 les enfants de l'hôpital de jour *Saint-François d'Assises* pour une matinée d'éveil à l'équitation. Une rencontre avec le cheval pour stimuler une personne malade, autiste, accompagner le développement psychomoteur d'un handicapé; voilà le principe de l'équithérapie aujourd'hui proposée par de nombreux centres équestres de l'île.



Un concours au bénéfice de l'association «Enfants du sourire».



*« Le cheval est un bon maître, non seulement pour le corps, mais aussi pour l'esprit et pour le cœur »,
Xénophon, V^e siècle avant JC.*



Relancer la filière courses ?

Un projet d'hippodrome à l'Étang Salé a été étudié dans les années 1974-75, sans parvenir à se concrétiser. Puis, dans les années 80, à l'occasion des études de développement de la plaine des galets, un projet d'hippodrome a été dessiné par Berdj Baravian.

En 1985, Paul Vergès propose la création d'un hippodrome à l'emplacement de l'actuelle Zac 2000 : « *Se payer du rêve, c'est humain ! Pourquoi priver les Réunionnais de rêver ?* » demandait-il, parfaitement conscient que les jeux et les courses permettent aux parieurs, à La Réunion comme ailleurs, d'échapper un moment aux tracas de la vie quotidienne.

En mars 1987, Nicole Blanc, responsable du secteur "Équitation" au sein des Haras nationaux, note que « *vu la ferveur des Réunionnais pour le cheval, cet équipement rencontrerait sans aucun doute un énorme succès* ». Mais l'on estima alors que la situation économique et sociale de l'île engageait d'autres priorités. Des projets d'hippodromes à Saint-André et à Pierrefonds ont aussi été étudiés. C'est alors que le projet de Cambaie s'est structuré sous l'impulsion de La Région, du Département et du TCO. Mais nous en reparlerons bientôt...

Le Pari mutuel urbain à La Réunion

Si le PMU s'est installé sur l'île en 1982, c'est à partir de mai 1988 que les Réunionnais peuvent suivre en direct et pour la première fois la retransmission d'une course du PMU⁴⁹.

Ce jeudi 19 mai 1988, au cœur de la Foire de Bras Panon, 25 000 personnes agglutinées devant un écran géant assistent au quarté commenté par André Théron avec l'opportunité de pouvoir enfin parier sur des chevaux qu'ils voient en direct.

En 2015, ce sont quotidiennement deux cent mille Réunionnais qui parient sur les courses PMU. Oui, les paris sur les courses hippiques font rêver !

Frédéric Chausson, Directeur d'agence du PMU Réunion détaille : « *En 2013, nous comptons 180 points de vente et un chiffre d'affaires de 163 millions d'euros. Les Réunionnais veulent gagner gros et jouent donc davantage au quinté. Beaucoup viennent aussi dans les points de vente pour regarder les courses. Ils sont attachés aux courses de qualités, avec treize partants au moins. En métropole, c'est le contraire : les gens préfèrent les "petites" courses avec sept ou huit partants. En 2013, un Tamponnais a gagné 8 millions d'euros. Sur 800 000 Réunionnais, l'on estime le potentiel de joueurs à 20 %.* ».

49 - En 1985, le PMU est devenu un groupement d'intérêt économique regroupant les sociétés de courses sous la tutelle de l'État.

VOTRE JOURNAL POUR LE TIERCÉ

NUMÉRO SPÉCIAL GRATUIT

tiercé Réunion

pour le tiercé/quarté du jeudi 19 mai

LES MEILLEURS SPÉCIALISTES DU TIERCÉ POUR VOUS FAIRE GAGNER



Guy LUX
Le favori de la réunion, c'est lui !



Albert BENOIST
Favori du tiercé des Réunionnais



Pierrette BRES
La reine du tiercé à la Réunion

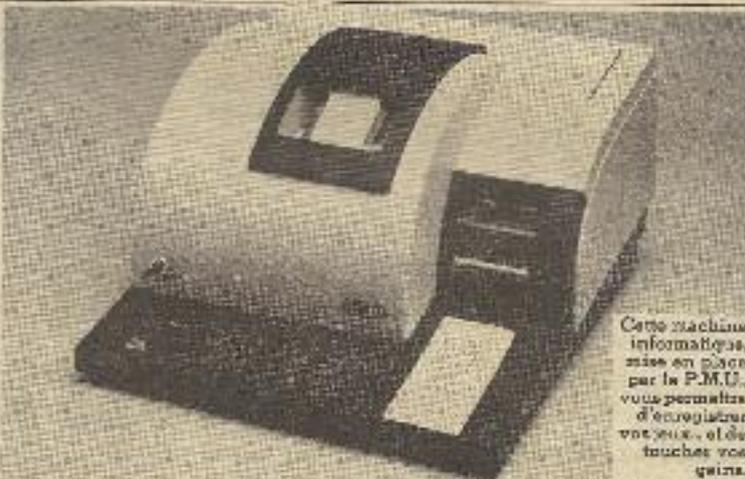


Eric SAINT-MARTIN
Le roi du tiercé à la Réunion



Gary MOORE
Le champion du monde du tiercé

Jeudi 19 mai duplex
pour la première fois à la Réunion
depuis le champ de course d'Evry
en direct depuis la Foire de Bras-Panon



Cette machine informatique, mise en place par la P.M.U., vous permettra d'enregistrer vos jeux... et de toucher vos gains.

LE TIERCÉ, LE QUARTÉ ET LE QUARTÉ + EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis le 1er janvier 1988, il s'est couru :

65 tiercés
42 quartés +
et 19 quartés

Le plus gros tiercé a rapporté dans l'ordre : 34 564 F
Le plus gros quarté a rapporté dans l'ordre : 109 400 F
Le plus gros quarté + a rapporté dans l'ordre : 2 188 909 F



le passage à l'an 2000



François Emery et Martine Guay.

Le spectacle Sirius

Les 6 et 7 juillet 2001 s'est tenue la plus célèbre et la dernière en date des grandes fêtes du Club Hippique de Bourbon: « Sirius ». Ce spectacle organisé par la présidente Martine Guay et par Arlette Girard, chorégraphié par Didier Bichon, costumé par Jean-Claude Tolmes, soutenu par La Région Réunion (représentée par Raymond Lauret), rencontra un vif succès populaire. Durant deux heures, 300 artistes, cavaliers et figurants ont rendu hommage à la richesse culturelle réunionnaise sous la forme d'une fresque historique en six tableaux «son et lumière». Ces deux soirées, qui ont mobilisé pratiquement tous les membres du club, les cavaliers, leurs parents, une centaine de chevaux, demandèrent six mois de préparation.



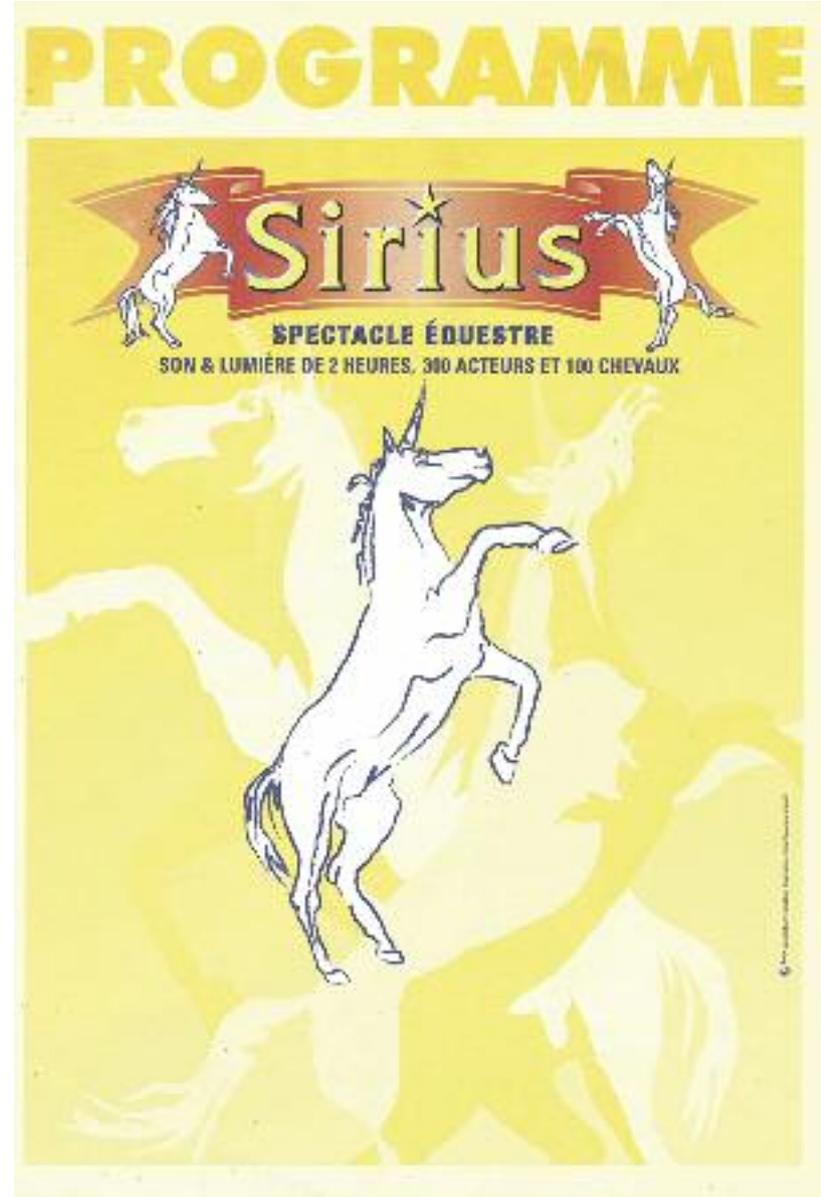
Le Quotidien, juin 2001.

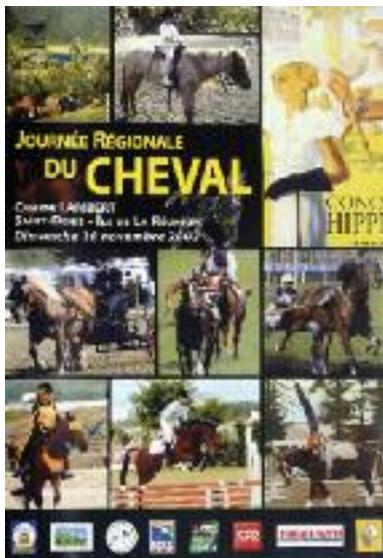


Les répétitions de Sirius.



Le spectacle Sirius.





17 000 Réunionnais fêtent le cheval à la caserne Lambert !

Il suffit de lire les titres des journaux pour s'apercevoir que la journée du cheval du mois de novembre 2002 fut un triomphe.

Jean-Pierre Boucan rapporte : « *Je ne connais pas de région de métropole qui ait organisé une fête de cette ampleur* ». La plus grande partie de la cavalerie réunionnaise était présente ainsi que les cavaliers de tous les clubs de l'île. Un village d'exposants réunissait l'ensemble des activités équestres y compris les maréchaux-ferrants, les marchands d'aliments, les promoteurs du projet d'hippodrome...

Sur le stade et la Caserne Lambert mis à disposition par le général Roger Dubourg, se succédèrent durant toute la journée de nombreuses activités : concours hippiques, courses de poneys, TREC, match de polo de horse ball, voltige, carrousels, baptême poney, mini-hunter, attelage...



Christian Duprey, Adam Ravate, Gilbert Canabady et Lilian Reilhac.



François Emery, Christian Duprey, Jean de Chevigny, René-Paul Victoria, Gilbert Canabady, Hilaire Maillot, le général Roger Dubourg, Lilian Reilhac, Jean-Pierre Kampf.



Briefing des jockeys par Jean de Chevigny, secrétaire général du Fonds Eperon.



Les Sonneurs de Bourbon : Charles de Cambiaire, Jean-Pierre Boucan, Antoine, Hubert.



Jean-Pierre Boucan, Frédéric Vassas, René-Paul Victoria et Hilaire Maillot.



Match de polo.



Défilé d'attelage.



La Gendarmerie à cheval.



Démonstration de maréchalerie.



le public sous le charme.



Grosse affluence au stand qui offre des balades à poney.



Jean-François Casimir, meneur aux honneurs.



L'arrivée de la course de poneys.



La Redoute revit.

Il était une fois dans l'Ouest...

En 2006, la Journée Western au Centre équestre de la Montagne a rassemblé plus de 450 personnes.



Corentin Lemel sur Helium, Martine Vangrevelinghe à la longe.



Maud Barré sur Isabeau.



LACIE
 SWEET
 UCCELO
 SPIRIT
 CALINE
 CALYPSO
 KOKO
 SQUAW
 GUITARE
 MAUVETTE
 GLOUGLOU
 SAVONETTE
 PARALINE
 NOISETTE

Carmen

Le 1^{er} juin 2007 la première de Carmen est présentée au Stade de l'Est : du grand spectacle ! cet opéra moderne a en effet rassemblé 180 choristes, de nombreux figurants, cavaliers, motards et danseurs locaux. Jean-Pierre Haeck, directeur musical, Jean-François Vinciguerra, metteur en scène, Luisa Islam-Ali-Zade dans le rôle de Carmen et Jean Francis Monvoisin dans celui de Don José.







Après l'évolution spectaculaire du paysage équin et équestre pendant la 2^e moitié du 20^e siècle, toutes les composantes de la filière, en ce début de 21^e siècle, sont maintenant en place. Il s'agit dorénavant de consolider et de développer cette filière qui n'en est encore qu'à ses débuts ! Beaucoup de chemin parcouru, de voies ouvertes, mais tant de choses restent à accomplir, et ce dans tous les domaines ! Le thème d'une autre histoire qu'il faudra écrire un jour... En attendant, les jalons sont posés, l'essentiel est en place, le potentiel est là : on peut raisonnablement s'en réjouir.

La Filière Équine devient une évidence

L'évolution de l'organisation fédérale ...

C'est en l'an 2000 que s'est effectué le dernier grand remaniement dans l'organisation des activités équestres avec l'unification sur le plan national des trois structures qui cohabitaient sous la même enseigne fédérale : Délégation nationale aux sports équestres, Délégation nationale à l'équitation sur Poneys et Délégation nationale au tourisme équestre ont fusionné au sein de la Fédération Française d'équitation (FFE).

Il aura donc fallu près de vingt ans pour que la situation se clarifie au sein de la Fédération. Par voie de conséquence, sur le plan local, la Ligue Équestre Régionale (LERR) fut dissoute en juillet 2000, ses avoirs étant transmis au Comité Régional d'Équitation (CRE), antenne officielle de la FFE.

Parallèlement, dans le même temps, on a pu constater une profonde évolution socio-culturelle des adeptes de l'équitation, avec une présence accrue de femmes (3 cavaliers sur 4 sont des cavalières), d'enfants et d'adolescents (près de 70 % des pratiquants). L'élite de l'équitation « traditionnelle » s'est

donc ouverte, non sans quelques difficultés parfois, à la nouvelle organisation fédérale et aux pratiques récentes développées dans les clubs.

Selon les statistiques fédérales, à La Réunion, le nombre d'établissements affiliés à la FFE a fortement évolué à partir de 2000, pour dépasser en 2001 le cap des vingt structures affiliées et des deux mille licences.

Cette progression ne va pas faiblir et le nombre d'établissements et organismes affiliés à la Fédération Française continue d'augmenter : vingt et un en 2007, trente en 2011, trente-trois en 2014... En 2013, les chiffres avaient atteint trente-cinq établissements et près de 3 200 licences. Et l'on comptabilise, hors fédération, une cinquantaine d'élèves ainsi qu'une vingtaine de pensions de chevaux.

L'indispensable professionnalisation de la filière

Arrivé à la Réunion en 1999, Yves Guenot, alors jeune professeur de sport et cavalier, s'implique dans le monde équestre réunionnais par la mise en œuvre de modules de formations diplômantes, telles que l'obtention du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) organisés par le biais du Creps et financés par La Région Réunion. « *Comme j'étais cavalier, la FFE s'est adressé à moi afin de monter ce projet en ma*

qualité de professeur de sport ; l'objectif étant d'accroître le professionnalisme dans les activités équestres. »

Il est vrai que les responsables de structures équestres s'étaient plaints d'un manque de moniteurs locaux.

La formation BPJEPS a démarré en 2006 avec vingt stagiaires. Jean-Pierre Boucan qui, en tant que conseiller technique national, participait activement à cette formation BPJEPS, témoigne : « *Chaque formation, organisée sur une année, fut un exemplaire au niveau de la rigueur et du suivi. Elles étaient faites sur le modèle de l'alternance, les établissements équestres ayant répondu présents pour recevoir les stagiaires. Les enseignants se sont chargés des cours dans les regroupements aidés par les professeurs du CREPS dont notamment Yves Guenot qui a préparé ces sessions, élaboré le ruban pédagogique et suivi le bon déroulement de toutes ces formations.* »

Trois options figuraient au programme : l'équitation, le tourisme équestre et l'attelage. Sur les quinze candidats reçus (leur certification étant délivrée par des examinateurs venus spécialement de métropole), une grande majorité est restée travailler sur l'île dans les centres équestres. Fort de ce succès, une seconde formation fut organisée en 2010.

Les 15 cavaliers reçus au BPJEPS en 2006

Audrey Banliat
Sylvia Barau
Aurélié Beis
Pierre Bigot
Jessica Bluteau
Jean-François Casimir
Xavier Mauras
Alain Metzinger
Céline Canto
Elodie Cigoyenette
Béatrice Emerentienne
Bénédicte Eyles
Catalina Laiton
Vincent Remuzat
Patrick Laurent

9 cavaliers reçus en 2010

Marie Blainville
Sandra Bonnett
Emilie Lacroix
Françoise Schuller
Audrey Walter
Gaël Armengaud
François Boudet
Marie Halicki
Stéphanie Nourry



Orage

La question de la remonte reste entière...

D'une manière générale, pour renouveler leur cavalerie, les clubs doivent faire appel à l'importation de métropole dans les deux tiers des cas, ne pouvant profiter du marché local que dans un cas sur cinq. Rappelons que le marché étranger de proximité se réduisant à Maurice depuis l'embargo sanitaire décrété en 1985 sur les chevaux d'Afrique du Sud.

La cavalerie de propriétaires représente plus d'un quart de l'ensemble de la cavalerie locale. Lors de sa visite à La Réunion en 2003, M. Faucher des Haras Nationaux avait déjà noté dans son rapport qu'à l'achat, « *la production locale est chère lorsqu'elle est bien élevée et bien adaptée, avec des coûts de production importants* », ou, souligna-t-il, « *de médiocre qualité lorsqu'elle est bon marché...* » Il faut comprendre également que l'Association des éleveurs et propriétaires de La Réunion ne comptait plus en 2004 qu'une douzaine de membres, contre une quarantaine au plus fort de son activité : beaucoup d'adhérents-éleveurs n'ayant pu faire face aux charges de structure de leur exploitation.

Fatale désillusion, le projet d'hippodrome sur lequel ils avaient fondé tous leurs espoirs fut également abandonné après que le TCO eut tourné casaque.

Pour répondre à une clientèle variée, les clubs et centres équestres possèdent une cavalerie composée, selon les cas, de Pur-sang Anglais, de Selle Français, d'Anglo-Arabes, ainsi que, pour les ados, diverses races de poneys de sport, les Shetlands étant également présents pour l'initiation des plus petits.

Le programme d'importation tenté par l'URCOOPA

En 2001, l'Union réunionnaise des coopératives agricole (URCOOPA) engagea un programme d'importation de chevaux. Il est vrai que la demande était déjà considérable avec une centaine de chevaux, doubles poneys et poneys, tous achetés par les clubs hippiques. Afin de réduire les coûts de transports, les responsables de l'URCOOPA imaginèrent de faire voyager les chevaux avec des bovins. Hélas, à la dernière minute, le bateau affrété s'est avéré inadapté au transport de chevaux, avec une hauteur trop faible entre chaque pont. Finalement, l'URCOOPA a dû assurer le transport par voie aérienne d'une quarantaine de chevaux pour lesquels un acompte avait déjà été versé par les acheteurs.

L'échec de la solution de l'insémination artificielle

Pour saillir les juments, se présentaient trois solutions :



- mettre en service un nouvel étalon national à La Réunion (soit SF, soit PS, soit AA)
- laisser les étalons privés pallier la demande (il fallait dans ce cas que les Haras Nationaux acceptent de mettre en place des moyens afin d'agréer ces étalons et en assurer la promotion)
- développer l'insémination artificielle.

En 2001, Michel Denuzière, vétérinaire à Saint-Pierre, était habilité à réaliser des inséminations artificielles à La Réunion. Malheureusement, les débuts de l'expérience ont été dévalorisés par une série d'échecs due notamment à des semences congelées non viables. Finalement, depuis 2002, aucune insémination artificielle n'a été réalisée sur l'île.

Une jument et son poulain,
Charles Verlat, 1846,
coll. Musées Royaux des Beaux Arts
de Belgique



La diversité des races de chevaux

1 - Résultant d'un mélange de races, le Selle-Français est un cheval robuste, relativement grand, qu'on destine aux concours de sauts. Ce cheval est le fruit d'une longue sélection qui a abouti en 1958 à la création de l'appellation "Selle Français". Il est aujourd'hui considéré comme le cheval de saut d'obstacle par excellence.

2 - L'Anglo-arabe est une race dite "pur sang" (produit qu'on peut également appeler "pur-sang français") qui provient du croisement entre le pur-sang anglais et le cheval arabe. Alliant robustesse et rapidité, il donne toute sa mesure aussi bien en concours hippiques qu'en endurance, étant même utilisé pour les courses.

3- Le pur-sang Anglais (qu'on appelle souvent tout simplement pur-sang) est issu de l'union entre des juments anglaises croisées à l'origine avec trois étalons orientaux dont ils sont tous les descendants. Ce cheval de course doit plutôt être réservé à des cavaliers avertis.

4- Le Merens est un cheval jadis connu sous le nom de poney ariégeois, excellent pour la randonnée en montagne en raison de sa rusticité et de son pied sûr. Il est de plus polyvalent et peut être mis à l'attelage, devenir cheval de voltige, et, à l'occasion, servir à l'obstacle...

5 - Ce serait un grave oubli que de ne pas mentionner les poneys Shetland et Welsh, les grands poneys et les Poney Français de Selle devenus aussi très nombreux, les préférés des tout jeunes cavaliers !

6 - Plus occasionnellement on peut trouver des Camargue, un PS Arabe, un Frison, un Pure Race Espagnol, un Portugais...

N'oublions pas nos amis les ânes

Autrefois très utilisé dans les transports de marchandises et de voyageurs, l'âne avait quasiment disparu du paysage réunionnais à partir des années 1950. L'un des derniers qu'on pouvait encore apercevoir était celui de « gramoune Turpin » qui livrait jusqu'en 1969 du lait en centre-ville de Saint-Denis.

Lorsque Daniel Hoareau et son épouse Marie-France décident de rejoindre La Réunion pour y vivre leur retraite, leur première démarche, avant de choisir le lieu de leur installation, fut d'acheter *Mozart*, bel étalon du Cotentin. Aujourd'hui, les Hoareau possèdent une dizaine d'ânes sur leur propriété de Petit Jean à Saint-Joseph. Créée en 2009, leur association, *Asine de Bourbon*, a comme objet social la promotion de l'âne à La Réunion. « *Nous comptons trente membres et avons recensé plus de quatre-vingt ânes à La Réunion* » indique Daniel Hoareau.

Une autre structure, *Cabriolâne*, à Grand Coude, ne ménage pas ses efforts pour que les ânes aient leur place dans le développement du tourisme équestre local. « *Les ânes sont d'excellents accompagnateurs pour les randonnées. Ils permettent par exemple à ceux qui ont du mal à porter leur sac à dos d'effectuer des randonnées dans d'excellentes conditions. Nous les avons testés dans les cirques de Mafate et de Cilaos* ». Malheureusement, de plus en plus de sentiers

deviennent inadaptés à l'âne. « *L'intérêt de cette monture n'est pas prise en compte lorsqu'on valorise les sentiers de randonnée* déplore Daniel Hoareau. *Aujourd'hui, l'ONF nous interdit de nous rendre dans le cirque de Mafate sous prétexte que l'âne détériorait les sentiers, alors que l'âne, animal très craintif, ne met jamais le pied s'il n'est pas sûr du sol. C'est regrettable. Je reste persuadé que l'âne est une valeur ajoutée pour le développement du tourisme vert. Mais il faut du temps pour que les mentalités s'adaptent. On a pu le vérifier en métropole après une longue période où l'âne avait été là-bas aussi presque oublié.* »



Daniel Hoareau, président de l'Association Asine de Bourbon.



L'âne commun, *Die Säugthiere in Abbildungen nach der Natur, mit Beschreibungen*, planche 313, Johann Christian Daniel Schreber.



Hippodrome et parc urbain | TCO, SEDRE, FCS MAITRE D'OUVRAGE / SCAU MACARY DELAMAIN ARCHITECTES | SIGNES PAYSAGISTE | BMR PROGRAMMISTE | OTH RA, OTH OI BET | INCOM BET INFRA

Un nouveau projet d'hippodrome ?

1999 : la SCB Société de Courses de Bourbon, présidée par Gilbert Canabady, puis par Lilian Reilhac, devient l'interlocuteur privilégié du comité de pilotage du suivi de l'hippodrome de Cambaie par le Territoire des Communes de l'Ouest. La philosophie du TCO était de créer, à l'échelle de La Réunion, un Grand Parc Nature portant un enjeu par-delà les contraintes physiques, géographiques, de lier entre elles les communes de l'Ouest tout en renouant les liens naturels entre la montagne et l'océan. Créer en somme un espace de « réunion ». France Cheval Services, dirigé par Jean de Chevigny, s'était employé à valoriser l'investissement de l'hippodrome estimé à 22 millions €.

Le cabinet d'architectes Macary-Delamain, associé aux différents bureaux d'études et paysagistes les plus renommés, s'était penché sur l'insertion et l'architecture du projet à partir de février 2006.

L'hippodrome et le parc devaient conjuguer d'autres fonctions dont, notamment, un espace paysager et environnemental d'abord, un espace structurant intercommunal ensuite, futur cœur d'agglomération du TCO et, enfin, un espace de loisirs ouvert au public participant à l'image touristique du territoire. Dans sa démarche, le TCO avait également intégré la mise en place d'une filière d'élevage et professionnelle.



Hippodrome et parc urbain | TCO, SEDRE, FCS MAITRE D'OUVRAGE / SCAU MACARY DELAMAIN ARCHITECTES | SIGNES PAYSAGISTE | BMR PROGRAMMISTE | OTH RA, OTH OI BET | INCOM BET INFRA



Hippodrome et parc urbain | TCO, SEDRE, FCS MAITRE D'OUVRAGE / SCAU MACARY DELAMAIN ARCHITECTES | SIGNES PAYSAGISTE | BMR PROGRAMMISTE | OTH RA, OTH OI BET | INCOM BET INFRA



La délégation de La Réunion à Chantilly, on y reconnaît, entre autres, Jocelyne Lauret, Didier Robert, Pierre Vergès, Christian Papoussamy, Marie-Laure Bouthillon et Alain Bénard.

Dès la programmation du champ de courses, avec le concours du Conseil Régional, un plan stratégique de formation professionnelle fut mis en place.

C'est au centre de formation aux métiers de cheval, l'AFASEC, que fut confiée la mission de former les jeunes aux métiers de jockeys, lads et maréchaux-ferrants. *France Galop* étant chargé de former des commissaires de courses. Voilà comment François Emery, Lilian Reilhac et Christian Duprey ont suivi cette formation sur divers hippodromes de France.

Entre 2005 et 2010, ce sont au total 86 jeunes Réunionnais qui ont pu bénéficier de ce programme. Beaucoup d'entre eux resteront en métropole, recrutés dans les haras et les centres d'entraînement.

Après plusieurs années d'études, l'immense chantier semblait bel et bien sur le point de démarrer quand, en mars 2008, la nouvelle municipalité de Saint-Paul y renonça.

Selon des analyses chiffrées, un tel équipement aurait engendré plusieurs dizaines d'emplois pour son seul fonctionnement et aurait pleinement participer à la dynamisation de l'ensemble de la filière équine.

*Un élevage de pur-sang
en vue des courses :*



L'arrivée des pur-sang.

En 2003, pour remplacer l'Association de Selle Français de Bourbon tombée en désuétude, fut constituée la SECCR (Société des Éleveurs de Chevaux de Courses de La Réunion) avec huit éleveurs de pur-sang, ...

En 2004, l'association "Club des Propriétaires et Éleveurs de Pur-Sang de Bourbon" était lancée par Gilbert Canabady.

Une douzaine de pur-sang, dont onze juments saillies en métropole, arrivèrent à La Réunion en février 2005 pour y donner six naissances.



Port Royal.



Pas d'hippodrome, mais un jockey!

Johan Victoire, cravache d'or!

Né en décembre 1986, Johan est le fils de Monique et Jean-Hugues Victoire, et le petit-fils d'Olivier Desile. Sa maison natale se trouvant à un jet de galet des écuries, c'est à l'âge de quatre ans qu'il monte son premier poney. Johan

Victoire est sélectionné pour les championnats de Lamotte-Beuvron en 1999. Lorsque la chaîne de télévision Equidia débarque sur les bouquets à La Réunion, Johan découvre le métier de jockey. « *Je passais des heures à regarder les courses. C'est là que j'ai eu le déclic.* »

Deux hommes vont le soutenir dans l'accomplissement de son destin : Jean-Pierre Boucan, conseiller technique national, et François Emery, membre du Comité régional d'équitation. En août 2001, Johan devient le premier cavalier réunionnais à intégrer l'école des jockeys de l'AFASEC (Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses) à Chantilly sous l'œil bienveillant de Jean de Chevigny. « *Le premier hiver fut si froid que j'avais fui l'école pour rentrer à La Réunion! Revenu à Chantilly pendant l'été, j'ai gagné ma première course. Et puis, plus rien...* ». Son patron, l'entraîneur André Fabre que tous les propriétaires s'arrachent, le renvoie alors à La Réunion. « *Ce furent des moments très difficiles à vivre. Finalement, un mois plus tard, le 15 septembre 2003, Monsieur Fabre m'a rappelé* ». En 2004, Johan Victoire finit meilleur apprenti de sa promotion puis "Étrier d'or". Une récompense qui distingue le jockey ayant remporté le plus de courses dans l'année. Il devient donc professionnel à l'âge de quinze ans. Et les victoires se succèdent...

En 2005 il est nommé « meilleur jeune jockey » par France Galop. En 2006, il aligne quarante victoires. Deux ans plus tard, il en est à 315 victoires, dont 236 sur 340 jours de courses : record de France. Il est alors 4^e au classement de l'année pour la Cravache d'or.

Il lui arrivera ensuite de courir jusqu'à huit courses par jour ! Puis il est appelé en Italie, en Allemagne, au Maroc, en Tunisie et en Espagne... Sur un cheval allemand, *Kasim*, à Baden-Baden, il gagne une course mémorable, parvenant à mettre en échec les meilleurs cracks d'Europe.

En 2010, Johan enrichi son expérience en s'installant pendant neuf mois à Hong-Kong. « *Ce fut la meilleure période de mon parcours professionnel. Je travaillais tous les jours dès 4 heures du matin. J'ai beaucoup appris. Mon rêve serait d'y retourner.* » Oui, mais voilà, de retour sur les hippodromes français, il ne décroche que quarante victoires.

En 2012, il en comptabilise quatre-vingt huit et termine sixième au palmarès national des jockeys. Travaillant en free-lance, il accepte une proposition des Mauriciens et part à Port-Louis pour un contrat exclusif d'un an avec son épouse Charlotte, également cavalière qui va mettre au monde leur premier enfant.

En avril 2014, Johan rejoint Yann Durpair, entraîneur installé dans le sud-ouest de la France, à La Teste-de-Buch.



Johan entouré de ses parents, Monique et Jean-Hugues.

« *Dans ce métier, il faut d'abord avoir un mental solide, et surtout ne pas se faire oublier. Le talent finalement compte seulement pour 20 %. Le cheval, lui, compte pour 80 %!* » reconnaît-il humblement.

En 2016, Johan Victoire s'est envolé pour l'Australie afin de donner un nouvel élan à sa carrière. Première monte, premier succès : le 23 juin 2016 sur l'hippodrome de Kembla Grange !



Johan Victoire et La Paillette s'imposent dans le Prix de La Censière à Saint-Cloud, 2009.



Hippodrome de Dieppe, 3 juillet 2006.



Jean-Hugues et Johan Victoire.



Johan Victoire sur Lochinver remporte le prix du Vert Galant à Longchamp en juin 2010.



UCKANGE
TOURBILLON
DÉCLINAISON
BABIOLE
HABANERA
ORAGE
CARO'S SON
URINGO
DAMBA
MEPHISTO
CAMBERRA
JOHN GLENN
HOLLY
ABRICOT
DOCTISSIME
TROT DE SKY
TROULALA
ADMIRAL BOY
KONTIKI
VIP
YAKARI
ELFE
QUI VIVE
FRIPON

En chemin vers une politique globale de la filière cheval

En 2007, le Comité Régional d'Équitation de La Réunion lance une étude financée avec l'aide du Département et du fonds EPERON (Fonds d'Encouragement aux projets Equestres Régionaux ou Nationaux) qui visait à mettre en place un Conseil du Cheval régional, à l'instar de ce qui se faisait déjà depuis plus de dix ans dans les autres régions de l'hexagone. Ce nouvel outil régional fédéré au niveau national permettrait d'assurer un dialogue au sein de toutes les composantes des secteurs équestres et hippiques mais serait aussi un interlocuteur privilégié et univoque auprès des administrations, collectivités et autres instances.

A La Réunion, cette initiative faisait suite à une demande unanime des membres du groupe technique de suivi du projet hippodrome de Cambaie, piloté par le Territoire des Communes de l'Ouest. A cette date, la conduite du projet hippodrome rendait nécessaire de rassembler en plus de tous les représentants des services administratifs concernés, les professionnels et associations des métiers et des activités de sports équestres, de tourisme équestre, les enseignants d'équitation comme les éleveurs équins, vétérinaires, maréchaux, marchands d'aliments, de matériels et d'équipements aux professionnels et aux cavaliers.

Mise en place du Conseil du Cheval de La Réunion



Le Conseil du Cheval de La Réunion est né en juillet 2008. Membre de la Fédération nationale des Conseils de Chevaux régionaux, il reçoit une subvention annuelle de fonctionnement de la part du fonds EPERON. Toutes les actions engagées doivent nécessairement trouver un porteur de projet et des aides externes. Ses actions de base consistent, d'une part, à favoriser le dialogue entre les différents professionnels des secteurs équestres, à concevoir et initier un développement local global et cohérent, d'autre part à faire connaître les difficultés de ses membres et porter leurs intérêts devant les administrations, les collectivités et les instances locales et nationales.

Un démarrage perturbé

Comme dans les autres régions de France et pour les mêmes raisons, ce dispositif a été lent au démarrage. Le rôle d'interlocuteur privilégié auprès des administrations et collectivités a été d'emblée mieux perçu que celui de coordonnateur des instances et professionnels du monde du cheval. Comme dans les autres régions, le positionnement des interlocuteurs existants, habitués à fonctionner en toute indépendance était perturbé.

Cependant on peut mettre à l'actif du Conseil du Cheval de la Réunion, en sus des actions de communication interne et surtout externes, auprès des services administratifs et des collectivités, le lancement de deux études importantes réalisées par le bureau Hippocampe. Celle de 2008 faisant le premier diagnostic des activités équestres à La Réunion et celle de 2012 dessinant les orientations d'un schéma de structuration et de développement de la filière équine locale.

Le diagnostic de 2008 faisait ressortir les principaux enjeux, atouts et handicaps du monde du cheval à La Réunion. Parmi eux la nécessité d'une structuration des professionnels, d'une optimisation des dispositifs d'aides, d'une organisation des éleveurs et surtout, comme l'a prévu la loi Gaymard de 2005, leur intégration effective dans le secteur de activités agricoles.

Et l'enquête menée simultanément auprès des professionnels faisait ressortir le premier recensement officiel. Avec un effectif évalué à cette date à 1500 équidés dont la moitié hébergée en clubs, 23 structures équestres regroupant 2 577 cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation. Ainsi qu'une soixantaine d'éleveurs équins et une trentaine de professionnels : vétérinaires, maréchaux, enseignants, commerces, etc. Soit un petit microcosme bien éloigné des régions françaises les plus réputées pour l'élevage équin.

Un rapprochement avec les instances du monde agricole et notamment de la chambre d'agriculture, nouvel interlocuteur des professionnels des activités équestres depuis 2005, avait permis de comprendre que le soutien aux professionnels passait par un projet global. Celui-ci devrait nécessairement être réalisé en concertation et validé par les professionnels et les acteurs de l'agriculture pour permettre d'accéder aux aides.

Entre temps, le projet hippodrome de Cambaie, élément structurant et porteur de financement, projet tant espéré qui avait motivé les participants, battait de l'aile. Il fallait donc retrouver une cohérence et surtout des moyens financiers externes à la filière, pour soutenir une filière locale en difficulté.





SWEETIE
 HAVANE
 TITI MON TITI
 JOYCE
 TINTIN
 GANGSTER
 HARISSA
 HARROW
 PAPRIKA
 QUACHOU
 QUAQUETTE
 ILLANG
 QUINOA
 SIMBA
 BLACK
 CHANY
 EARLY
 EOLE
 NUAGEUSE
 HERLAN
 IGLOO
 QUEDRO
 IMPREVU

Nécessité faisant force de loi, c'est dans cet objectif que le Conseil du Cheval de La Réunion avait lancé une réflexion conjointe.

L'avant-projet de schéma de développement local de la filière cheval identifiait une dizaine de points de blocage tant en externe qu'en interne. Notamment une inadaptation des réglementations dont celles de la Mutualité Sociale Agricole ou celles fixant des critères pour accéder aux aides financières du secteur agricole. De même qu'étaient pointées les difficultés pour accéder au foncier agricole ou les carences des professionnels, les coûts prohibitifs des animaux importés ou celui du foin et des autres denrées agroalimentaires.

Pour pallier aux difficultés constatées, le groupe technique composé de tous les professionnels concernés avait acté courant 2012 trois grands objectifs simples décliné en une quinzaine de sous-objectifs : le développement de toutes les formes d'utilisation du cheval d'une part, l'accompagnement des professionnels et associations pour la mise en place de projets structurants d'autre part, et la consolidation enfin de la professionnalisation des différents secteurs équestres : les sports, comme l'élevage ou le tourisme.

La proposition du groupe avait aussi validé plus d'une cinquantaine d'actions concrètes sensées pouvoir assurer la réalisation des trois objectifs

fixés. Ses actions se répartissaient sur tous les acteurs de la filière locale : le Comité Régional d'Equitation, les associations d'éleveurs, les professionnels de la formation ou de la santé animale, comme le Conseil du Cheval et ce, en adéquation avec les missions de chacun. Le but était d'avancer groupé tout en permettant à chaque acteur de trouver sa place au sein de la filière.

Une des missions du CCR, la brigade équestre en forêt de l'Etang-Salé

En octobre 2011, pour la deuxième année consécutive, les forêts des hauts de l'ouest ont été ravagées par une série d'incendies fortement dévastateurs pour la faune et la flore de notre patrimoine naturel exceptionnel, classé à l'Unesco.

Le Haut commissariat à l'aménagement des Hauts et le Département ont demandé au Conseil du Cheval de la Réunion de piloter une étude de faisabilité sur les brigades équestres de surveillance, pour venir en complément au dispositif de lutte contre les incendies.

À l'issue de cette étude financée par le Fonds Eperon, une expérimentation de trois mois a pu être menée sous la direction de l'Office National des Forêts. Après appel d'offres auprès des centres équestres, c'est le Club Eldorado qui fut retenu pour patrouiller de septembre à

décembre 2014 sur la dernière forêt sèche de l'île. Cette brigade de deux cavaliers a donc pu rencontrer les marcheurs, joggeurs, cyclistes et pique-niqueurs, et les sensibiliser aux bons gestes pour éviter les départs de feu et respecter l'environnement.

Cette expérience fut un succès que les partenaires que sont l'ONF, la Direction de l'Agriculture et les centres équestres, espèrent voir se renouveler sur d'autres sites afin que se développe également l'usage du cheval à des fins préventives.

Les clés sont dans les mains des acteurs agricoles

L'actualisation du programme des aides européennes pour la période 2016-2020 a été l'occasion de définir un premier schéma de secteur adapté aux lignes budgétaires en place. Ce dernier a été réalisé par la Chambre d'agriculture et il reprend une majorité des principes proposés par les professionnels.

Il appartient dorénavant à ces derniers de répondre aux appels à projets et de monter des actions en cohérence avec ce premier schéma de secteur.



La brigade équestre avec Carole Payet, présidente du CRE, Vincent Etave, président du CCR, Olivier James, directeur de l'ONF, et Louis Biannic, directeur de la DAF.



ITEL
 TEXAS
 KIM
 MELODY JAC
 NIKITA
 OLYMPIA
 PHENOMENE
 PING PONG MOUSE
 Q'ROCK'N'ROLL
 TABASCO
 FILAOS
 MAAIKE
 PICWICK
 MICKEY
 BIANCA
 FLASH
 VINGT MAI
 BALTHAZAR
 CHISOUME
 DONNA
 BLUE LAGOON
 SAMSARA
 BOMECE
 SANS TORT

La diversité des composantes de la filière

Avec le cheval pour dénominateur commun, la filière équine à La Réunion représente un ensemble qui met en présence de nombreux acteurs aux caractéristiques très variées, tant du point de vue des hommes ou des organisations, que des objectifs, des actions et du résultat visé.

Principaux acteurs locaux

(d'après Hippocampe, juin 2013)

Le Comité Régional d'Équitation, représentant la Fédération Française d'Équitation.

Le Conseil du Cheval de La Réunion, fédération régionale des professionnels des différents secteurs équestres.

Le Comité Régional de Tourisme Equestre, organe déconcentré de la FFE en charge du tourisme équestre.

Les métiers liés au cheval : centres équestres, éleveurs, maréchaux, vétérinaires, dentistes équins, ostéopathes, marchands de matériels et d'aliments.

Les associations de cavaliers, d'éleveurs, organisateurs de manifestations.

Les syndicats patronaux et agricoles.

Les administrations, institutions et collectivités : la Direction Jeunesse Sports Cohésion Sociale, le Centre Régional de l'Éducation Populaire et du Sport, le Comité Régional Olympique et Sportif :

politique sportive, réglementation de l'accueil, formation professionnelle des encadrants.

La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt : réglementation agricole, aides agricoles, **Les Chambres consulaires** : Chambre d'Agriculture - formalités des porteurs de projets agricoles, formations des agriculteurs ; Chambre des Métiers : formations des maréchaux.

Les Organismes de formation.

La Mutuelle Sociale Agricole.

L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, représentant des ex Haras Nationaux.

La Région Réunion : aides au sport, à l'hôtellerie, à la diversification agricole, formations. **Ile de La Réunion Tourisme** : politique et développement du tourisme.

Le Conseil Départemental : aides agricoles, domaine départemento-domanial et Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Les collectivités locales : soutien aux porteurs de projets de manifestations équestres.

Le Parc National : gestion du périmètre du parc, pistes équestres, bivouacs.

L'Office National des Forêts : gestion du périmètre départemento-domanial, balisage des sentiers.

La direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion : réglementation, urbanisme, environnement et transport.

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural : politique foncière.

Autres : PMU

Pour cela, nous pouvons faire référence aux statistiques de 2012 à 2014: le nombre d'établissements (clubs et organisateurs) affiliés FFE varie selon les années, de 33 à 36, dont une douzaine labellisés (soit école soit centre de tourisme équestre).

Le nombre de cavaliers licenciés varie de son côté, bon an mal an, de 2900 à 3300 ; ce chiffre est à mettre en comparaison avec les 2000 recensés au début des années 2000.

De plus, près d'un cavalier sur cinq détient une licence tourisme équestre, preuve du dynamisme de cette pratique.

Sans trop se tromper dans les estimations (le comptage précis n'étant toujours pas possible, ce que nous regrettons), la population actuelle des équidés à La Réunion peut être évaluée à plus de 2200 têtes, et près de la moitié du cheptel est constitué de poneys, auxquels il convient d'intégrer près de 80 asins.

Le Comité Régional d'Équitation (CRE)

Le CRE de La Réunion est l'organe décentralisé de la FFE. Membre du Club hippique de Bourbon, Carole Payet a succédé en 2010 à Antoine Pernollet à la présidence du CRE qui lui-même succédait à Frédéric Vassas.

Avant de diriger le Comité Régional d'Équitation, Carole Payet, passionnée de chevaux, a présidé le Club hippique de Bourbon

de 2002 à 2010. Elle porte un regard optimiste sur l'avenir de la filière cheval à La Réunion : « *Nous avons atteint le haut niveau grâce aux échanges que nous avons su lier avec la métropole. Depuis 2011, nous avons repris ceux qu'on entretenait avec nos amis de l'île Maurice. Et puis il y a les Jeux des îles de l'océan Indien qui nous rapprochent davantage* ».

En 2016, le nombre de structures affiliées est passé à trente cinq dans l'île. « *On peut développer davantage, explique Carole Payet, mais le problème reste toujours le renouvellement des chevaux. L'élevage local commence à être respectable, mais reste malgré tout le débouillage qui nécessite six mois d'apprentissage, et donc un coût financier important pour les élevages et sur le prix de vente des chevaux.* » Enfin, la présence de débutants adultes « *qui constituent une clientèle durable* » est une grande satisfaction pour la présidente.

Le Conseil du cheval de La Réunion (CCR)

Créé en 2008, le CCR ne se substitue pas aux acteurs du terrain, mais joue un rôle d'interface entre les professionnels de la filière cheval et les institutionnels.

Sa présidence en est assurée depuis l'origine par Vincent Etave, cavalier d'expérience et professionnel de la filière équine.



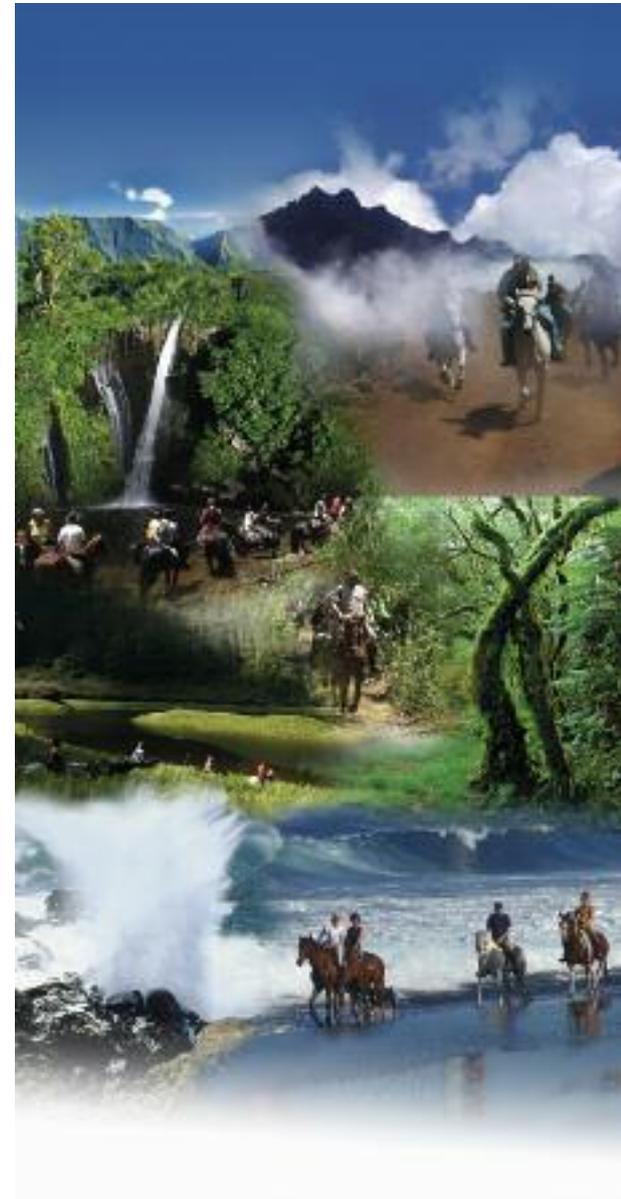
Octobre 2015, le CRE Réunion organise la toute première Equi-Rando réunionnaise appelée « La Grande Chevauchée de l'Est ».



Vincent Etave, président du CCR, Jean-François Beaulieu, président du CROS, Carole Payet, présidente du CRE et Alain Puelle, président de l'ORESSE.

Les objectifs du Conseil du cheval sont de :

- rassembler les différents secteurs
- coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
- concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour la filière équine locale
- faire connaître la filière réunionnaise et la promouvoir dans toutes ses dimensions (économiques, techniques, culturelles ou de formation, sportives, touristiques et sociales)
- représenter l'ensemble de la filière équine et de relayer ses projets auprès des institutions publiques de l'Europe et de l'Etat
- développer les échanges interrégionaux dans la zone océan Indien.





Balade à l'Etang Salé.



SPOUTNIK
 CASTOR
 SAPRISTI
 KLISSA
 BEAU PRINCE
 GRÂCE À TOI
 JAMAIQUE
 GOOD BYE
 CYCLONE
 VAINQUEUR
 BLANKET
 PEPITO
 COWBOY
 QORAIL
 FLUGEL
 HARDY
 CHEEPEE
 JAVA DU SAFRAN
 BAKARA DES SABLES
 NOUSAVA
 JAFFA DES SÈVRES
 ADINDÉ
 JOVIS
 FIGO
 HURRICANE

Les données du Schéma de Développement

Au terme des études menées par le Conseil du Cheval Réunion et sa chargée de mission Brigitte Laroche de 2008 à 2012, l'ensemble des avis formulés par les uns ou les autres a abouti à la définition d'un avant-projet de Schéma de Développement de la Filière Équine, qui a été présenté aux professionnels et avalisé... Il repose sur le constat sans concession résumé ci-dessous, et qui reste d'actualité :

Les principales contraintes

Les professionnels ont encore beaucoup de mal à changer leurs habitudes : chacun continue de concevoir ses propres projets en toute indépendance, sans jouer la carte du collectif qui permettrait d'optimiser les moyens. Chaque acteur continue de négocier en direct ses propres aides, sans se soucier d'un développement global harmonieux pour le cheval à la Réunion.

La composante fondamentale de la filière à La Réunion est constituée par les pratiquants eux-mêmes : car ils sont à la source des besoins qui créent la filière, et donc de l'existence même des professionnels ! C'est ce qu'on oublie trop souvent ! C'est aussi pourquoi le CRE, représentatif des pratiques équestres, de ses besoins et de ses objectifs, est le lieu d'échanges

et de débat entre les professionnels et les usagers : il cristallise à l'occasion les tensions qui peuvent survenir lorsque les intérêts divergent. Les professionnels des différents secteurs équestres n'ont pas tous la même culture du cheval : ceux qui ne sont pas issus du milieu agricole connaissent mal les avantages de la filière agricole en terme juridique, social et fiscal, et ceux qui ne sont pas issus de la pratique sportive reconnaissent difficilement les attentes en matière de diversité et de performance des équidés...

Les actions du CCR restent trop limitées en dehors du constat de l'état des lieux : ses financements pour mettre en place les objectifs qu'il s'est fixé sont très insuffisants pour sensibiliser, inciter, promouvoir et mener les actions structurantes qu'il a en projet en faveur du développement de la filière.

Des freins aux porteurs de projet

Le CCR a également identifié certains points de blocage qui freinent les porteurs de projets équestres, notamment :

Une "réglementation locale de la Mutuelle Sociale Agricole" qui ne prend pas en compte les évolutions de la loi Gaymard de 2005 concernant les structures équestres autres que l'élevage des équidés. Avec des normes issues du schéma des structures agricoles qu'il est nécessaire de réviser pour l'adapter au contexte local. Il en résulte

l'impossibilité pour un porteur de projet équin à La Réunion d'accéder au statut social agricole et de bénéficier de la fiscalité agricole.

Une réglementation douanière diversement appliquée pour l'application du taux d'octroi de mer en méconnaissance du type d'équidé importé (poney/cheval/étalon reproducteur). L'enjeu de cette situation est une instabilité des coûts attendus lors de l'importation des équidés et une perte de temps pour régulariser les dossiers.

Des incompréhensions entre les institutions agricoles nationales et le monde du cheval et une interprétation différenciée du champ agricole entre la France et l'Europe: contrairement aux autres produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou à celle des animaux, la production équine se destine à une utilisation pour les loisirs, les sports et les courses de chevaux. (Exception faite de la production de viande chevaline qui ne concerne pas La Réunion). Hors c'est justement sur cette divergence que s'opposent la plupart des acteurs pour appliquer les critères d'aides au secteur agricole. L'enjeu de ces controverses est fiscal avec la menace qui pèse sur la remise en cause des taux de TVA agricoles sur certaines activités.

Une carence en foncier... Les acteurs agricoles ont encore du mal à intégrer dans leurs décisions



une nouvelle filière (2005) qu'ils ne connaissent pas bien, et dont l'objet n'est pas l'alimentation ni l'agro-alimentaire. Hors élevage équin venant en extension d'une activité agricole existante, ils ne soutiennent pas les porteurs de projets pour la création d'une structure de valorisation de jeunes chevaux, d'entraînement des chevaux sports ou l'enseignement de l'équitation. L'enjeu est la quasi impossibilité de trouver du foncier pour accueillir de nouveaux projets.

Une méconnaissance des besoins en équidés des clubs pour permettre aux éleveurs d'adapter leur



NUANCE VÉLOCE
 GENTLEMAN DE GLOS,
 ALIAS SHAMALLOW
 GAVROCHE HACIENDA
 REBELLE D'ASIALIE
 ICE MOUSSE
 NINO DE LA GUYONNIÈRE
 SEXPISTOL
 REALLY HOPPY
 QUIVA VAL
 PÉRRIN DE FÉLICITÉ
 KARNET, ALIAS FILOU
 FLORA
 MISTRAL DES NOUES
 SHERGUI
 ILE DE VOEUIL
 IPIE
 ISIS
 ZÉBULON
 EXOTIQUE
 IRIS
 MIRTILLE
 LÉO
 QUICK MCDO
 ZORRO
 PEPPERMINT

production locale à la demande. À défaut de qualité, de quantité, les utilisateurs se tournent vers l'importation. L'enjeu est la mise en adéquation des besoins des utilisateurs de chevaux avec l'offre de production équine.

Un parcours de porteur de projet bien trop long et difficile pour faire aboutir les projets dans des délais raisonnables. L'enjeu est le soutien aux porteurs de projets pour leur assurer les meilleures chances de réussite et d'adéquation de leur projet avec le marché local.

Des carences en terme de formations locales professionnalisantes, notamment dans les secteurs de l'élevage et du tourisme équestre. Hors diplômes agricoles (BEPA, BAC), on recense une seule formation initiale spécifique à l'équin : le CAPA soigneur d'équidés. Et une seule formation pour adulte : le BPJEPS mention équitation ou tourisme équestre (avec deux sessions CREPS en six ans). Auxquelles s'ajoutent de très rares sessions de formation ciblées sur le soutien à l'élevage équin. L'enjeu est la qualité des services proposés.

Des coûts prohibitifs d'importation de matériels, ou d'étalons reproducteurs et de chevaux de loisirs de bonne qualité, pour maintenir une offre de services adaptée à la demande des équitants. L'enjeu est le coût de revient de

l'exploitation des structures équestres qui n'ont d'autres choix que d'augmenter leurs tarifs.

Une variation forte des prix du foin nécessitant pour les structures équestres de construire des stockages pour atténuer l'effet saisonnier ou de se constituer ses propres prairies de fauchage, le Département ne soutenant que les agriculteurs inscrits à l'AMEXA.

Un quasi-monopole pour la vente agroalimentaire des granulés et compléments ne laisse aucune alternative concurrentielle aux propriétaires et éleveurs.

Des infrastructures de pratiques de loisirs et tourisme équestres très insuffisantes tant en terme de quantité que de qualité (sites de pratiques, pistes de randonnées, relais équestre et hébergement cavalier...). Or, il est identifié un fort potentiel de croissance : plus de 5 % par an (diagnostic 2007) dans les pratiques du tourisme et des loisirs équestres. L'enjeu est un maillage des professionnels et sites de pratiques existants et à créer.

Des infrastructures sportives qui coûtent très cher en investissement et en fonctionnement (carrières d'entraînement) qui sont aujourd'hui de qualité insuffisante pour faire progresser le niveau des couples cheval/cavalier.

Des difficultés d'exercice des activités équestres dans

le périmètre du Parc National et sur le domaine départemento-domanial.

Une majorité de sentiers « partagés » avec les autres usagers favorisant les conflits d'usage. Une majorité de sentiers identifiés au PDIPR qui n'est pas dans un état de sécurité suffisant pour exercer la randonnée équestre en toute sécurité avec des cavaliers souvent inexpérimentés. L'enjeu est de maintenir et développer la randonnée équestre, en adéquation avec les contraintes du patrimoine naturel.

Une impossibilité d'échanges d'animaux entre les pays de la zone océan Indien... En l'absence de poste d'inspection aux frontières aux normes européennes, seuls les équidés venus de France sont autorisés à entrer sur notre territoire. L'enjeu est économique, le coût de transport des équidés dépasse souvent le prix de l'animal.

Des aides agricoles non accessibles par des professionnels qui ne peuvent majoritairement pas obtenir une immatriculation à titre principal à l'AMEXA.

Des aides publiques qui ne sont pas toujours adaptées aux spécificités des différents secteurs équestres. L'enjeu est une iniquité des entrepreneurs pour une même activité.

Des aides européennes non accessibles en l'absence du schéma global de développement de la filière finalisé par l'administration et les politiques.



Randonnée au Volcan.

L'enjeu est économique. Sans aides les secteurs équestres sont particulièrement fragiles. Ils reposent sur les fonds propres des exploitants et leur capacité à l'emprunt pour se développer.

Un matériel génétique très insuffisant tant en jumenterie qu'en étalons. Le nombre d'étalon se comptant sur les doigts d'une seule main, le nombre de leurs saillies (que ce soit pour l'élevage de chevaux de loisirs ou de chevaux de course) reste notoirement insuffisant comparé aux besoins des clubs en équidés dépassant les cent vingt annuels, sans compter la demande des particuliers et cavaliers indépendants. L'enjeu est un déficit très important de production locale tant en quantité qu'en qualité, obligeant les professionnels à importer les équidés à prix prohibitifs.



AMBER
 TORNADE
 LUIGI DE CASTEL
 BONNIE
 PIXA
 COFFI
 VOYAGER
 JAZZ
 GERSCHWIN
 HADDOCK
 AMARA V
 GRIBOUILLE
 VIOLETTE D'AUDES
 UTRECHT (CERISE)
 MISTY
 KAYAMB
 POG-POG
 BABOUK
 ELIOS
 SONIA
 UMA
 DORA

Heureusement, les atouts ne manquent pas !

Cet inventaire sans concession est nécessaire pour comprendre la situation, mais heureusement, les opportunités qui s'offrent en matière de développement des pratiques ne manquent pas elles non plus, et elles sont très prometteuses ! En la matière :

Une image cheval très positive, moderne, qui colle toujours à l'évolution de la société. Une image qui se déplace nettement du « grand chic bon genre » vers un sport adapté accessible à tous les publics, notamment ceux qui recherchent un sport de pleine nature, en phase avec la protection de l'environnement.

La Réunion, terre idéale pour les sports et loisirs de pleine nature... Un territoire qui peut permettre d'offrir un grand panel des pratiques d'équitation. Aujourd'hui seulement la moitié des trente disciplines sportives sont pratiquées localement.

Un potentiel sous-exploité avec des utilisations très variées du cheval qui offre un large panel d'activités :

- de loisirs et de tourisme (balades, randonnées, montée ou attelée, en âne baté, pour tous les niveaux, tous les publics...)

- déjà plus d'une dizaine de disciplines sportives pratiquées localement à poney ou à cheval selon l'âge du cavalier (saut d'obstacle, hunter, dressage, trec, cross, attelage de loisirs, attelage de compétition, horse-ball, pony games, voltige, wester, equifun,...).

- des potentiels non valorisés, dans le transport de personnes, de matériels, le ramassage d'ordure ou l'entretien des forêts et espaces naturels, et dans la surveillance de ces espaces. Ainsi que dans l'insertion sociale de publics en difficulté et l'insertion de publics handicapés.

Des professionnels motivés et dynamiques...

Plus d'une centaine d'entreprises, sociétés ou associations, réparties sur tout le territoire, dans plusieurs métiers: soigneurs d'équidés, éleveurs équins, dresseurs, entraîneurs d'équidés, éthologues, enseignants de clubs ou indépendants, accompagnateur de tourisme équestre, professionnels de la santé animale, commerçants de produits et services pour le cheval, le cavalier et l'écurie, maréchaux ferrants.

Des sportifs actifs avec de nombreux concours fédéraux organisés par les clubs dans une dizaine de disciplines qui génèrent un chiffre d'affaires important (engagements, investissement et entretiens matériels, transports équidés, trophées, ...). Ce sont vingt

à trente concours par an qui mobilisent quinze à vingt clubs, plus de deux cent chevaux et autant de cavaliers licenciés en catégorie compétition. Avec une sélection régionale annuelle qui se déplace en Métropole pour concourir en national, principalement en saut d'obstacles mais aussi en attelage. Une sélection régionale en saut et dressage qui se confronte une fois l'an aux îles voisines de Maurice et Madagascar.

La progression régulière du nombre de cavaliers qui est aujourd'hui l'élément moteur du marché du cheval, lequel peine à suivre en raison des nombreuses contraintes susmentionnées. Une demande qui reste positive malgré la crise contrairement à une majorité d'activités sportives. Des cavaliers en quête constante de nouvelles disciplines et de nouvelles activités. Plusieurs clubs sont saturés notamment en enseignement poney en raison du manque de cavalerie adaptée.

Des idées à foison avec l'avant-projet de Schéma de Développement piloté par le Conseil du Cheval, qui propose de coordonner un programme de près d'une centaine d'actions.

Le Programme Sectoriel 2014 / 2020



En prolongement du Schéma de Développement de la filière équine de 2012 diffusé par le Conseil du cheval de La Réunion, des négociations se sont engagées entre les services de la Direction de l'Agriculture, la Chambre d'agriculture, le Conseil Général et le Conseil Régional, ainsi que tous les représentants des professionnels de la filière, dans le but d'arrêter le Programme Sectoriel Agricole de Développement de la Filière Équine locale.

C'est ce projet qu'a entrepris la Chambre d'Agriculture en décidant de mettre en place des ateliers de suivi des études et actions.

À cette fin, la Chambre d'Agriculture a choisi le principe de cinq commissions sur les thématiques suivantes et les a confié aux acteurs qu'elle considère à même de les animer :

*Sites et itinéraires,
adéquation élevage et besoins de club,
formations professionnelles,
événementiels,
communication et promotion du cheval.*

L'objectif principal de ces commissions étant de faire remonter les besoins en termes d'études et actions afin de les intégrer au projet de Schéma pluri-annuel... Ces travaux sont actuellement en cours, et nous en attendons les résultats.

2016, quel avenir pour la filière ? Nous avons posé la question à...

Rita Etienne

« Les poneys font vivre les clubs »

Depuis 2005, Rita Etienne présidente du CHE nous confie : *« Je peux dire qu'aujourd'hui, nous avons atteint l'équilibre économique et une certaine stabilité dans nos différentes activités. Et cela grâce au développement de l'activité poney ! Les enfants pouvant commencer cette activité dès l'âge de quatre ans »*. Comme tous, elle nous confirme que *« le tourisme équestre représente un atout considérable »*.

Antoine Pernollet

« Une filière cheval trop mal reconnue »

Pendant son cursus d'études, il effectue un stage à l'UNIC dont le directeur était Jean De Chevigny. En 2000, il est élu président du Comité Régional d'Équitation qui vient d'être créé : *« La gestion associative présente aujourd'hui ses limites. La filière cheval n'est pas suffisamment reconnue à La Réunion. Raisonnablement, on pourrait doubler le pourcentage de licenciés cavaliers. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'activité équestre crée de l'emploi direct et indirect »*, nous dit-il. Et d'ajouter : *« Mais on ne doit pas ignorer qu'à La Réunion, l'un des freins à l'installation reste le foncier agricole, qui est réservé en priorité à la canne à sucre. »*

Pierre-Yves Barau

Président de ligue et éleveur

« Une partie de la remonte est pourtant à nos portes ! »

« À Maurice, les courses représentent une véritable industrie où seuls vingt pour cent des chevaux de courses réformés parviennent à rejoindre les clubs locaux ». C'est pourquoi, selon Pierre-Yves Barau, les quatre-vingts pour cent restants constitueraient un potentiel extraordinaire pour répondre aux attentes de la filière équine réunionnaise dans le renouvellement du cheptel local, même si *« le pur-sang anglais exige une technicité supplémentaire et du temps pour le rendre apte à être monté en clubs où les moniteurs sont davantage habitués aux selles français qui sont, c'est vrai, mieux adaptés aux disciplines équestres »*.

Il n'en demeure pas moins, poursuit-il, que les conditions d'importations doivent cesser d'être aussi contraignantes. *« En réalité, nous vivons un embargo qui pénalise la filière. Je me souviens par exemple d'une vente aux enchères en Afrique du Sud à laquelle j'avais assisté en 1994. On y trouvait d'excellents chevaux à moindre coût dont on aurait pu bénéficier... Il est donc vraiment urgent de mettre en place à La Réunion un poste d'inspection frontalier pour le contrôle des animaux importés. »*





Iwanhoë, reproducteur Shetland Danois primé et Tiffany.

Martine Vangrevelinghe

Monitrice et éleveur

« Tous les professionnels ont le même problème »

Martine Vangrevelinghe a possédé une structure équine à Saint-Gilles-les-Hauts baptisée *Le Haras du Domaine d'Ombreuse* où elle élevait des Shetlands. Ses poneys sont aujourd'hui élevés au Centre équestre du Colorado.

« Notre principale préoccupation est le renouvellement de notre cheptel. C'est une problématique partagée par l'ensemble des professionnels de La Réunion. Jusqu'à présent, la plupart des équidés était importée de l'île Maurice, mais avec la problématique sanitaire, nous avons toutes les peines du monde à faire venir des chevaux. Les autorités exigent leur mise en quarantaine, mais voilà, il n'existe aucune structure de quarantaine sur les sites portuaires et aéroportuaires ! »

Martine milite pour que les collectivités se substituent aux Haras nationaux en finançant le transport des animaux, comme cela se fait pour la filière bovine. *« La Réunion manque de chevaux ».*

Jean Navarro

Président de ligue et éleveur

« Les chevaux vieillissent, il faut les remplacer »

Pour renouveler le cheptel équin réunionnais, il faudrait pouvoir, selon Jean Navarro, *« récupérer les chevaux réformés de l'île Maurice. Cela permettrait à des cavaliers de devenir propriétaires à moindre coût. Une pratique ancienne d'ailleurs, mais abandonnée puisqu'il n'y a pas à La Réunion de lieu de quarantaine aux normes européennes... »*

En attendant, les chevaux vieillissent dans les

clubs tandis que le prix du transport aérien reste un frein pour le développement de la filière. « *L'élevage local est embryonnaire pour des raisons de rentabilité : les charges sont trop élevées.* »

Vincent Etave

Président du CCR

« L'embargo instauré en 1985 n'est plus d'actualité »

« C'est une évidence : l'élevage à La Réunion ne pourra jamais à lui seul répondre aux besoins de remonte des centres équestres, ni quantitativement, ni qualitativement ! À chaque usage, un type de cheval potentiellement adapté : le constater est une chose, le faire admettre en est une autre ! Ce n'est pas une question de concurrence, c'est une question de complémentarité : élever des Pur Sang, des Selle Français, ce n'est pas la même chose qu'élever des Mérens, ou des Shetlands, pour ne citer qu'eux ! Sans compter qu'il y a « éleveur » et « éleveur » ! Il faut donc trouver parallèlement d'autres solutions, économiquement viables ! Et comme le rappelle Pierre-Yves Barau, une partie de cette solution est à nos portes ! Constat déjà maintes fois été formulé par des missionnaires, qui n'ont pas hésité à l'écrire : la Réunion n'est pas « LA » terre d'élevage idéale dont on rêve, de même qu'on ne trouve pas des élevages équins dans toutes les régions françaises !



N'en déplaise à certains, quantitativement l'élevage local est loin de répondre à tous les besoins qui se font sentir, et toutes les expériences, même les plus intéressantes, ne survivent pas ! Et sur le plan sanitaire, importer – à grands frais – les chevaux de métropole ne dispense pas de la quarantaine, et n'empêche pas l'arrivée sur notre sol de maladies contagieuses que l'embargo instauré il y a trente ans prétendait nous éviter. Réouvrir notre frontière ne veut pas dire faire rentrer n'importe quel cheval à n'importe quelle condition ! Disposer d'un véritable poste sanitaire aux frontières, conçu et équipé pour assurer un contrôle vétérinaire efficace des quarantaines des grands animaux, quels qu'ils soient, n'est ni une impossibilité, ni un investissement lourd, par rapport au bénéfice économique qu'on peut en retirer. »



conclusion

Après avoir failli disparaître de notre environnement, le cheval est de nouveau en accord avec les aspirations de la société d'aujourd'hui : l'intérêt de l'usage du cheval, c'est qu'il satisfait notamment aux principaux critères du développement durable :

- économique, car la filière équine est créatrice d'activités et d'emplois,
- social, car la pratique du cheval est formatrice et créatrice de lien,
- environnemental, car son usage est respectueux de l'environnement...

Si nous sommes passés il y a maintenant soixante années par une période de déclin du cheval considéré comme un vestige d'une société révolue, c'est à l'enthousiasme, la persévérance et la volonté d'une poignée de passionnés que nous devons le maintien d'une activité équestre dans l'île : des hommes qui ne se sont jamais résignés à voir disparaître de leur environnement ce fidèle compagnon, source de tant de joie, de plaisir et de détente.

Oui, cet auxiliaire jadis indispensable au fonctionnement de nos sociétés aurait pu disparaître au nom de la modernité : plus besoin en effet de cheval pour se déplacer rapidement, ni pour transporter biens et personnes... Pas besoin de lui non plus pour

accompagner les hommes dans les tâches agricoles, ni dans toute nouvelle activité de travail ou de loisirs...

Sans ces véritables pionniers et ceux qui ont pris leur relève, où en serions-nous aujourd'hui ?

Heureusement pour nous, au bout de quelques décennies, la tendance s'est inversée, et l'intérêt pour le cheval s'est ravivé : le besoin d'activités plus naturelles touche de plus en plus de monde, et le cheval a tout naturellement retrouvé sa place à nos côtés : il nous accompagne à présent dans notre goût pour le sport, la nature, et dans notre envie d'évasion... Les disciplines sportives se sont multipliées, les structures équestres aussi, pour la plus grande satisfaction d'un public de plus en plus large, de plus en plus jeune, heureux de pouvoir à son tour profiter des joies de l'équitation :

- la randonnée associe le plaisir du cheval à celui du tourisme,
- les compétitions hippiques donnent le goût de la performance,
- les jeux équestres qu'affectionnent nos jeunes cavaliers associent le besoin de se dépenser, de se frotter aux autres, à celui de la complicité avec l'animal : quelle meilleure école de la vie ?

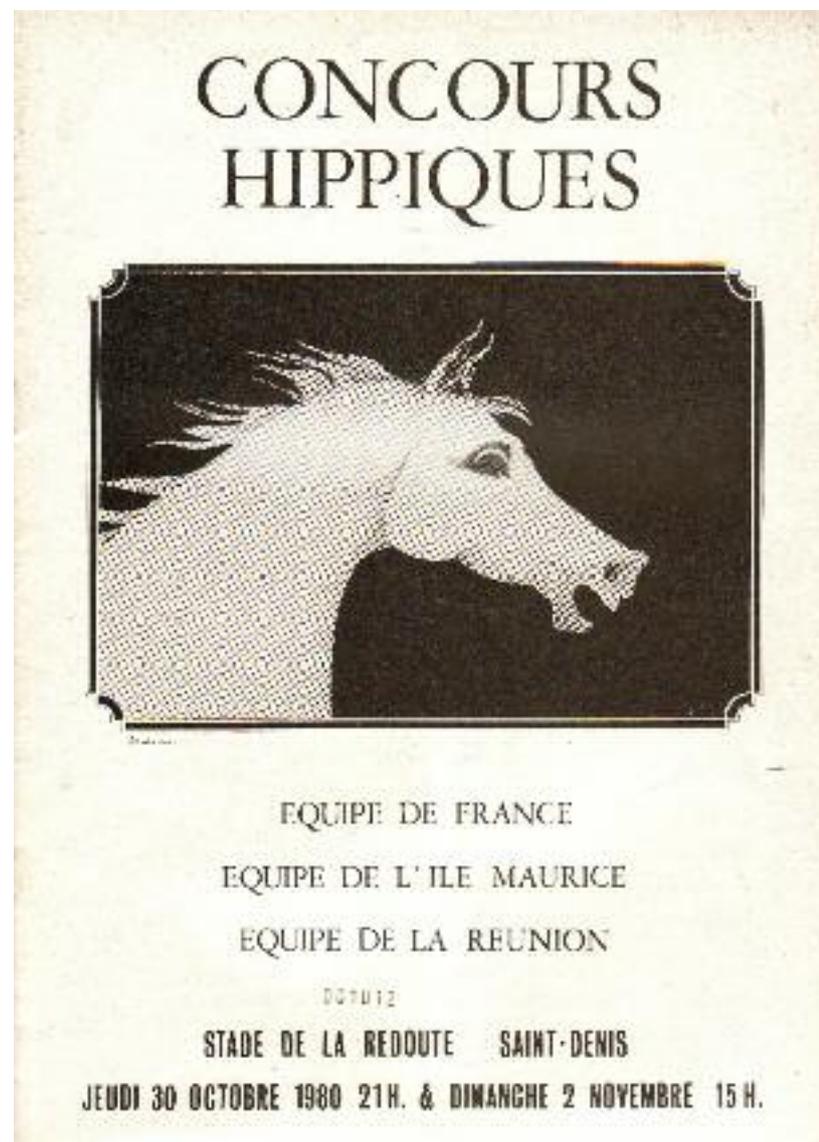
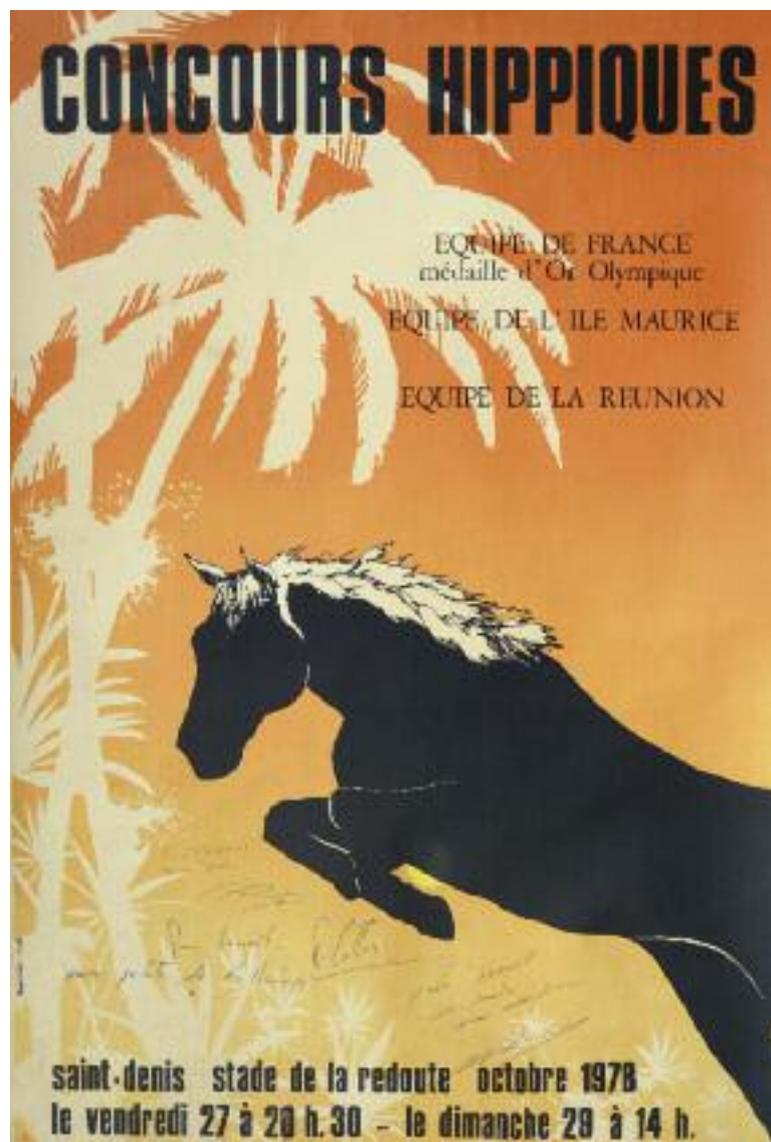
Si le contexte social a fondamentalement changé, le cheval est définitivement redevenu notre compagnon privilégié.

Cet aperçu – certes très incomplet – de l'histoire du cheval sous le regard de cavaliers qui l'ont chacun vécue à leur manière, montre à quel point tout a changé en plusieurs décennies... mais il démontre également, à la lumière des commentaires des responsables, que rien n'est jamais acquis ni terminé, qu'il reste beaucoup à faire.

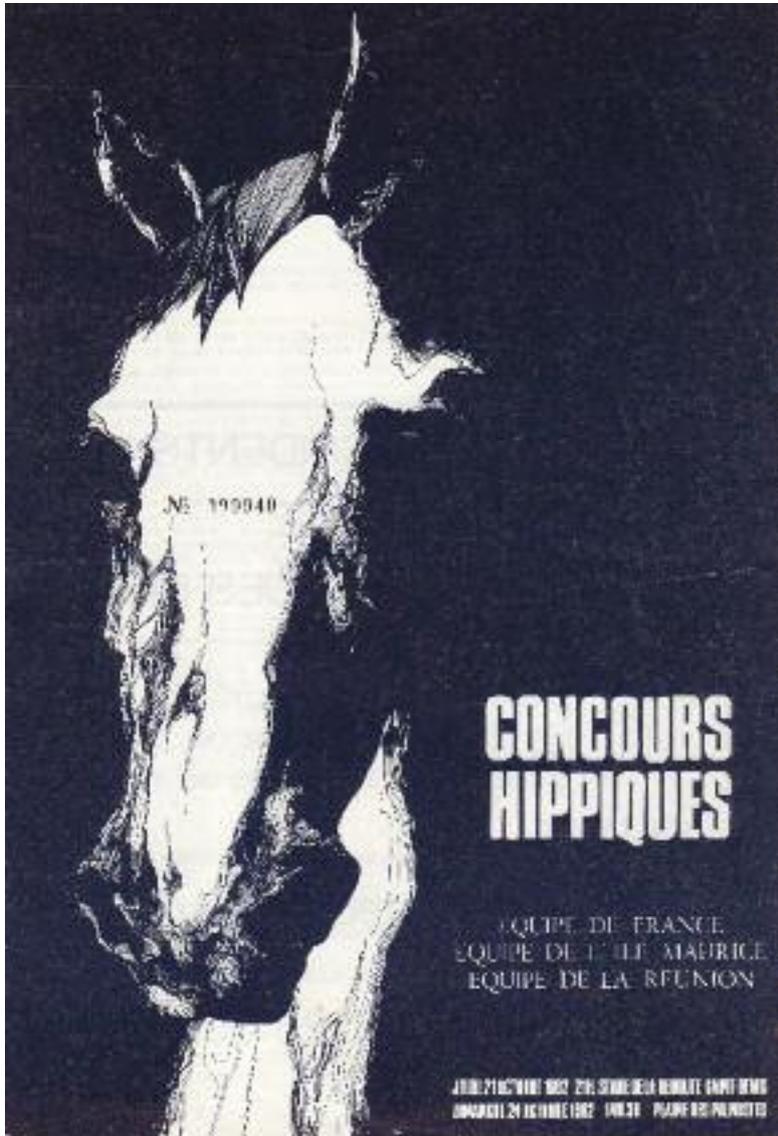
Que nous soyons exploitants ou cavaliers, professionnels ou pratiquants, le frein de nos habitudes ou de nos préférences ne doit pas nous enfermer dans des postures personnelles, ni nous empêcher de partager nos expériences : nous devons nous rassembler pour continuer de structurer ce nouveau monde du cheval.

Nous devons agir tous ensemble, dans l'intérêt de tous, prendre le relais de nos prédécesseurs qui ont ramené le développement du cheval à l'état dans lequel il se retrouve aujourd'hui... et un jour céder la place à notre tour à ceux qui poursuivront nos efforts et connaîtront les mêmes satisfactions, animés par la même passion.

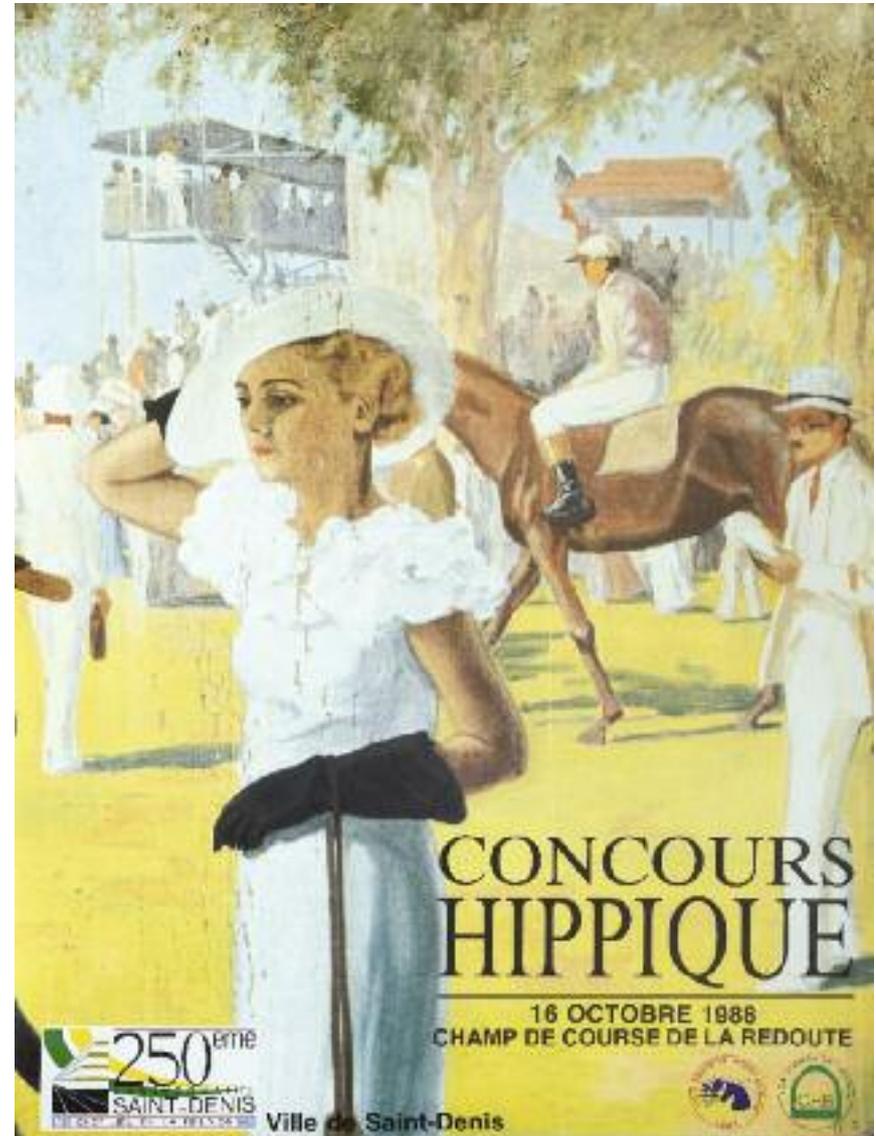
Vincent Etave
Président du Conseil du Cheval de La Réunion



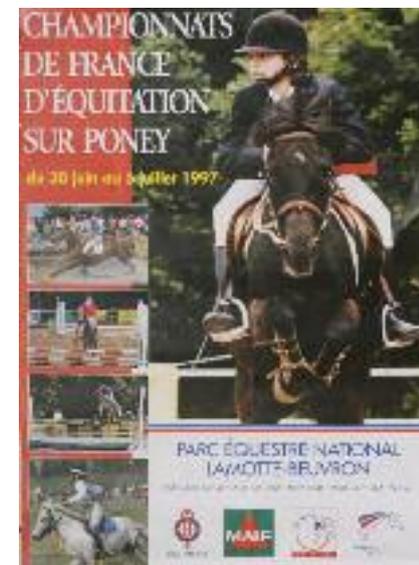
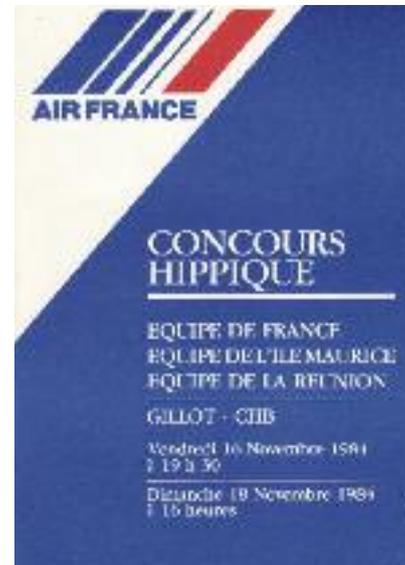
Affiches conçues par Berdj Claude Baravian.

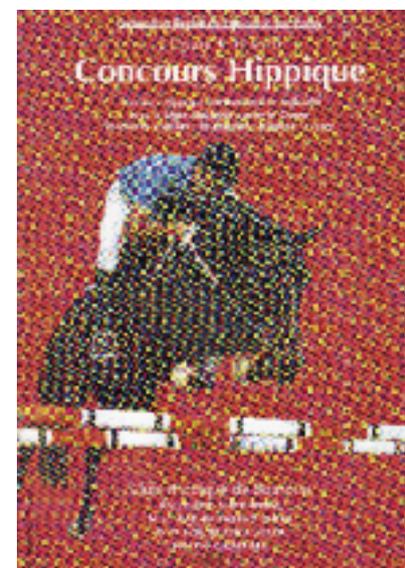
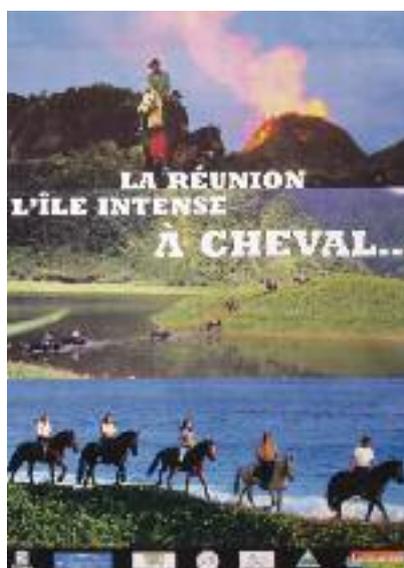
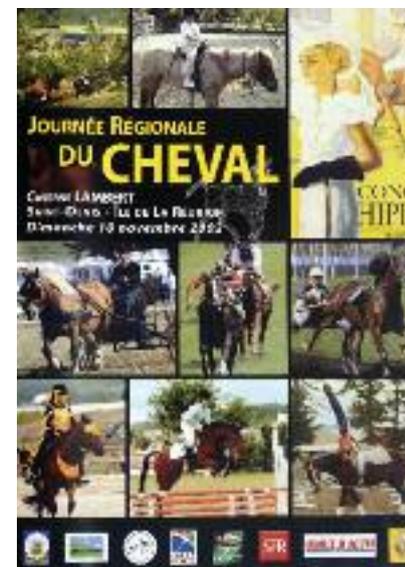
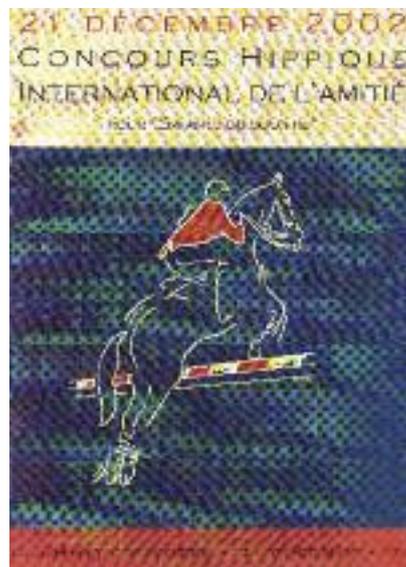
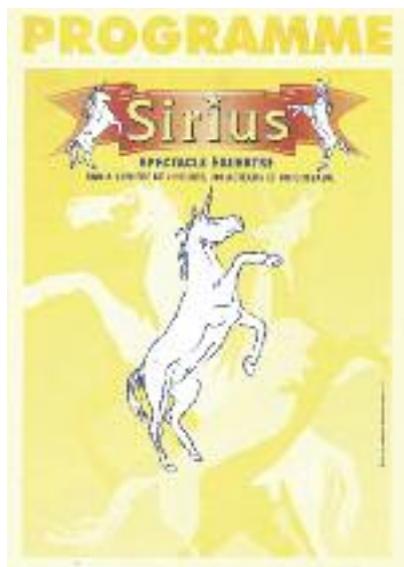


Affiche conçue par Berdj Claude Baravian.



Affiche réalisée avec l'œuvre de Maurice Ménardeau





Charte fédérale du cavalier

Je respecte mon poney ou mon cheval.

Je cherche à le connaître et à le comprendre.

Je prends le temps de m'occuper de lui.

J'apprends à le soigner pour sa santé et son bien-être.

Je garde mon calme : je ne suis jamais violent.

Je le respecte dans toutes les situations.

Je respecte les autres et l'environnement.

Je suis courtois envers mon enseignant, les autres cavaliers, mon entourage et toutes les personnes que je côtoie au club.

Je respecte les règles de mon club, les règles du jeu et les règles de sécurité à pied comme à cheval.

Je respecte les autres usagers et les règles de circulation lorsque je me promène à cheval.

Je respecte la nature, j'économise l'eau et l'énergie. Je limite et je trie mes déchets.

Je respecte le matériel que j'utilise et je le range.

Je respecte les valeurs du sport.

Je prends en compte objectivement mon niveau.

Je m'entraîne régulièrement et avec sérieux pour progresser.

Je respecte le règlement, les arbitres, le jury et les autres concurrents.

Je respecte mon intégrité physique et celle de mon poney ou cheval.

Je refuse le dopage.

Je suis fair-play en toutes circonstances.



Patrick Lauret et Eric Hoarau lors d'une éruption du volcan. Illustration Emmanuel Prost.

clubs et organisateurs d'activités équestres



La Montagne

- ★ CENTRE ÉQUESTRE DE LA MONTAGNE

Facebook



- ★ EQUIMONTAGNE

Sainte-Marie

- ★ CLUB HIPPIQUE DE BOURBON

www.chb974.ffe.com



- ★ RANCH DU COIN TRANQUILLE

- ★ ECURIES DE LA PAIX

Facebook

Sainte-Suzanne

- ★ ECURIES DES DEUX RIVES

Saint-André

- ★ ÉCURIE THERMÉA

ecuriethermea.e-monsite.com



- ★ L'AMICALE DES CAVALIERS DE L'EST

www.ace-reunion.blogspot.com



Bras Panon

- ★ CLUB HIPPIQUE DE L'EST

Facebook



- ★ LES ECURIES DU RUISSEAU

www.ecuriesduruisseau.fr



Saint-Benoît

- ★ ASSOC. DES CAVALIERS RANDONNEURS

- ★ GITE DES ABEILLES



Plaine des Cafres

- ★ ECURIES DU VOLCAN

- ★ CLUB ALTI MERENS

- ★ ÉCURIE NOTRE DAME DE LA PAIX



Petite île

- ★ ÉCURIE DU RELAIS

www.ecuriedurelais.com

Le Tampon

- ★ CLUB HIPPIQUE DU TAMPON

Facebook



- ★ HARAS DE LA PLAINE

- ★ HARAS DES COEURS

www.harasdescoeurs.ffe.com

- ★ ASSO DES CAVALIERS DE LA REUNION

Saint-Pierre

- ★ ÉCURIE DE MON REPOS

Facebook

- ★ PONEYS MARMAILLES DDT

Facebook

Les Makes

- ★ CENTRE ÉQUESTRE DE LA FENÊTRE

Facebook

Étang Salé

- ★ PONEY CLUB EQUIRUN

www.equirun-centre-equestre-reunion.com



- ★ ÉCURIE DEL SOL

- ★ ÉCURIES D'ELDORADO

www.eldorado.re



Saint-Leu

- ★ CENTRE ÉQUESTRE DU CAP

www.ceducap.fr



- ★ HARAS DES COCOS

Facebook

- ★ FERME EQUESTRE DU TROU DE JARD

Facebook

Saint-Gilles-les-Hauts

- ★ ECURIES DU CENTAURE

Facebook



- ★ SARL LE PONEY VERT

- ★ ÉCURIE DE LA SAVANE

www.ecuriedelasavane.com

- ★ L'ÎLE AUX PONEYS 974

l-ile-aux-poneys.eklablog.com

Saint-Gilles

- ★ CLUB HIPPIQUE DE L'HERMITAGE

www.chh974.ffe.com



Le Maïdo

LES CHEVAUX DU MAIDO

www.leschevauxdumaido.jimdo.com

Remerciements

Jacques et Claudette AUBRY
André et Luce ALBEGIANI
Jean-Albert BARAU
Yves BARAU
Pierre Yves BARAU
Jules BENARD
Roland BENARD
Mary BLAY
Jean-Pierre BOUCAN
Charles de CAMBIAIRE dit « Loulou »
June & François CALLIGE
Nicole CARRERE
Alain CHATEL
Frédéric CHAUSSON
Madame Veuve Jean COLBE
Annick COMBES
Philippe DASSONVILLE
Michel DELCROIX
Mathieu De PALMAS
Mireille EMONOT
Shantala ETHEOCLE
Rita ETIENNE
Chantal & Gilbert FERROUL
David GAGNEUR
Jérôme GONTHIER
Joëlle GRONDIN
Yves GUENOT
Ismaël HATHIA
Nathalie HIBON-ARMOUGOM
Jean-François HIBON DE FROHEN
Jean HOARAU
Daniel HOAREAU
Paul-Henri et Sybille KOENIG
Raymond LAURET

Brigitte LARROCHE
Serge LECOMTE
Jean Luc LEHMAN
Henri LEMERLE
Bernard LEVENEUR
Jean MAS
Bruno MOREL
Julien NASSIBOU
Françoise NAVARRO
Jean NAVARRO
Audrey NAZE
Rico NOURRY
Carole PAYET
Antoine PERNOLLET
Michael et Doudou POISSON
Alain PORCEL
Coralie PUDDU
Christian et Françoise ROGIER
Gaston ROUSSEL
Docteur Jacques ROUSSEL
Alain TEMOIGNE
Philippe SAVOYE
Florence SCHUPP
Jocelyn SEVERIN
Martine VANGREVELYNGHE
Fred VASSAS
Johan VICTOIRE

Cet ouvrage est à l'initiative du Conseil du Cheval de La Réunion

Président : Vincent Etave

Membres : Carole Payet, François Emery, Lilian Reilhac, Jean-Marc Shun-Chuen, Judex Therméa

Chargées de mission : Brigitte Larroche, Coralie Puddu

Comité de rédaction

Lilian Reilhac, Vincent Etave, Baptiste Vignol, Ismaël Hathia, Jean-Daniel Douady, Annick et François Emery

Aquarelles

Emmanuel Prost

Crédit photos

Les Archives Départementales

Le service communication du TCO

Jean Colbe

Jean-Daniel Douady

Imazpress

CRE - plaquette 2013 : Gilles Payet, Fabienne Desperches, Amicale des cavaliers de l'Est, Eldorado, Red Wood Ranch

Mary Blay

Danielle Jay

Bernard Leveneur

Jean Mas

Jean Hoarau

Bruno Morel

Martine Vangrevelinghe

Jean-François Hibon de Frohen

Les familles : Barau, Chatel, Emery, Koenig, Lemerle, Navarro et Roussel.

Graphisme

Elsa Lauret

Impression

PRÉCIGRAPH LIMITED

ISBN : 979-10-92983-05-0 - Dépôt légal Octobre 2016

© LES ÉDITIONS DU BOUCAN www.editionsduboucan.com editionsduboucan@wanadoo.fr

Déjà paru aux Éditions du Boucan

Une île toute en auteurs, 100 textes sur La Réunion
Anthologie

Sirandane au kabar des Dieux
Edmond Lauret
Roman

De Sitarane à Petit Lys d'amour, un siècle de crimes à La Réunion
Chroniques criminelles

Kass la blag 1, 2, 3 et 4
Recueils de blagues en créol et en Français

Histoire d'Île
Edmond Lauret
Poèmes

L'étoile des DODO
Coco
Portraits photographiques, beau livre

Il y a les îles quelque part
Valérie Nativel
Poèmes

Au panthéon de la Créolie
Edmond Lauret
Poèmes & chroniques

La Réunion de A à Z - 100 mots sur La Réunion
Abécédaire pour enfants

L'écologie de A à Z - Planète Réunion
Abécédaire pour enfants

Cet ouvrage a pu voir le jour grâce au précieux concours du Fonds Éperon et de la Région Réunion

